



BANQUE PARIBAS

Sommaire

page 1 ▶ Profil

page 2 ► Message des Présidents

page 4 ► Chiffres clés consolidés

page 6 ► Les métiers de la Banque Paribas

page 15

➤ Rapport du Directoire sur les comptes consolidés

page 23

Comptes consolidés

Rapport des Commissaires aux Comptes
États financiers consolidés

page 60

Comptes sociaux

Rapports des Commissaires aux Comptes

Rapport du Directoire sur les comptes sociaux

États financiers sociaux

page 102

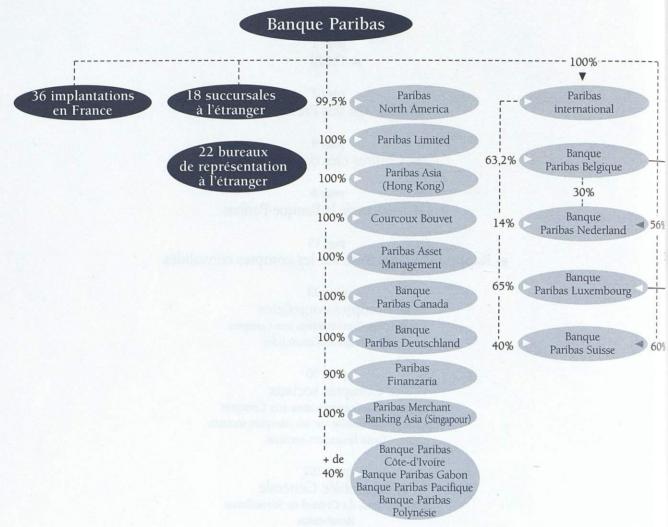
► Assemblée Générale

Observations du Conseil de Surveillance

Résolutions

page 105
► Organes sociaux

Organigramme de la Banque Paribas



Les métiers de la Banque Paribas



Profil

Fondée en 1872 simultanément en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse, la Banque Paribas n'a cessé depuis d'accentuer sa vocation de banque d'affaires internationale spécialisée sur des métiers à forte valeur ajoutée qu'elle exerce dans plus de 60 pays :

- ▶ la banque commerciale où elle développe des activités de financements spécialisés à forte valeur ajoutée ;
- ▶ le métier actions pour lequel la Banque détient une forte position sur le marché secondaire des actions européennes et tend à devenir un acteur majeur en matière d'émissions ;
- ▶ le métier taux d'intérêt, changes et dérivés : la Banque est l'un des leaders mondiaux pour les transactions sur les marchés obligataires ;
- ▶ la gestion institutionnelle et privée : tout en privilégiant la gestion "sur mesure", elle dispose d'une gamme de placements collectifs particulièrement performants ;
- ▶ le métier conseil : en tant que banque d'affaires, la Banque assiste les sociétés ou leurs actionnaires en matière de fusion acquisition, conseil financier, privatisation...
- ▶ le métier titres : la Banque offre à sa clientèle de banques, courtiers, investisseurs institutionnels et sociétés une large gamme de services et produits à forte valeur ajoutée.

La Banque Paribas constitue avec Paribas Affaires Industrielles, un des principaux portefeuilles de participations industrielles et commerciales en Europe, le pôle banque d'affaires internationale du Groupe Paribas.



Message des Présidents

L'année 1995 a été une année difficile pour la Banque Paribas. En effet, si le résultat avant impôt des métiers s'élève à 1,8 milliard de francs, sous le poids des participations qui ne font pas partie de ses métiers de base et sous l'effet d'une législation fiscale défavorable, celle-ci affiche en définitive un résultat net déficitaire de 2,9 milliards de francs.

La Banque intègre en effet dans ses comptes un effort exceptionnel de provisionnement de 2,2 milliards de francs, correspondant à la réduction de la valeur de la Compagnie de Navigation Mixte et au repositionnement stratégique de la Cogedim, et décidé par le Groupe Paribas pour dénouer une situation qui pesait sur les comptes depuis plusieurs années. Dans les deux cas, le Groupe a souhaité tourner la page et recouvrer une liberté de manoeuvre qui lui permette de partir sur de nouvelles bases.

En outre, bien que déficitaire, la Banque a dû acquitter plus de 1,3 milliard de francs d'impôt sur le revenu car la législation fiscale ne lui permet pas de compenser les déficits faits dans certains pays par les bénéfices réalisés dans d'autres pays.

Hors ces éléments particuliers, le résultat courant des activités bancaires avant impôt largement positif souligne cependant les résultats encourageants, même s'ils sont encore insuffisants, des différents métiers de la Banque : banque commerciale, conseil, métier titres et de gestion actif/passif. Les activités de marché enregistrent toutefois de mauvaises performances avec un recul sensible des activités actions et un résultat des swaps qui n'a pu, au second semestre, compenser les importantes pertes enregistrées au cours des premiers mois de l'année.

La Banque Paribas a choisi une stratégie de spécialisation et de sélectivité en termes de produits offerts et de clients.

Dans les métiers qu'elle a sélectionnés, elle dispose d'avantages compétitifs durables et a les moyens de ses ambitions. Ainsi,

▶ les recettes des financements spécialisés dépassent aujourd'hui 50 % de ses recettes de banque commerciale et sont pour la majeure partie réalisées hors de France, en concurrence avec les plus grandes banques internationales.

La Banque a en particulier beaucoup développé les financements bancaires spécialisés, comme le crédit export, les financements de projet dans l'énergie, les matières premières et les télécoms ;

- ▶ sur les marché internationaux de capitaux, la Banque Paribas est, et reste, dans les premiers rangs du classement des banques internationales, aussi bien pour les actions européennes que pour les obligations, seule banque française dans les dix premières mondiales. Une nouvelle organisation a été donnée en 1995 aux activités de marché. Elle a conduit à la séparation des activités liées aux marchés des actions de celles liées aux obligations, taux, changes et dérivés et a pour objectif de focaliser ces deux nouveaux métiers sur un nombre limité de segments de marché et d'améliorer leur pénétration commerciale. Elle permet en outre une meilleure intégration de ces deux métiers dans la Banque.
- ▶ en gestion de fonds pour compte de tiers, la Banque a obtenu en 1995 le prix de la Corbeille long terme attribué par le magazine Mieux-Vivre pour la meilleure gestion sur 5 ans de ses Sicav.
- ▶ en matière de banque d'affaires, la Banque a réalisé 63 mandats de conseil pour des clients en 1995, pour un total de commissions de 260 millions de francs.
- ▶ pour le métier Titres, le rachat des activités de conservation locale et de clearing en Europe de J.P. Morgan l'an dernier permet à la Banque Paribas d'être aujourd'hui un intervenant majeur en Europe.

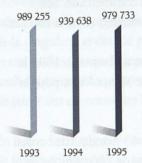
Cette spécialisation s'appuie en outre sur une force commerciale commune à l'ensemble de la Banque afin d'améliorer la coordination entre les métiers et donc d'augmenter les recettes. Pour cela, le rôle du département d'action commerciale a été renforcé en 1995 et des postes de "Seniors Bankers", dont la mission est d'établir et d'entretenir des relations de hauts niveaux avec certains clients et prospects pour mieux satisfaire leurs besoins, ont été créés.

Nous pensons ainsi que la Banque Paribas est bien placée par rapport à nos concurrents français et étrangers. Adossée à un des premiers groupes bancaires et financiers en termes de fonds propres et de total de bilan, la Banque dispose des moyens financiers et humains pour faire face à la concurrence des nouveaux géants.

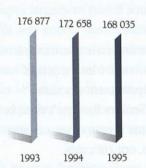


Chiffres clés consolidés

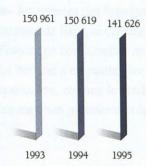
Total du bilan (en millions de francs)



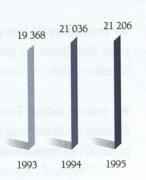
Crédits à la clientèle (en millions de francs)



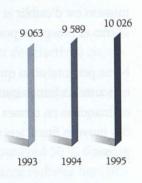
Dépôts de la clientèle (en millions de francs)



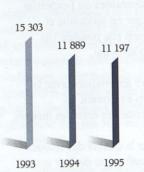
Fonds propres totaux (avant affectation des résultats, en millions de francs)



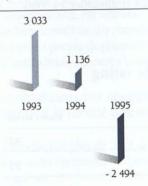
Effectifs au 31 décembre



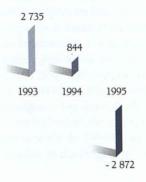
Produit net bancaire (en millions de francs)



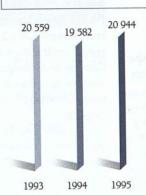
Résultat net global (en millions de francs)



Résultat net part de la Banque (en millions de francs)



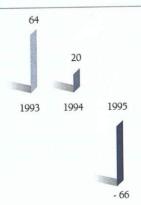
Actif net estimé part du Groupe (avant résultats, en millions de francs)



Actif net estimé par action (avant résultats, en francs)



Résultat net par titre (en francs)



Les métiers de la Banque Paribas

A l'étranger comme en France, la Banque Paribas s'adresse à une clientèle internationale composée d'entreprises importantes et moyennes, de gouvernements, d'institutions et de particuliers fortunés.

Comme l'ensemble du Groupe, la Banque a choisi de se spécialiser dans un certain nombre de métiers dans lesquels elle possède un savoir-faire incontesté. Son organisation reflète cette stratégie. Au nom de la technicité et de la qualité du service rendu, chaque métier constitue une unité distincte, responsable au niveau mondial de ses moyens et de ses résultats.

A vec la scission en deux, fin 1995, des activités de marché, ces métiers sont au nombre de six :

- la banque commerciale,
- les opérations sur les marchés d'actions,
- les interventions sur les marchés de taux d'intérêt, change et produits dérivés,
- la gestion institutionnelle et privée,
- le conseil financier,
- la conservation et la compensation des titres.

Innovation importante intervenue en 1995, la nomination de "Senior Bankers" répond à la volonté de la Banque de resserrer des liens à haut niveau avec certains de ses clients existants et potentiels. Le résultat net de la Banque Paribas s'établit en perte à - 2,9 milliards de francs contre un bénéfice de 844 millions de francs en 1994. Cette perte s'explique principalement par des provisions exceptionnelles de 2,2 milliards de francs portant sur la réduction de valeur de la Compagnie de Navigation Mixte dans les comptes du Groupe Paribas et sur le repositionnement stratégique de la Cogedim.

La perte nette s'établit à 668 millions de francs hors ces éléments particuliers, contre un profit de 979 millions de francs en 1994. Toutefois, les résultats de l'activité des métiers (1,1 milliard de francs avant impôt et hors rémunération des fonds propres et résultats des participations) montrent que la Banque Paribas atteint un niveau de rentabilité largement positif en 1995, même s'il est encore insuffisant.

Objectifs 1996

- répliquer à la concurrence internationale par la spécialisation dans des domaines où l'expertise de la Banque est reconnue et dans lesquels elle possède un leadership mondial,
- intensifier les relations avec la clientèle en exploitant les complémentarités entre les métiers,
- optimiser la qualité des risques grâce à l'unification de leur gestion pour l'ensemble de la Banque au sein d'un Département centralisé,
- accroître le niveau et la régularité des résultats et diminuer les coûts.

la Banque Paribas vue par les agences de rating au 15 mars 1996

	Long terme	Court terme
Standard and Poor's	A	A1
Moody's	A1	P1
IBCA	A	A1
Bank Watch	С	TBW1
NOT THE WAY I STATE WITH THE PARTY OF THE PA		Commence of the Control of the Contr

La banque commerciale : stabilité des recettes

La Banque Paribas privilégie les activités faisant appel au conseil et à l'ingénierie. L'une de ses spécialités est le montage de financements à forte valeur ajoutée pour lesquels elle cherche à obtenir des mandats d'arrangeur d'opérations et le rôle de chef de file dans la mise en place des crédits. Parallèlement, la Banque offre tous les services bancaires traditionnels à une clientèle d'entreprises grandes et moyennes. Elle joue ainsi un rôle de support important pour les autres métiers de la Banque, notamment le conseil et les activités de marché. Elle propose également des services élaborés de gestion de flux par voie électronique en toute sécurité.

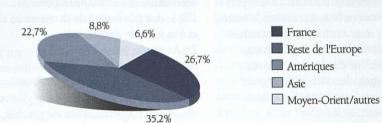
Grâce à cette stratégie de spécialisation, les recettes de la banque commerciale sont restées quasiment stables en 1995 malgré la baisse en volume des crédits et la pression sur les marges dues à la concurrence. Par ailleurs, une bonne maîtrise des risques de crédit a permis de diminuer les provisions et d'accroître la profitabilité.

Les financements spécialisés génèrent la moitié des revenus

La Banque tire plus de 50 % de ses recettes des opérations de financement complexes :

► Financement de projets
En 1995, la Banque a obtenu
plusieurs mandats en Europe et en
Asie. Elle a ainsi montré sa capacité
à monter des opérations
transfrontalières en faisant collaborer
ses équipes de financement de projets
et de financement à l'export. La
Banque a joué le rôle de conseil
financier pour une centrale thermique
de 1 250 MW aux Philippines,
d'arrangeur d'une centrale de 1 320
MW en Indonésie, de co-arrangeur
d'une centrale de 750 MW en
Colombie, et d'arrangeur d'une usine

73 % de l'activité se situe hors de France



Engagements bancaires par zone géographique

d'incinération d'ordures ménagères en Grande-Bretagne.

Financement aéronautique
L'amélioration de la situation financière
des compagnies aériennes a favorisé
cette activité. La Banque est intervenue
comme chef de file d'opérations
pour un montant total de 2 milliards
de francs d'accords de crédits,
dont 600 millions de francs de crédit
acheteur. A noter que ces opérations
incorporent de plus en plus de valeur
ajoutée car les emprunteurs ont
fréquemment recours à des formules
de leasing à base fiscale.

► Financement à l'exportation
Une nouvelle organisation en dix entités géographiques facilite l'approche des clients faisant appel à des fournisseurs différents. Comme en 1994, cette activité est en nette progression - près de 60 % - avec 6,7 milliards de francs de contrats signés. Une part importante des opérations concerne le Moyen-Orient et l'Asie.

► Financement du négoce
L'activité reste toujours très soutenue
en Asie. Après les difficultés rencontrées
en 1994, elle a été assainie à Genève
et réorganisée aux Etats-Unis.
Les produits dérivés et le courtage
des produits pétroliers à terme
continuent de se développer fortement.

► Financement d'acquisitions
Ce type de financement, à fort effet
de levier, a bénéficié d'une conjoncture
favorable en 1995 avec l'accroissement
du nombre d'opérations de

fusions/acquisitions. Elle enregistre des résultats très satisfaisants aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Financement des médias
Désormais proposée au niveau mondial
avec l'installation d'une équipe
à Singapour, cette activité est en pleine
progression. En 1995, la Banque
a monté une dizaine d'opérations
et obtenu des mandats d'arrangeur dans
des secteurs très variés : le câble aux
Etats-Unis et en France, la téléphonie
cellulaire en Grande-Bretagne,
la télévision payante en Australie...

► Financement de l'immobilier
La Banque a poursuivi la réduction
de ses encours dans ce secteur toujours
en difficulté et a ramené à 5,5 milliards
de francs (contre 6,9 milliards en
1994) ses engagements vis-à-vis
des professionnels de l'immobilier.

Objectifs 1996

- accroître la pénétration de la Banque en Europe au sein d'une clientèle très ciblée,
- poursuivre le développement des financements spécialisés en Europe et en Asie,
- maintenir la vigilance en matière de risques.





La banque de marché : un exercice en recul

En fin d'année, la Banque a décidé de scinder ses activités de marché en deux métiers distincts : d'une part les opérations liées aux actions, d'autre part les interventions sur les marchés obligataires, les produits de change et l'ensemble des produits dérivés. Cette séparation a un triple objectif : - renforcer la position compétitive

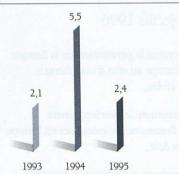
- de la Banque,
 assurer une meilleure synergie entre
- les activités liées aux marchés et les autres métiers,
- et ainsi accroître la qualité du service rendu aux clients.

Actions : faible activité des marchés européens

L'activité développée par la Banque dans le domaine des actions est relativement récente. Sa stratégie : jouer un rôle de premier plan dans les transactions (marché secondaire) et se donner les moyens de devenir un acteur majeur en matière d'émissions (marché primaire).

▶ La baisse importante du volume d'activité des marchés primaires en 1995 a entraîné une diminution des recettes, mais la Banque a réussi à maintenir sa position au septième rang des teneurs de plume d'émissions internationales. La moindre activité sur le marché secondaire explique que les revenus de courtage soient demeurés en deçà des attentes.

Baisse du volume du marché primaire actions



Volume des émissions d'actions dirigées par la Banque (en milliards d'écus) La Banque dispose en revanche d'une très forte position sur le marché secondaire des actions européennes. Elle le doit à la qualité de sa recherche et à sa force de distribution. En Amérique latine, elle détient une part de marché significative Par ailleurs, elle a acquis en 1995 un siège à la Bourse de Tokyo. Enfin, divers accords de coopération ont été conclus, au Brésil, en Russie et en Inde.

Produits de taux, de change et dérivés : des performances inégales

La Banque Paribas est l'un des leaders mondiaux pour les transactions sur les marchés obligataires.

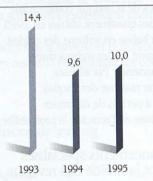
- ▶ Sur les marchés primaires, la Banque Paribas a conservé sa part de marché malgré la forte baisse du volume des transactions. Elle reste leader en francs français et en écus (13 % de part de marché) et se classe désormais parmi les dix premiers intervenants pour les émissions en deutsche marks et en dollars.
- ► En ce qui concerne le marché secondaire, les efforts ont principalement porté sur les obligations d'Etat, afin de conforter la position déjà acquise par la Banque en francs français et en écus, et de développer ses interventions dans les autres monnaies européennes, notamment le deutsche mark. Au Japon, où la Banque est le seul "primary dealer" européen (spécialiste en valeurs d'Etat japonaises), l'accent est mis sur la clientèle domestique. Enfin la Banque enregistre de très bons résultats sur des activités à haute valeur ajoutée (swaps d'actifs, taux flottants, dettes de pays émergents).
- S'agissant des produits dérivés

 (swaps, options sur devises, dérivés sur actions, etc.), les revenus,
 traditionnellement élevés, ont été affectés par une baisse du volume des transactions, de mauvaises

positions en dollars et en yens pour les swaps, et des pertes sur options de change en début d'année. Ceci a conduit la Banque à améliorer les outils et les procédures de contrôle des risques. Par ailleurs, elle intensifie ses efforts de recherche et de marketing sur les produits structurés afin d'offrir aux clients un service plus individualisé.

Dans les changes et les produits court terme, la baisse des taux d'intérêt et la volatilité des taux de change ont favorisé les recettes de trading. Forte d'une solide clientèle en France, la Banque poursuit son développement dans le monde, notamment en Amérique du Nord et en Asie.

Maintien de la part de marché des émissions obligataires



Evolution du volume des émissions d'obligations dirigées par la Banque Paribas (en milliards d'écus)

Objectifs 1996

- favoriser l'obtention de nouveaux mandats grâce à une intégration plus étroite des activités de marché au sein de la Banque,
- accroître les parts de marché sur les transactions d'actions et internationaliser l'origine des émissions,
- devenir un des leaders mondiaux sur les marchés obligataires dans les trois grands blocs de devises : dollar, yen et les grandes monnaies européennes.

La banque de gestion : tassement des recettes

Le Département Gestion Institutionnelle et Privée gère les fonds confiés à la Banque par des investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, fonds de pension, entreprises, institutions gouvernementales, associations caritatives, etc.) et des particuliers détenteurs d'un patrimoine élevé.

Son organisation commerciale est structurée en fonction du type de clientèle, institutionnelle ou privée, tandis que les moyens de recherche et de gestion des fonds sont regroupés dans une entité commune, Paribas Asset Management. Où qu'il soit dans le monde, tout client de la Gestion Institutionnelle et Privée bénéficie ainsi de la totalité des compétences de PAM et de la gamme complète des produits.

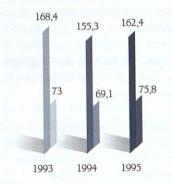
Reprise de la collecte au second semestre

Avec 238 milliards de francs d'actifs gérés en fin d'année, l'exercice 1995 a connu une progression sensible du stock d'actifs (+ 6,3 % en un an) mais les encours moyens restent en léger retrait (- 1 %) par rapport à 1994. Les gains ont été enregistrés au second semestre et sont dus autant à la collecte nette de capitaux, en particulier auprès de clients institutionnels, qu'aux bonnes performances de gestion.

La volatilité des marchés a pesé sur le comportement de la clientèle de particuliers qui a privilégié les produits à court terme peu rémunérateurs pour la Banque. Elle a également ralenti le volume des opérations, et ainsi réduit les recettes, notamment de commissions de placement, de courtage et de change (-11 % au total).

La politique de gestion de la Banque lui a valu de remporter en 1995 la Corbeille long terme décernée par le magazine Mieux Vivre Votre Argent, récompensant la meilleure gestion de Sicav sur cinq ans en France.

Progression des encours gérés (en milliards de francs / fin de période)



- Gestion privée
- Gestion institutionnelle

Poursuite de l'effort commercial

La Gestion Institutionnelle dispose, depuis 1994, d'une organisation commerciale à l'échelle mondiale. Elle se développe conformément à ses objectifs avec une hausse des actifs sous gestion de 19 % pendant l'année. Quelques retraits de capitaux asiatiques à caractère spéculatif ont été plus que compensés par l'obtention de plusieurs mandats de gestion importants, dont deux atteignent plusieurs centaines de millions de dollars. La Gestion Institutionnelle a en particulier remporté plusieurs mandats auprès de banques centrales. Celles-ci constituent désormais une cible de clientèle importante.

Afin d'adapter son offre commerciale aux besoins spécifiques de ses différents clients, la Gestion Privée continue de segmenter son marché. Achevée en France, la réorganisation se poursuit à l'étranger. Caractéristique de l'approche très personnalisée adoptée par la Banque à l'égard de ses mandants, la gestion de portefeuille par objectifs permet d'optimiser la performance d'un investissement sur un laps de temps donné en fonction du degré de risque accepté par le client. Introduit en France en 1995, ce mode de gestion connaît un succès certain. Il est maintenant proposé au niveau international.

L'année 1995 a également vu le lancement de plusieurs nouveaux produits :

- une nouvelle gamme de contrats d'assurance-vie (Antin Gestion par Objectifs, Antin Gestion Sécurité, Antin Gestion Spécialisée), répondant à la variété des profils et des attentes des clients,
- une nouvelle gamme de fonds d'investissement, France Cliquet. Destinée à faire face à la volatilité des marchés boursiers et à la moindre rentabilité des produits de taux, elle offre à la fois la garantie du nominal investi et une participation à la hausse de la Bourse de Paris.

Objectifs 1996

- accroître encore la collecte de capitaux afin d'augmenter la rentabilité du dispositif commercial et de l'outil de gestion,
- intensifier la transformation des actifs confiés par la clientèle de particuliers vers des placements de longue durée mieux rémunérés,
- poursuivre les efforts de développement à l'étranger, en particulier en Asie.

La Banque conseil : une année fertile

L'activité de conseil auprès des entreprises et des gouvernements a été très soutenue un peu partout dans le monde. Dans ce contexte porteur, les recettes de l'année (+ 30 %) portent sur plus de 140 affaires mettant en jeu plus de 30 pays. Moins de 15 % d'entre elles proviennent d'opérations liées aux participations de Paribas Affaires Industrielles. Enfin, la taille des mandats s'accroît, entraînant celle des commissions.

En France, la Banque Paribas figure parmi les principaux acteurs intervenant dans ce domaine. En Europe, elle développe ses opérations transfrontalières et élargit l'ampleur de ses interventions. Ailleurs dans le monde, elle augmente significativement sa présence dans les pays émergents.

Reprise des fusions et acquisitions

Le volume des transactions est en forte hausse aux Etats-Unis et au Royaume-Uni et à un moindre degré en France. Les opérations transfrontalières se multiplient, notamment les investissements américains en France. La Banque a largement participé à ce mouvement, comme conseil du Crédit de l'Est lors de sa cession à General Electric Capital, et du groupe équipementier automobile Roth lors de son acquisition par Johnson Controls.

Phénomène plus récent, le secteur bancaire est à l'origine d'une dizaine d'opérations. Outre l'importante mission de conseil auprès du gouvernement français pour la restructuration du Crédit Lyonnais, qui a abouti à la création d'une structure ad hoc de cantonnement des participations, les principales transactions ont concerné la cession de la BFCE au Crédit National en France, l'acquisition d'Hypotheken Bank in Berlin par le Crédit Local

de France en Allemagne, et l'acquisition de Banco de Lima par Sudaméris au Pérou.

Développement du conseil en Europe

En France, les interventions de la Banque Paribas ont été très diversifiées :

- ► défense des intérêts des vendeurs dans la cession de Reydel Industries à Plastic Omnium,
- participation à plusieurs offres publiques d'achat de groupes étrangers sur des sociétés françaises (acquisition des Papeteries du Limousin par l'Irlandais Jefferson Smurfit, prise de contrôle de Porcher par le groupe américain American Standard),
- ➤ restructuration du groupe Schneider (l'OPA sur SPIE Batignolles, suivie d'une fusion, a été la principale opération d'ingénierie réalisée sur la Bourse de Paris en 1995),
- ▶ opérations de "squeeze out" (première banque à avoir introduit cette technique en France, la Banque Paribas a réalisé en 1995 une dizaine d'offres publiques de retrait suivies d'un retrait obligatoire, en particulier sur des filiales des groupes Total et Eiffage).

La Banque se déploie également en Europe :

- ➤ en Allemagne, où elle a accompagné plusieurs groupes français dans leur politique de croissance externe, notamment Clarins,
- ► en Italie, avec plusieurs opérations importantes pour les groupes Enichem et Finmeccanica, ainsi qu'une mission de conseil auprès du groupe Italgas à l'occasion de la privatisation de la société Tigas en Hongrie,

► en Espagne, où les efforts de marketing ont permis d'obtenir de nouveaux mandats prometteurs pour 1996.

Nombreuses missions de privatisations

En Europe, le Département a été conseil du gouvernement français pour la privatisation d'Usinor (en liaison avec le Département des Activités de Marché), tandis que Cobepa, filiale belgo-luxembourgeoise du Groupe, a apporté son concours à Swiss Life lors de la privatisation du Crédit Agricole en Belgique.

L'essor de la Banque est sensible dans les pays émergents. Les missions réalisées ou en cours concernent principalement les ressources naturelles (mines, gaz) et les services publics, deux secteurs d'expertise traditionnelle de la Banque. Les mandats obtenus en Russie, en République tchèque, en Hongrie ou au Kazakhstan illustrent la forte position acquise par la Banque dans cette partie du monde. En Amérique latine, les missions se succèdent : au Brésil (où la Banque est conseil de la Lyonnaise des Eaux), en Bolivie, ainsi qu'à Trinidad et Tobago.

Objectifs 1996

- continuer à accroître le nombre et la taille des opérations transfrontalières, en Europe et de part et d'autre de l'Atlantique,
- développer les positions acquises dans les pays émergents, principalement en Europe de l'Est et en Amérique latine.

Métier titres : un leadership européen

L a Banque Paribas est devenue en 1995 un intervenant majeur du marché de la conservation et de la compensation de titres en Europe. Fin 1995, la conservation totale s'élève à 1 450 milliards de francs pour 1,8 million de transactions annuelles.

La Banque propose à une clientèle de sociétés de bourse, de banques, d'investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite, sociétés de gestion d'OPCVM) et d'entreprises industrielles et commerciales, une gamme complète de produits liés à la vie d'un titre : conservation, règlement/livraison, paiement des dividendes, gestion des espèces, augmentation de capital, émission d'obligations convertibles, application des diverses conventions fiscales, etc.

Prenant en compte la complexité croissante de la demande et la diversité des opérations qui ne se limitent plus à la seule gestion des actions et obligations, elle développe également un certain nombre de services sur mesure : prêt/emprunt de titres, gestion de produits dérivés, sous-traitance de back-offices, gestion de l'actionnariat des entreprises, services télématiques, informations financières.

Au niveau international, nombreux sont les grands brokers et les global custodians étrangers (conservateurs de titres intervenant à l'échelle mondiale) qui ont choisi les services de conservation et de compensation de la Banque Paribas pour leurs opérations en Europe.

La Banque assure également l'activité de conservation de valeurs étrangères pour le compte de grands institutionnels français sur plus de 50 places financières. Une bonne résistance dans un environnement difficile

Grâce à ses efforts commerciaux, tant auprès de la clientèle française que de la clientèle internationale, la Banque a enregistré une hausse significative de ses actifs en conservation en France (plus de 25 %). Cela lui a permis de compenser partiellement l'érosion des marges due à l'accroissement de la concurrence.

En France, la baisse sensible du nombre des opérations lancées sur le marché financier par rapport à 1994 a réduit les recettes liées aux services rendus aux émetteurs. En outre, en France comme au Luxembourg, la baisse générale des taux d'intérêt à court terme a diminué les recettes de trésorerie assises sur le paiement des coupons.

Un développement à l'international

L'année 1995 a été marquée par l'acquisition des activités de conservation et de compensation des titres en Europe de la banque américaine J. P. Morgan.

La grande complémentarité de l'offre des deux banques a facilité cette opération porteuse d'économies d'échelle.

En terme de produits et de clients, la Banque était jusqu'à présent surtout orientée vers les global custodians, alors que J. P. Morgan était principalement tournée vers les brokers.

Sur le plan géographique, la Banque exerçait cette activité en France, au Luxembourg, en Grèce, en Turquie, à Singapour et en Suisse alors que J.P. Morgan était fortement implantée sur des places où la Banque Paribas voulait se développer (Italie, Espagne, Allemagne).

Les effectifs du métier titres passent de 400 à 700 personnes environ, avec une présence forte dans un nombre de pays deux fois plus élevé.

Objectifs 1996

- achever l'intégration des activités de la Banque Paribas et de J.P. Morgan, des équipes et des systèmes opératoires,
- tirer parti de la complémentarité des deux fonds de commerce pour développer l'offre de produits et de services,
- jouer de l'effet réseau pour développer la clientèle.

Participations financières et immobilières

Compagnie de Navigation Mixte

Pourcentage du capital détenu : 30,5 % (97,7 % par l'ensemble du Groupe Paribas après prise de contrôle et offre publique d'achat à fin mars 1996).
Résultat net consolidé, part du Groupe : 1 507 millions de francs.

L'exercice 1995 s'est traduit pour la Compagnie de Navigation Mixte par une perte nette consolidée (part du Groupe) de 1 507 millions de francs. Cette perte inclut 1 065 millions de francs de provisions au titre des éléments suivants :

- ▶ le résultat de la Compagnie Financière de Paribas, qui conduit la Compagnie de Navigation Mixte à valoriser sa participation dans cette société à 440 F par action (valeur d'actif net réestimé), soit une perte de 595 millions de francs;
- ▶ l'alignement de la valeur des titres détenus dans la société Allianz Via Holding France sur son actif net consolidé prévu au 31 décembre 1995, soit une perte de 470 millions de francs due, en grande partie, aux changements de méthode comptable intervenus du fait de la mise en vigueur du nouveau Plan Comptable applicable aux sociétés d'assurances.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a souligné qu'il existait une grande incertitude sur la valeur d'utilité de cette participation, dont l'appréciation pourrait être significativement affectée par la situation d'Allianz Via Holding France dans le contexte plus général de l'assurance en France, et par les relations entre les deux actionnaires principaux d'Allianz Via Holding France, conditionnées pour partie par les suites du litige qui les oppose devant la Cour d'Appel de Paris qui a ordonné

une expertise dont le déroulement sont actuellement en cours. La Compagnie de Navigation Mixte ne distribuera pas de dividende au titre de l'exercice 1995.

Finaxa

Pourcentage du capital détenu : 25,5 % Résultat net consolidé, part du Groupe : 795 millions de francs.

Finaxa est le holding de contrôle du groupe Axa. Début 1996, le groupe Axa a procédé à une augmentation de capital de 5,9 milliards de francs afin d'améliorer sa structure financière. Cette opération s'est accompagnée d'une simplification de son actionnariat, par la fusion absorption d'un holding intermédiaire, Midi Participation. Au dénouement de cette opération, Finaxa contrôlera environ 31 % de Axa SA.

L'exercice 1995 de Axa s'est caractérisé par :

- ▶ l'internationalisation croissante de son activité avec d'une part, l'acquisition d'une participation majoritaire dans National Mutual en Australie, à la suite de la démutualisation de cette société, et d'autre part, l'intégration opérationnelle des acquisitions réalisées en 1994 (Victoire en Belgique et Boreal Assurances au Canada) :
- ▶ le renforcement de la position du Groupe dans les activités de réassurances avec l'acquisition de Abeille Réassurances ;
- ▶ l'augmentation de 6,5 % de la participation d'Axa dans le Crédit National suite à l'offre publique d'échange lancée par le Crédit National sur sa filiale de capital investissement IFD;

▶ la croissance des cotisations d'assurances de 4,2 % à taux de change et périmètre constants qui s'établissent à 100 milliards de francs dont 64 % au titre de l'assurance vie.

▶ un résultat net, part du Groupe en progression de 20,3 % à 2 730 millions de francs. Au total, le résultat net, part du groupe de Finaxa, s'établit à 795 millions de francs, en augmentation de 11,3 % par rapport à l'exercice précédent.

AGF

Pourcentage du capital détenu : 1,6 % (2,0 % pour le Groupe Paribas). Résultat net consolidé, part du Groupe : 1 082 millions de francs.

L'année 1995 a été marquée par un assainissement du bilan des AGF avec la constitution de provisions importantes sur l'immobilier, sur l'assurance (assurance construction, et assurance prévoyance) et les charges de retraite. L'adoption du nouveau plan comptable a conduit par ailleurs les AGF à déprécier ligne à ligne certains actifs. Au total, ces dépréciations n'ont eu aucun impact en résultat, les provisions supplémentaires ayant été compensées par l'activation des frais d'acquisition en assurance-vie. Les fonds propres au bilan ont en revanche été diminués de 9,4 milliards de francs pour atteindre 20,4 milliards de francs avant résultat.

L'exercice 1995 a été marqué par :

▶ une croissance de 11,2 % du chiffre d'affaires à 77,3 milliards de francs avec notamment une hausse de 25 % du chiffre d'affaires de l'assurance-vie en France grâce aux accords de partenariat conclus avec la Poste. Ceci place les AGF au troisième rang des compagnies d'assurance françaises et au 8ème rang en Europe.

▶ la poursuite du redressement des résultats techniques de l'assurance dommages avec la baisse de la sinistralité dans la plupart des branches et la diminution des frais de gestion et de distribution, ▶ la diminution des pertes, tant à l'étranger sur la filiale UFE que dans le secteur bancaire en France, avec le retour à l'équilibre de la Banque du Phenix et la réduction des pertes du Comptoir des Entrepreneurs.

Le résultat net 1995 part du groupe s'établit à 1 082 millions de francs, en progression de 23 % par rapport à 1994.

Cogedim

Pourcentage de capital détenu : 21,2 % (100 % détenus par l'ensemble du Groupe Paribas). Résultat net consolidé, part du Groupe : - 1 175 millions de francs.

La société Cogedim a fait l'objet de plusieurs mesures de restructuration au cours de l'exercice 1995, avec notamment la transformation en Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, la nomination de Henri Caro à la présidence du Directoire, et la reconstitution des fonds propres de la Société ; à l'issue de cette recapitalisation, le capital de Cogedim était détenu à hauteur de 99,98 % par le Groupe Paribas. L'activité commerciale de l'exercice 1995, en sensible retrait sur 1994, a porté tous secteurs confondus, sur un total de 1 435,5 millions de francs. dont 633 millions de francs de ventes au détail de logements neufs (contre 1 025 millions de francs en 1994), 406 millions de francs de ventes en bloc, 226 millions de francs de prestations de service, et 17 millions de francs de transactions dans l'ancien.

Ce recul provient notamment de l'attentisme des investisseurs potentiels (climat pré-électoral du début d'année et effet d'annonce des mesures à venir en faveur du logement), ainsi que d'une nouvelle dégradation du marché de l'immobilier d'entreprise. Tirant les conséquences de la crise. Cogedim a décidé d'arrêter le lancement de bureaux en blanc, et de ne pas engager de nouvelles opérations d'aménagement : la Société va désormais se recentrer et capitaliser sur son image de constructeur haut-de-gamme, en développant son activité de prestations de services et en limitant son activité de promoteur à risque à la promotion de logements de qualité, à Paris et dans le Sud-Est de la France.

Dans ce contexte, le résultat consolidé se traduit par une perte de 1 175 millions de francs, après un abandon de créance de 736 millions de francs consenti par la Banque Paribas.

Après prise en compte de ce résultat, l'exposition au risque de promotion de la Société est en réduction très significative et son stock de promotion, exprimé en valeurs de vente estimées au 31 décembre 1995, s'élève à 2 764 millions de francs hors taxes, soit une réduction de 63 % par rapport à fin 1994. Cette évolution résulte des ventes, des provisions et des réaménagements de programmes; par ailleurs, les opérations d'aménagement sont désormais prises en compte en valeur de cession des charges foncières, et non plus en valeur à terminaison des programmes.

Compagnie Foncière

Pourcentage du capital détenu : 54,8 % (61,6 % pour l'ensemble du Groupe Paribas). Résultat net consolidé, part du Groupe : 52 millions de francs. La Compagnie Foncière détient un patrimoine locatif de bureaux (pour l'essentiel à Paris) et de centres commerciaux de première couronne.

La Compagnie a été affectée en 1995 par les difficultés du marché de l'immobilier de bureaux. Ses loyers consolidés ont accusé une baisse de 8,2 % à 117 millions de francs. Le taux d'occupation des immeubles est cependant resté satisfaisant, se maintenant au-dessus de 90 %.

Le résultat net consolidé, de 52 millions de francs, est en régression de 16 % par rapport 1994 (61,8 millions).

Le dividende par action est identique à 1994, soit 27 francs par action, ce qui représente un revenu global de 40,50 francs après prise en compte de l'impôt déjà payé au Trésor.

Erbé

Pourcentage du capital détenu : 45,2 % Résultat net consolidé, part du Groupe : 78 millions de francs.

Erbé, holding belge commun aux Groupes Frère-Bourgeois (53 %) et Paribas (47 %), est partie prenante aux accords stratégiques passés entre les Groupes Frère (Frère-Bourgeois, Erbé, Fibelpar et CNP) et Power, visant à assurer le co-contrôle du Groupe Pargesa-GBL-Parfinance. Erbé est l'actionnaire de contrôle du Groupe Fibelpar (dont il détient 54 %); ce dernier détient à son tour 46 % (43 % dilué) de la Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP). Outre sa quote-part dans les actifs de CNP. Erbé détient également en direct des intérêts dans le secteur viticole (Château Rieussec, Palais du Vin) et indirectement - via Fibelpar - dans Belgian Sky Shops, société exploitant les magasins hors taxes de l'Aéroport de Bruxelles.

Au cours de l'année 1995, ces participations de diversification n'ont pas connu d'évolution majeure.



CNP

Pourcentage du capital détenu : 14,2 % Résultat net consolidé, part du Groupe : 400 millions de francs.

La Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP) est une société holding de droit belge contrôlée par Fibelpar; cette dernière est elle-même contrôlée par Erbé détenue à 47 % par le Groupe Paribas et à 53 % par le Groupe Frère. La CNP contrôle l'ensemble Pargesa-GBL-Parfinance conjointement avec les Groupes Frère et Power; elle détient donc - directement ou indirectement des participations de contrôle ou de contrôle conjoint, principalement dans Petrofina, Royale Belge, CLT, Imetal, BBL, Tractebel, Bernheim-Comofi et Orior. La CNP joue également un rôle d'actionnaire professionnel dans des investissements de diversification tels Editions Dupuis (bandes dessinées), Helio Charleroi (impression en héliogravure), Cacao Barry (cacao et chocolat), Vital Sogeviandes (viandes et plats cuisinés), Transcor (trading de charbon et de pétrole), Artemis (trading d'oeuvres d'art) et ACP (acide carbonique).

Enfin, certains investissements dans d'autres groupes financiers ou industriels (Société Générale de Belgique, Cobepa, Espirito Santo Financial Holding, Elf Aquitaine, Compagnie Générale des Eaux, Paribas et UAP) privilégient la constitution d'un réseau capitalistique européen.

Le portefeuille de la CNP n'a pas connu d'évolution majeure en 1995 ; la société a concentré ses efforts sur l'optimisation des rendements des divers constituants de ce portefeuille, sur l'usage prudent de produits dérivés ainsi que sur la gestion active de sa trésorerie.

Finance One

Pourcentage du capital détenu: 7,3 % Résultat net consolidé, part du Groupe : 371 millions de francs.

Finance One est la plus grande société financière thaïlandaise en termes de total du bilan, de revenus et de fonds propres. Le total du bilan des comptes consolidés s'élève à 5 150 millions de

L'exercice 1995 s'est caractérisé

par une forte croissance (+ 20 %) de l'activité prêt alors que le revenu de courtage diminuait en raison de l'atonie du marché. Le dividende payé en 1995 s'est élevé à 56 millions de dollars, soit 0,14 dollar

Compagnie Financière Ottomane

Le bénéfice net consolidé

Pourcentage du capital détenu: 35,1 % (49.9 % pour le Groupe Paribas). Résultat net consolidé, part du Groupe : 123 millions de francs.

de l'exercice 1995 s'est élevé à 123 millions de francs français. après prise en compte de la perte de change nette sur les capitaux investis dans la filiale bancaire turque, Osmanli Bankasi. Le résultat d'exploitation net de cette dernière s'est élevé à 2 338 milliards de livres turques (167 millions de francs français) contre 2 042 milliards en 1994, dans un environnement économique et politique difficile. Le rendement des investissements hors Turquie s'est fortement amélioré. Les bons résultats de l'exercice ont permis de proposer un dividende de 12,50 francs avant impôt par action.

Rapport du Directoire

Revue financière des comptes consolidés

e résultat net consolidé global de Lla Banque Paribas pour l'exercice 1995 est une perte de 2 494 millions de francs contre un résultat positif de 1 136 millions de francs en 1994. Le résultat net part du Groupe est une perte de 2 872 millions de francs contre un profit de 844 millions de francs en 1994.

Eléments particuliers

Réduction de la valeur de la de Navigation Mixte dans les comptes du Groupe Paribas

Tirant les conséquences des informations communiquées par le nouveau Président de la Compagnie de Navigation Mixte sur la situation de la société et des nouvelles orientations stratégiques du Groupe Paribas vis-à-vis de cette participation, la Banque Paribas a décidé de constater la diminution de la valeur de la participation de la Compagnie de Navigation Mixte dans ses comptes. En conséquence, la contribution de la Compagnie de Navigation Mixte représente pour la Banque Paribas une charge de 1 231 millions de francs qui se décompose comme suit :

- intégration des pertes 1995 de la Compagnie de Navigation Mixte, - évaluation des actions Paribas détenues par la Compagnie de Navigation Mixte à 350 francs par action,

- prise en compte d'une estimation de la participation de la Compagnie de Navigation Mixte dans Allianz Via Holding par comparaison avec les capitalisations boursières des sociétés d'assurances cotées et en tenant compte notamment du fait que la Compagnie de Navigation Mixte détient une minorité de blocage dans Allianz Via Holding.

Au total, la valeur comptable nette de la participation de la Banque Paribas dans la Compagnie de Navigation Mixte est passée de 1 159 francs par action au 31 décembre 1994 à 845 francs par action au 31 décembre 1995. Par ailleurs, la prime non amortie sur obligations convertibles de la Compagnie de Navigation Mixte a été provisionnée, soit une provision sur titres de 162 millions de francs et la survaleur négative résiduelle qui donne un profit de 239 millions de

francs a été amortie dans le poste "Amortissement de survaleur."

La décision de limiter désormais

► Repositionnement stratégique de la Cogedim

les activités de la Cogedim à la promotion de logements a conduit à dégager une contribution négative de 972 millions de francs pour la Banque Paribas, dont 736 millions de francs d'abandon de créances. Les pertes de la Cogedim intègrent : - le provisionnement des immeubles de bureaux destinés à être loués

- et immobilisés (500 millions de francs) sur la base de la capitalisation de taux de rendement (7 % en moyenne) appliqués à des valeurs locatives de marché,
- le provisionnement des terrains (ZAC) en valeur de cession en l'état (750 millions de francs),
- l'ajustement des prix des stocks de logements à la nouvelle détérioration des conditions du marché en 1995 (450 millions de francs).
- le solde représentant les provisions pour risques et la couverture des frais financiers futurs.

variation

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

en milliards de francs	1995	1994	1993	1994/1995
Produit global d'exploitation	8,94	12,78	15,94	- 30 %
Charges générales d'exploitation et amortissements	- 9,41	- 8,88	- 9,25	+6%
W. T.				1,2,17
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 0,47	3,90	6,68	NS
Dotation aux provisions	- 0,69	- 1,57	- 2,56	- 56,1 %
Impôt sur les bénéfices	- 1,34	- 1,20	- 1,09	+ 11,7 %
RÉSULTAT NET GLOBAL	- 2,49	1,14	3,03	NS
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	- 2,87	0,84	2,73	NS

Produit global d'exploitation

Le produit global d'exploitation s'établit à 8,9 milliards de francs, en baisse de 30,1 % par rapport à 1994. Le résultat net global est une perte de 2,5 milliards de francs et le résultat net, part du Groupe s'établit en perte de 2,9 milliards de francs.

Cette évolution du produit global d'exploitation reflète les éléments suivants :

- Les activités de marché enregistrent des recettes en net recul (1,6 milliard de francs contre 2,9 milliards en 1994). Il est à noter que ces recettes incluent une perte de 250 millions de francs liée à des positions prises en 1994 et dissimulées au niveau de la succursale de Madrid. Les recettes sur les activités actions sont en baisse sensible (après un exercice 1994 particulièrement élevé), et la contribution des activités de swap est marginale. Seul le marché obligataire s'est bien comporté, générant des recettes en hausse significative.

- La gestion "Actif-Passif" (3 milliards de francs) a tiré parti sur l'ensemble de l'année du mouvement de baisse des taux en Europe. Ces recettes sont ainsi en forte hausse.
- Les recettes des activités de Banque Commerciale (4,1 milliards de francs) sont en légère baisse, la réduction des encours de crédits et la pression sur les marges en France étant compensées par une nouvelle progression des commissions générées par les activitésde financement spécialisés.
- Les recettes du Métier Titres (0,4 milliard de francs) sont en légère progression. Les recettes des activités de conservation progressent, mais compte tenu du faible nombre d'opérations financières, les recettes des activités de service aux émetteurs sont en baisse. L'impact de l'acquisition de conservation locale des titres de JP Morgan, effective depuis le 15 novembre 1995, reste mineur sur l'exercice 1995.
- Les recettes du Métier Conseil (0,3 milliard de francs) continuent de croître, avec une taille moyenne des

commissions en hausse. Moins de 15 % des opérations sont réalisées avec des sociétés du Groupe Paribas.

- Les recettes de l'activité de Gestion Institutionnelle et Privée (1,8 milliard de francs), diminuent du fait d'une nouvelle réduction des encours moyens sous gestion, et d'une clientèle toujours très orientée sur des produits à court terme peu rémunérateurs.

Les recettes de la structure représentent un déficit de 2 213 millions de francs pour l'année 1995 contre un profit de 989 millions de francs en 1994. Les éléments de dégradation portent essentiellement sur les activités de promotion et de participations immobilières (-1 234 millions de francs) et sur le résultat des Sociétés Mises en Equivalence (-1 605 millions de francs) et des autres participations (-301 millions de francs). D'autre part, les revenus des fonds propres de la Banque s'établissent à 1 263 millions de francs (en baisse de 2 % par rapport

ÁNALYSE PAR MÉTIER DU PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION

en milliards de francs		1995	1994	variation
Banque commerciale	up all abus	4,08	4,50	- 9,3 %
Titres	23/10/2012 53-20	0,38	0,36	5,6 %
Activités de marché		1,61	2,94	- 45,2 %
Gestion institutionnelle et privée	the contract, rest	1,79	2,02	- 11,4 %
Conseil	5851	0,26	0,20	30 %
Gestion actif-passif	8,94	3,03	1,77	71,2 %
Structure et éléments non ventilés	12-0-	- 2,21	0,99	NS
PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION		8,94	12,78	- 30 %

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation et amortissements s'établissent à 9,4 milliards de francs, en hausse de 6 % (8,9 milliards de francs en 1994). Les dépenses de personnel progressent de 10,4 % pour une croissance des effectifs moyens de 3,7 %.

Provisions

Les provisions (- 56,1 %) baissent fortement à l'international et sur les risques immobiliers en France,

parallèlement à un renforcement du taux de couverture des encours immobiliers.

Au-delà de l'amélioration de l'environnement économique, cette évolution résulte, d'une part, des efforts significatifs entrepris en matière de gestion des risques bancaires, d'autre part, de la prise de conscience précoce par la Banque de l'importance de la crise immobilière et donc d'une politique de provisionnement rigoureux depuis plusieurs années.

L'impôt s'établit à un niveau élevé (1,3 milliard de francs), la localisation géographique des résultats ne permettant pas de compenser les déficits fiscaux de certaines entités déficitaires avec les bénéfices fiscaux des implantations profitables.

ANALYSE DES PROVISIONS

1995	1994	1993	Variation
373	184	1 001	+ 102,7 %
237	1 250	1 114	- 81,- %
190	232	442	- 18,1 %
5	47	230	- 89,4 %
185	185	212	
- 111	- 98	0	+ 13,3 %
689	1568	2 557	- 56,1 %
	373 237 190 5 185 -111	373 184 237 1 250 190 232 5 47 185 185 -111 -98	373 184 1 001 237 1 250 1 114 190 232 442 5 47 230 185 185 212 -111 -98 0

Encours sur les risques souverains

Comme en 1994, la Banque Paribas s'est trouvée en 1995 en position de reprise de provisions sur ses encours de risques souverains pour environ 100 millions de francs en raison, d'une part de la réduction des encours et d'autre part, de l'amélioration de la valeur de marché des risques pays représentés par des obligations Brady. Cette reprise de provision a pu être réalisée tout en améliorant le taux de

couverture économique des risques assurés et en maintenant le taux de couverture des risques non assurés.

- Les risques couverts par l'assurance ont diminué de 345 millions de francs à 4 455 millions de francs en raison essentiellement de la baisse du dollar. Le taux de couverture nominal représenté par le rapport entre la valeur à terme du contrat d'assurance et les provisions rapportés aux encours assurés est resté stable à 110 %. Le taux de couverture économique,

calculé en retenant la valeur actuelle du contrat d'assurance et non sa valeur à terme, à été porté de 53 % à 54 %.

- Les risques non couverts par l'assurance ont diminué de 271 millions de francs à 2 007 millions de francs. Le taux moyen de provision est resté inchangé à 41 %.

- Au total, l'encours net de provision des risques souverains de la Banque s'élève à 6,5 milliards de francs contre 7,1 milliards de francs en 1994.

RISQUES SOUVERAINS

en millions de francs	1995	1994	1993
Risques couverts			T a
Encours	4 455	4 800	5 881
Couverture par assurance	2 986	3 262	3 943
Couverture par provisions et autres garanties	1 921	2 039	2 276
Risques non couverts			
Encours	2 007	2 278	3 076
Provisions	829	933	1 192



Encours sur les professionnels de l'immobilier

Au 31 décembre 1995, les encours de la Banque Paribas sur les professionnels de l'immobilier, (promoteurs et marchands de biens) auxquels ont été ajoutées la valeur comptable des gages exercés dans le cadre de la mise en jeu des garanties sur des encours de cette nature, et la part du Groupe dans des activités directes de promotion, représentent un total, avant provisions, de 5,5 milliards de francs contre 6,9 milliards de francs en 1995 si l'on exclut les crédits accordés à Cogedim (2,9 milliards de francs) et aux grands groupes (0,4 milliard de francs). Ils se décomposent de la façon suivante :

Encours sur les professionnels de l'immobilier avant provisions

en milliards de francs

France	2,4
Grande-Bretagne	0,1
Suisse	1,8
Etats-Unis	1,0
Autres	0,3
TOTAL	5,6

Ces chiffres n'incluent pas les

des particuliers ni les opérations de

opérations de financement

crédit consenties à des sociétés non professionnelles de l'immobilier même si elles comportent, à titre de garantie complémentaire, un gage immobilier (par exemple opération de crédit-bail).

La diminution de 1,4 milliard de francs s'explique essentiellement par l'arrivée à échéance de certains crédits, notamment en Asie, et dans une moindre mesure par le passage en pertes définitives de crédits douteux, par l'abandon ou la cession de

Les sorties d'actifs ou de créances avec constatation de pertes s'accompagnent d'une utilisation de provisions, ce qui explique la diminution du stock de provisions, de 3,1 milliards de francs à 2,8 milliards de francs et ce malgré une dotation de l'exercice de 0,2 milliard de francs.

Le taux de couverture s'établit ainsi au 31 décembre 1995 à 50 %, contre 45 % au 31 décembre 1994.

La couverture des encours douteux s'établit à 64 %.

Risques liés aux activités de marché

Les efforts entrepris par la Banque Paribas pour améliorer l'efficacité de son suivi sur activités de Marchés se sont poursuivis en 1995. Ils ont porté essentiellement sur la généralisation des outils de mesure des risques (tant de marchés que de crédit) fondés sur des méthodes de simulation cohérentes, ainsi que sur la poursuite de l'intégration des sytèmes qui constitue un facteur clé dans le processus de contrôle.

► Risques de marchés

Les équipes de contrôle des risques de marchés (qui couvrent la mise en place d'outils de contrôle plus performants, la validation des modèles. ainsi que le suivi des positions et des limites de trading) ont été renforcées au cours de l'année pour assurer une couverture plus totale. Il faut signaler que l'année 1995 a été marquée par le développement d'un nouveau système de Valeur en Risque, satisfaisant aux dernières recommandations du Comité de Bâle et de la "Capital Adequacy Directive" (CAD). Ce système fait appel aux techniques de simulation les plus récentes. La Banque Paribas a d'ailleurs décidé de soumettre ce modèle à la validation de la Commission Bancaire afin de pouvoir reporter ses risques de marchés en 1996 dans le cadre de la CAD sur la base de son modèle interne.

Les données de Valeur en Risque fournies ci-dessous ont été établies sur la base du modèle qui était utilisé en 1995. L'approche de ce modèle était plus simple (approche en sensibilité au 2ème degré c'est à dire en Delta et Gamma). Le paramètrage utilisé est le suivant

variation du portefeuille sur un moisintervalle de confiance de 95 %

- données historiques considérées sur 2 ans et 3 mois (le jeu le plus défavorable étant pris en compte). Il est important de noter que ce modèle ne prend pas en considération les compensations entre les activités ni les corrélations entre différents sousjacents ; il est par conséquent extrêmement conservateur.

Le niveau moyen de la Valeur en Risque s'établit à 1329 millions de francs, soit une réduction de 15% par rapport à 1994. Les "mini" et "maxi" constatés par activité et pour l'ensemble du métier sont reportés dans le tableau ci-contre ; à cet égard, la ligne "Total" n'est pas la somme des "mini" et "maxi" constatés par activités.

► Risques de contreparties

Afin d'être à même d'appréhender de la façon la plus juste les risques potentiels de contreparties, un outil totalement automatisé des risques de contreparties a été développé en 1995 pour une mise en place, début 1996. Ce système a été développé sur des concepts très homogènes à ceux d'un calcul de Valeur en Risque, avec toutefois un horizon de temps beaucoup plus long, matérialisant ainsi la grande similitude d'approche qu'il doit y avoir dans l'appréciation des risques de contreparties et dans celle des risques de marché. Les encours de risques de contreparties s'élevaient à fin 1995 à 36 963 millions de francs, avant prise en compte des collatéraux reçus. Après prise en compte de ces collatéraux, ce montant était de 33 101 millions de francs.

VALEURS EN RISQUE AU SEIN DU MÉTIER ACTIVITÉS DE MARCHÉ

	on as us readed rate.	1994		
En millions de francs (1 Ecu = 6,2631 FRF)	moyenne	minimum	maximum	moyenne
Swaps	456	418	719	516
Change	122	85	176	205
Obligations	514	330	557	544
Actions	237	123	369	306
TOTAL	1329	1228	1532	1571

RISQUE DE CONTREPARTIES DE LA BANQUE PARIBAS PAR NIVEAU DE NOTATION

valeur liquidative positive	collatéral reçu	liquidative positive nette de collatéral
6 839		6 839
10 289	- 408	9 881
8 705	- 359	7 525
11 129	- 2 273	8 857
36 963	- 3 040	33 101
	liquidative positive 6 839 10 289 8 705 11 129	liquidative collatéral positive reçu 6 839 10 289 - 408 8 705 - 359 11 129 - 2 273

RISQUE DE CONTREPARTIES DE LA BANQUE PARIBAS PAR PAYS D'ORIGINE DE LA CONTREPARTIE

6 905	- 265	5 819
5 447		5 447
7 671	- 1867	5 803
14 223	- 165	14 058
2 717	- 743	1 974
36 963	- 3 040	33 101
	5 447 7 671 14 223 2 717	5 447 7 671 - 1867 14 223 - 165 2 717 - 743

RISQUE DE CONTREPARTIES DE LA BANQUE PARIBAS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Etablissements financiers	19 062	- 1 629	16 612
Sociétés industrielles	8 936	- 1 411	7 525
Gouvernements	8 964		8 964
TOTAL RISQUE DE CONTREPARTIES	36 963	- 3 040	33 101

créances.

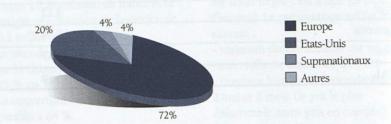
Les tableaux ci-avant précisent les montants nets de risques de contreparties, pour les produits dérivés de gré à gré (swaps, caps, floors, swaptions et dérivés sur actions) par niveau de notation (ratings), par pays et par type de clientèle.

Les montants mentionnés représentent les valeurs liquidatives nettes (lorsqu'elles sont positives) des portefeuilles de contreparties.

▶ Paribas Dérivés Garantis

Paribas Dérivés Garantis (PDG) a pour objet de garantir certains engagements de la Banque Paribas dans les transactions de produits dérivés. La structure a reçu la notation AAA de Standard & Poors, de Moodys et de Fitch. Pour sa deuxième année d'activité, PDG a consolidé sa position en augmentant, de manière significative, le nombre et la qualité de crédit de ses contreparties. Au 31 décembre 1995, la structure disposait d'un capital de 800 millions de francs et garantissait un montant notionnel de 198 milliards de francs. Du point de vue du ratio de solvabilité, ce capital est déduit des fonds propres consolidés du Groupe Paribas.

Répartition géographique des contreparties en notionnels au 31/12/95



Répartition par qualité de crédit des contreparties en notionnels au 31/12/95



La Banque et son personnel

Les effectifs de la Banque Paribas en France s'élèvent à 3 504 personnes à la fin décembre 1995 contre 3 339 fin décembre 1994, soit une augmentation de 165 personnes (dont une centaine au titre de l'intégration des équipes de J.-P. Morgan à la Banque Paribas).

Au niveau mondial, en tenant compte des succursales étrangères et des filiales consolidées en France et à l'étranger, les effectifs bruts comprennent 10 026 personnes à la fin décembre 1995 contre 9 589 à la fin de l'année précédente, soit une augmentation de 437 personnes comprenant l'impact de l'intégration du personnel de J.-P. Morgan en Europe, soit 275 personnes.

Parmi les événements importants concernant la vie sociale en France en 1995, il convient de relever :

▶ La mise en place d'un régime supplémentaire de retraites par capitalisation dont le financement est assuré à la fois par une partie des réserves de la Caisse de retraites et par les économies de cotisations retraites réalisées à l'occasion de l'intégration du régime de retraites de la profession bancaire dans les régimes interprofessionnels ARRCO/AGIRC.

▶ Le plan de restructuration du réseau province, qui avait été présenté fin 1994, a été progressivement mis en oeuvre après consultation des instances représentatives. Quatre centres administratifs régionaux sont opérationnels à la fin 1995 ; les deux derniers devant l'être au cours du premier semestre 1996. Un important dispositif d'accompagnement a été mis en place afin de permettre le reclassement et la mobilité du plus grand nombre des personnes concernées par cette restructuration.

► Les élections pour le renouvellement des délégués du personnel et des membres des comités d'établissement - Paris, Province - ont lieu à la fin du premier semestre.

▶ Le Comité de Groupe, institué en 1994, comprenant des représentants des trois entités bancaires du Groupe Paribas (Crédit du Nord, Compagnie Bancaire et Banque Paribas) a été réuni deux fois en 1995 sous la présidence d'André Lévy-Lang. Cette nouvelle instance a ainsi pu débattre de l'évolution des activités, de la situation

financière, des résultats, des synergies et de l'emploi dans le Groupe Paribas.

Par ailleurs, au plan européen, les activités de conservation locale et de règlement/livraison de titres de la Banque J.-P. Morgan Europe ont été repris par la Banque Paribas en novembre 1995. Ce transfert d'activités a entraîné l'intégration de 275 personnes dans les implantations de Paribas en Europe (Paris, Milan, Madrid. Francfort et Bruxelles).

En 1995, les actions de formation ont été centrées sur les domaines suivants :

- ► La mise en place d'une structure décentralisée au niveau des métiers,
- ► Les actions de formation développées par ces derniers ont mis l'accent sur la capacité de négociation, le management et la bureautique autant que sur les compétences techniques propres à chacun des métiers,

C'est ainsi qu'a été mis à l'étude et arrêté fin 1995 un projet de séminaire international d'intégration pour les jeunes diplômés, au plan mondial, le "Young Executives Program".

Evolution et perspectives

Au cours de l'exercice 1995, la Banque Paribas a évolué dans un contexte de baisse des taux d'intêrets et dans une conjoncture économique en voie de redressement. L'activité et le résultat de la Banque Paribas en 1995 ont été de nouveau affectés par la mauvaise tenue des marchés financiers et la persistance de la crise immobilière.

L'activité de la Banque en 1996

dépendra pour une part de l'évolution des marchés financiers.La faible croissance, voire la récession dans certains pays d'Europe, prévue pour le premier semestre de l'année et les prévisions de retour à une croissance plus soutenue au second semestre ne devraient pas influer de façon significative sur la demande de crédit.

L'environnement immobilier, morose depuis plusieurs années, notamment

en France, ne devrait pas connaître d'évolution significative en 1996.

La maîtrise et la qualité des risques devraient être améliorés grâce à l'unification de leur gestion pour l'ensemble de la Banque au sein d'un département des risques . La Banque Paribas s'efforcera de répliquer à la concurrence au niveau mondial par la spécialisation dans des domaines où son expertise est reconnue.



21

CAPITAL DE LA BANQUE PARIBAS À LA DATE DU 28 FEVRIER 1996

		The Control of the Co	CANAL TON THE PARTY OF	The second second	
Actions A	Actions B	CIP ⁽¹⁾	CDV ⁽²⁾	% capital	% DV
7 651 172	302 880	0	773 143	64,30 %	66,08 %
2 216 006	2 223 967	200 000	7 2005 pt	33,68 %	33,22 %
305 548	10	anger I reger	Accid	0,70 %	0,70 %
2				0,00 %	0,00 %
0 172 728	2 526 857	200 000	773 143	98,68 %	100,00 %
		573 143		1,32 %	ETOIN H
0 172 728	2 526 857	ALIVER SERVICE	773 143	100,00 %	100,00 %
3 472 728		ON SIGNAMA	et des libales		
(0 172 728) 172 728 2 526 857) 172 728 2 526 857	0 172 728 2 526 857 200 000 573 143 0 172 728 2 526 857	0 172 728 2 526 857 200 000 773 143 573 143 0 172 728 2 526 857 773 143	0 172 728 2 526 857 200 000 773 143 98,68 % 573 143 1,32 %

⁽¹⁾ Certificats d'Investissements Privilégiés.

DONNÉES CARACTÉRISTIQUES DE LA BANQUE PARIBAS ET DE SES PRINCIPALES FILIALES AU 31 DÉCEMBRE 1995

en millions (sauf mention contraire)	Banque Paribas (comptes non consolidés) en FRF	Banque Paribas Belgique S.A. 1 BEF=0,17 FRF en BEF	Banque Paribas Suisse S.A. 1 CHF=4,27 FRF en CHF	Banque Paribas Luxembourg S.A. 1 LUF=0,17 FRF en LUF	Banque Paribas Nederland N.V. 1 NLG=3,05 FR en NLG
Capital	4 347	4 600	338	2 250	164
Participation de la Banque Paribas	right - Stand	63,2 %	99,3 %	100 %	100 %
Fonds propres (1)	15 792	18 025	773	6 673	227
	(+ 1,9 %)	(+6,5 %)	(-0,6%)	(+ 6,4 %)	(+ 1,3 %)
Total du bilan	675 529	614 579	6 452	273 763	7 369
	(-2,1%)	(+9,5%)	(-8,5 %)	(+ 7,3 %)	(+ 1,4 %)
Total des crédits	127 954	107 759	2 283	23 560	2 380
W. T. W. W. T. W.	(-0,5 %)	(+ 0,8 %)	(-15,3 %)	(-12,6 %)	(+ 25,3 %)
Total des dépôts	58 859	155 194	3 742	106 023	2 533
	(-3%)	(-4,7%)	(+4,5 %)	(-13,6 %)	(-6,6 %)
Produit net bancaire	6 216	7 785	201	3 586	105
	(- 12,3 %)	(-6,5 %)	(+ 16,2 %)	(-5,7%)	(+ 19,3 %)
Bénéfice net	- 3 431	1 896	10,3	1 053	17
	N.S.	(+ 6,4 %)	(+ 39,2 %)	(+ 6,3 %)	(+ 183 %)
Distribution globale	41	1 214	s mossifics21	650	13
	(-94,3)	(+ 10,7 %)	astop sidat — ei	(+ 35,7 %)	(+ 160 %)
Bénéfice net par titre	-78,9	930 BEF	3,1 CHF	648 LUF	101 NLG
Distribution par titre	N.S.	533,3 BEF	laveng eni ^t is	400 LUF	80 NLG
Effectifs	3 504	1 262	564	410	263
Implantations	36 implantations en l 18 succursales e 22 délégations à l'éti	et	blace at	el de actividas	9

⁽¹⁾ Avant affectation des résultats.

Rapport des Commissaires aux Comptes

Comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 1995

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Banque Paribas, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1995, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes

comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu Ernst & Young Audit BDA

Jacques Manardo

Antoine Bracchi

Le 20 mars 1996



⁽²⁾ Certificats de Droits de Vote.

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

en millions de francs	Note	1995	1994	1993
Intérêts et produits assimilés	3	45 100	45 591	47 762
Intérêts et charges assimilées	4	- 44 259	- 42 874	- 47 211
Commissions nettes	5	1 997	2 121	2 089
Produits nets sur opérations financières et diverses	6	8 359	7 051	12 663
Produit net bancaire		11 197	11 889	15 303
Autres revenus nets	Litera estera	23	61	126
Cessions d'immeubles et de titres de participation	8	- 31	519	458
Dotations et reprises de provisions sur titres de participation		- 1 376	- 436	- 384
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	9	-878	751	434
Produit global d'exploitation	migran	8 935	12 784	15 937
Charges générales d'exploitation	10	- 8 904	- 8 305	- 8 512
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		- 542	- 499	- 645
Amortissement des écarts d'acquisition	11	41	- 80	- 96
Résultat brut d'exploitation		- 470	3 900	6 684
Excédent des dotations sur les reprises de provisions d'exploitation	12	- 689	- 1 568	- 2 557
Résultat courant avant impôt	al saggi	- 1 159	2 332	4 127
Impôt sur les sociétés	13	- 1 335	- 1 196	- 1 094
Résultat net global		- 2 494	1 136	3 033
Intérêts minoritaires		- 378	- 292	- 298
RESULTAT NET PART DU GROUPE		- 2 872	844	2 735

BILANS CONSOLIDÉS

ENGAGEMENTS HORS-BILAN

en millions de francs ACTIF	Notes	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Opérations de trésorerie et interbancaires	14	200 913	200 333	207 727
Opérations avec la clientèle	15	168 035	172 658	176 877
Opérations de crédit-bail	16	2 840	2 636	1 259
Titres reçus en pension livrée	18	163 891	175 018	223 169
Titres de transaction	19	202 144	164 841	157 557
Titres de placement	20	106 305	84 060	89 557
Titres d'investissement	21	47 026	51 246	44 111
Autres comptes d'opérations sur titres	23	21 209	15 780	24 498
Titres de participation	24	5 426	5 557	4 596
Part dans l'actif net des sociétés mises en équivalence	25	8 617	10 315	11 258
Immobilisations	26	7 641	6 087	6 015
Écarts d'acquisition	27	1 398	1 528	1 199
Comptes de régularisation et divers	28	44 288	49 579	41 432
		979 733	939 638	989 255
TOTAL DE L'ACTIF en millions de francs				
TOTAL DE L'ACTIF		919 133	939 030	
Access makes are equivalence Access of Approximation as so let 12.5. Access of Approximation and App	Notes	31.12.95	31.12.94	31.12.93
en millions de francs	Notes			
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires		31.12.95	31.12.94	31.12.93
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle	29	31.12.95 340 553	31.12.94 339 230	31.12.93 334 595
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée	29 30	31.12.95 340 553 141 626	31.12.94 339 230 150 619	31.12.93 334 595 150 961
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction	29 30 31	31.12.95 340 553 141 626 215 855	31.12.94 339 230 150 619 196 420	31.12.93 334 595 150 961 260 495
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre	29 30 31 32	31.12.95 340 553 141 626 215 855 112 622	31.12.94 339 230 150 619 196 420 82 165	31.12.93 334 595 150 961 260 495 70 165
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre	29 30 31 32 33	31.12.95 340 553 141 626 215 855 112 622 63 772	31.12.94 339 230 150 619 196 420 82 165 73 636	31.12.93 334 595 150 961 260 495 70 165 83 470
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre Autres comptes d'opérations sur titres	29 30 31 32 33 34	31.12.95 340 553 141 626 215 855 112 622 63 772 26 160	31.12.94 339 230 150 619 196 420 82 165 73 636 21 315	31.12.93 334 595 150 961 260 495 70 165 83 470 25 160
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre Autres comptes d'opérations sur titres Comptes de régularisation, provisions et divers Dettes subordonnées	29 30 31 32 33 34 35	31.12.95 340 553 141 626 215 855 112 622 63 772 26 160 53 251	31.12.94 339 230 150 619 196 420 82 165 73 636 21 315 46 725	31.12.93 334 595 150 961 260 495 70 165 83 470 25 160 35 479 6 529
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre Autres comptes d'opérations sur titres Comptes de régularisation, provisions et divers Dettes subordonnées	29 30 31 32 33 34 35	31.12.95 340 553 141 626 215 855 112 622 63 772 26 160 53 251 7 182	31.12.94 339 230 150 619 196 420 82 165 73 636 21 315 46 725 7 356	31.12.93 334 595 150 961 260 495 70 165 83 470 25 160 35 479 6 529
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre Autres comptes d'opérations sur titres Comptes de régularisation, provisions et divers Dettes subordonnées Fonds propres consolidés	29 30 31 32 33 34 35	31.12.95 340 553 141 626 215 855 112 622 63 772 26 160 53 251 7 182 21 206	31.12.94 339 230 150 619 196 420 82 165 73 636 21 315 46 725 7 356 21 036	31.12.93 334 595 150 961 260 495 70 165 83 470 25 160 35 479 6 529 19 368 16 162
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre Autres comptes d'opérations sur titres Comptes de régularisation, provisions et divers Dettes subordonnées Fonds propres consolidés Part du groupe Part des minoritaires	29 30 31 32 33 34 35	31.12.95 340 553 141 626 215 855 112 622 63 772 26 160 53 251 7 182 21 206 18 079	31.12.94 339 230 150 619 196 420 82 165 73 636 21 315 46 725 7 356 21 036 18 080	31.12.93 334 595 150 961 260 495 70 165 83 470 25 160 35 479 6 529 19 368 16 162 3 206
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre Autres comptes d'opérations sur titres Comptes de régularisation, provisions et divers Dettes subordonnées Fonds propres consolidés • Part du groupe	29 30 31 32 33 34 35	31.12.95 340 553 141 626 215 855 112 622 63 772 26 160 53 251 7 182 21 206 18 079 3 127	31.12.94 339 230 150 619 196 420 82 165 73 636 21 315 46 725 7 356 21 036 18 080 2 956	31.12.93 334 595 150 961 260 495 70 165 83 470 25 160 35 479
en millions de francs PASSIF Opérations de trésorerie et interbancaires Opérations avec la clientèle Titres donnés en pension livrée Titres de transaction Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre Autres comptes d'opérations sur titres Comptes de régularisation, provisions et divers Dettes subordonnées Fonds propres consolidés Part du groupe Part des minoritaires Résultat consolidé	29 30 31 32 33 34 35	31.12.95 340 553 141 626 215 855 112 622 63 772 26 160 53 251 7 182 21 206 18 079 3 127 - 2 494	31.12.94 339 230 150 619 196 420 82 165 73 636 21 315 46 725 7 356 21 036 18 080 2 956 1 136	31.12.93 334 595 150 961 260 495 70 165 83 470 25 160 35 479 6 529 19 368 16 162 3 200 3 033

41



VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

	Fonds propres du Groupe			Parts des intérêts	Total
en millions de francs	Capital émis	Réserves et bénéfices non distribués	Total	minoritaires	
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1992	4 262	11 258	15 520	2 500	18 020
Résultat net 1992		839	839	202	1 041
Distribution au titre de 1992	81	- 313	- 313	- 139	- 452
Solde au 1 ^{er} janvier 1993	4 262	11 784	16 046	2 563	18 609
Différence de conversion		116	116	-22	94
Variations de structure				665	665
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1993	4 262	11 900	16 162	3 206	19 368
Résultat net 1993	THE PARTY	2 735	2 735	298	3 033
Distribution au titre de 1993		- 379	- 379	-169	- 548
Solde au 1 ^{er} janvier 1994	4 262	14 256	18 518	3 335	21 853
 Augmentation de capital : Apport immeuble 7, rue Louis-le-Grand , par la Société de Gestion Immobilière de l'Île-c 	de-France 5	20	25		25
 Prélèvement sur les réserves des provisions pour retraites (Note 2N) 		- 348	- 348		- 348
Différence de conversion		- 115	- 115	48	- 67
Variations de structure				- 427	- 427
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1994	4 267	13 813	18 080	2 956	21 036
Résultat net 1994		845	845	292	1 137
Distribution au titre de 1994		-725	-725	-137	-862
Solde au 1 ^{er} janvier 1995	4 267	13 933	18 200	3 111	21 311
Augmentation de capital	80	275	355		355
Différence de conversion		- 355	- 355	- 34	- 389
 Prélèvement sur réserves des provisions à caractère durable et des provisions pour retre des sociétés d'assurances (Note 1D) 	aites	- 122	- 122		- 122
Variations de structure				51	51
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1995	4 347	13 731	18 078	3 128	21 206

1- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de la Banque Paribas sont établis conformément aux dispositions du règlement du 27 novembre 1985 du Comité de Réglementation Bancaire modifié par le réglement 91.02 du 16 janvier 1991 et applicable aux comptes consolidés des établissements de crédit avec les particularités de présentation décrites à la note 2A. Cette présentation est adoptée depuis le 1^{er} janvier 1993. Les bilans et comptes de résultat publiés au BALO qui résultent de la stricte application des textes réglementaires sont présentés en note 44.

A- Périmètre de consolidation

Les entreprises dont la consolidation ne présente pas de caractère significatif sont exclues du champ de consolidation.

a- Sociétés intégrées globalement Sont intégrés globalement les banques, établissements et holdings financiers contrôlés à au moins 50 % par le Groupe, soit directement, soit par l'intermédiaire des sociétés déjà intégrées globalement.

b- Sociétés mises en équivalence Sont mises en équivalence les sociétés dans lesquelles le Groupe Banque Paribas détient une participation comprise entre 20 % et 50 %, à condition que celle-ci lui assure une influence réelle et durable sur la gestion.

c- Principales variations de périmètre Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié de façon significative en 1995.

B- Date d'arrêté des comptes

Les comptes de toutes les sociétés consolidées ont été arrêtés au 31 décembre.

C- Écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans l'entreprise consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de l'entreprise est, après analyse, répartie entre corrections de valeur des éléments du bilan de l'entreprise consolidée et un écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif sous une rubrique propre et les écarts d'acquisition négatifs sont inclus au passif dans le poste "Comptes de régularisation".

Ils font l'objet d'un amortissement ou d'une reprise au compte de résultat selon un plan préalablement fixé sur une durée déterminée en fonction des objectifs de l'acquisition et qui ne peut en aucun cas excéder quarante ans. Il est en général appliqué une durée de vingt ans

pour les banques et de dix ans pour les sociétés spécialisées dans les activités de marché.

D- Retraitements et opérations réciproques

Préalablement à la consolidation, les comptes sociaux des sociétés consolidées peuvent faire l'objet de retraitements pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-après. Les règles d'évaluation spécifiques aux sociétés d'assurances sont maintenues dans les comptes consolidés. En 1995, les sociétés d'assurances du Groupe Banque Paribas ont constitué par prélèvement sur leurs fonds propres des provisions pour dépréciations à caractère durable de leurs immeubles et de leurs portefeuilles actions et obligations (article RR332-20 du nouveau code des assurances) et des provisions pour couvrir les engagements résiduels résultant de la modification du régime chapeau des retraites des sociétés d'assurances. L'impact total de ces provisions sur les fonds propres du Groupe Banque Paribas est de 122 millions de francs en part du Groupe sur l'exercice 1995. Après cumul des bilans et comptes de résultat, les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du Groupe, sont éliminés.

2- PRINCIPES COMPTABLES

A- Présentation des comptes

Afin de mieux refléter les activités du Groupe Banque Paribas, le compte de résultat est présenté avec les soldes intermédiaires suivants :

- ▶ le produit global d'exploitation qui, outre le produit net bancaire, inclut les produits accessoires, les résultats de cession et les provisions sur titres de participation et immeubles, ainsi que la totalité de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (hors amortissement des écarts d'acquisition chez les sociétés détentrices) ;
- ► le résultat brut d'exploitation obtenu après prise en compte des charges générales d'exploitation et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des écarts d'acquisition ;
- ► le résultat courant avant impôts obtenu après déduction des dotations nettes de reprises aux provisions d'exploitation ;
- ▶ le résultat net global obtenu après prise en compte de la charge d'impôt et lorsqu'il y a lieu des résultats exceptionnels.



Au bilan, les valeurs mobilières détenues (titres, bons du Trésor et valeurs assimilées) sont classées par type de portefeuille correspondant à la finalité de leur détention, et les titres reçus ou donnés en pension livrée apparaissent comme une catégorie distincte des opérations sur titres.

B- Conversion des comptes et états financiers en devises

a- Les créances et dettes libellées en devises figurant au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les plus ou moins-values non réalisées qui en résultent étant enregistrées dans le compte de résultat.

b- Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis en francs français aux cours de fin d'exercice et les comptes de résultat aux cours moyens de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés directement dans les fonds propres consolidés.

c- Dans le cas de pays à forte inflation, les valeurs immobilisées sont converties au taux historique et les écarts de conversion sont pris en résultat.

C- Immobilisations

a- Immobilisations incorporelles Les frais d'établissement et les droits au bail sont pris en charge dès le premier exercice, et les logiciels sont amortis sur une période de douze mois à partir de la date de mise en service.

Les frais d'augmentation de capital des filiales constituent une charge de l'exercice ; ceux de la Banque Paribas sont imputés, nets de l'économie d'impôt correspondante, sur les primes d'émission.

Les primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires, ainsi que les frais occasionnés par ces émissions, sont immobilisés et amortis de manière linéaire sur la durée des emprunts.

Les fonds de commerce achetés font l'objet d'un amortissement sur une durée n'excédant pas dix ans.

b- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix de revient ou, pour les sociétés françaises, à la valeur retenue lors de la réévaluation légale de 1978. Elles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Les immeubles sont généralement amortis sur trente ans, les installations, agencements, matériel et mobilier sur dix ans, le matériel informatique sur trois ans.

D- Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont classées avec les crédits à la clientèle.

Les revenus de ces opérations sont inclus dans les intérêts et produits assimilés et les amortissements calculés sur une base financière inclus dans les intérêts et charges assimilées

E- Titres, bons du Trésor et valeurs assimilées

La méthode de comptabilisation et d'évaluation des titres, bons du Trésor et valeurs assimilées, dépend de l'intention du gestionnaire lors de leur acquisition. Ils sont classés comme :

▶ titres de transaction quand l'intention est de les revendre ou les racheter, ou de les placer auprès de la clientèle, après une courte période de détention qui ne peut excéder six mois et s'il existe un marché liquide permettant une valorisation objective en fonction des cours cotés ou des taux de marché.

Les obligations et les bons détenus au titre de la protection contre les risques de taux liés aux opérations d'échange de taux ou de devises ou à des contrats d'instruments financiers à terme, sont classés dans cette catégorie.

- ▶ titres de placement lorsqu'ils ont été acquis en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value avec l'intention de les détenir pour une période de plus de six mois. Cette catégorie comprend les obligations non placées à l'issue des opérations d'émission, les titres de transaction détenus depuis plus de six mois, les parts de Sicav et fonds communs de placement.
- ▶ titres d'investissement (seulement titres à revenu fixe) lorsque l'intention est de les détenir de façon durable en principe jusqu'à l'échéance et pour lesquels il existe des ressources de financement de durée au moins équivalente, ou une couverture du risque de taux.

Les titres de transaction sont entrés en comptabilité à leur prix d'acquisition y compris les frais d'achat et les éventuels intérêts courus. A la clôture de l'exercice, les titres non vendus ou vendus à découvert sont évalués au prix de marché, et le solde global résultant de variations de cours est porté au poste "Solde des opérations sur titres de transaction", inclus dans les produits nets sur opérations financières et diverses. Ce poste comprend également les dividendes encaissés et le solde net des résultats de cession

Lors de leur acquisition, les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'achat ou éventuels coupons courus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie au compte de résultat sur la durée résiduelle, par application d'une méthode actuarielle pour les obligations à coupons zéro ainsi que pour les titres de créances négociables, et

d'une méthode linéaire dans les autres cas. A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes résultant de la comparaison entre valeur de marché et valeur comptable font l'objet de provisions par ensemble homogène de titres de même nature ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Pour les titres non cotés, la valeur de marché correspond à la valeur probable de négociation.

Les titres d'investissement sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'achat ou éventuels coupons courus. Lorsque la valeur comptable de ces obligations est différente de la valeur de remboursement, l'écart ainsi constaté est amorti *prorata temporis* sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. A la date d'arrêté, il n'est pas constaté de provision pour couvrir la moinsvalue éventuelle entre la valeur de marché et la valeur nette comptable, sans préjudice des provisions à constituer s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur de titres.

F- Titres donnés ou reçus en pension livrée

Les titres reçus en pension livrée sont portés dans un compte d'actif représentatif de la créance sur le cédant. De façon similaire, les titres donnés en pension livrée sont enregistrés dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire.

Les frais relatifs aux titres donnés et reçus sont rapportés au résultat de l'exercice *prorata temporis*.

Pour le calcul des résultats, les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie des portefeuilles-titres dont ils sont issus.

G- Titres de participation

Sont considérés comme titres de participation, tous les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise. Cette rubrique comprend aussi les prêts participatifs et les créances rattachées à des participations.

Les titres de participation sont comptabilisés au prix de revient ou, dans les sociétés françaises, à leur valeur retenue lors de la réévaluation légale de 1978.

Pour les acquisitions entraînant des frais exceptionnels et importants, le prix de revient inclut des frais d'acquisition. A la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation de ces titres, soit sur la base de l'actif net de la société corrigé des plus ou moins-values latentes et de sa capacité bénéficiaire, soit sur la base de leur valeur boursière. Les titres de participation sont comptabilisés en fin d'exercice au plus bas du prix de revient ou de cette évaluation.

H- Provisions d'exploitation

Des provisions affectées sont constituées pour couvrir les pertes probables pouvant résulter, soit du non-

recouvrement total ou partiel de créances douteuses, soit de la mise en jeu d'engagements hors-bilan. Elles sont évaluées en fonction des risques réels connus lors de l'arrêté des comptes.

Sont également constituées des provisions pour risques pays qui s'appliquent à l'ensemble des risques situés dans les pays ayant obtenu ou sollicité un rééchelonnement de leur dette ou ayant interrompu tout paiement au titre de leur endettement. Ces risques comprennent à la fois les encours de crédit, les titres et les garanties données.

Les provisions affectées à des créances douteuses sont classées en déduction des postes d'actif. Les provisions pour engagements hors-bilan et pour risques pays sont classées au passif, ainsi que celles qui couvrent des risques déterminés en fonction des perspectives d'évolution de certains secteurs économiques et qui ne sont pas nécessairement affectées à des créances individualisées.

I- Provisions assimilées à des réserves

Sont assimilées à des réserves, les provisions qui ne couvrent aucun risque latent d'exploitation et peuvent avoir été constituées pour satisfaire des dispositions réglementaires ou fiscales. Ces provisions, nettes de l'effet fiscal, sont incorporées à la situation nette. Les mouvements de l'exercice ne sont pas considérés comme des dotations ou des reprises au compte de résultat mais comme des affectations du résultat.

J- Produit net bancaire

a- Opérations de trésorerie ou interbancaires et avec la clientèle

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *prorata temporis*. Les commissions sont, en revanche, enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts. Les commissions de garantie sur émissions d'emprunts obligataires sur le marché français ou international sont enregistrées au compte de résultat dès la clôture de l'émission.

b- Obligations et autres titres à revenu fixe Les revenus sur obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus correspondant à la durée de détention effective de ces obligations au cours de l'exercice.

c- Revenus des titres de participation à revenu variable Les revenus d'actions comprennent les dividendes et les acomptes sur dividendes encaissés ou mis en paiement avant la date d'arrêté ainsi que les retenues à la source afin que les produits comptabilisés correspondent aux coupons déclarés.



La Banque Paribas en 1995

La Banque Paribas en 1995

Dans le cas des sociétés françaises, est également inclus l'avoir fiscal attaché aux dividendes qui suivent le régime ordinaire.

K- Résultats sur opérations de change

Les opérations de change au comptant sont évaluées au cours du comptant de la fin de l'exercice. Les opérations de change à terme sont évaluées :

- ▶ pour les opérations couvertes, au cours du comptant de la fin de l'exercice avec, à la conclusion du contrat, un enregistrement de reports ou déports amortis *prorata temporis* dans les résultats,
- ▶ pour les autres opérations, au cours du terme restant à courir en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les gains et pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont enregistrés au compte de résultat.

L- Résultats sur instruments financiers à terme

La Banque Paribas intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme ; ces interventions peuvent être classées selon les deux catégories suivantes :

- ➤ celles dites "activité de transaction", dont l'objectif est d'arbitrer des cours acheteur/vendeur vis-à-vis de la clientèle ou des contreparties de marché, ce qui implique une rotation rapide des opérations et un volume limité des positions résiduelles.
- ► celles dites de "gestion de trésorerie", effectuées dans le cadre de la gestion et de la couverture des positions de taux et de change liées aux actifs, passifs et engagements hors bilan du Groupe.

La détermination des résultats sur les instruments financiers à terme est fonction de la nature des interventions et de la nature des marchés. Ces instruments se négocient sur des marchés organisés ou assimilés et sur des marchés de gré à gré. Sur les marchés organisés, les instruments bénéficient d'une cotation permanente et d'une liquidité suffisante pour justifier leur valorisation au prix de marché. Les marchés de gré à gré peuvent être assimilés à des marchés organisés lorsque les établissements qui jouent le rôle de mainteneurs de marchés garantissent des cotations permanentes dans des fourchettes réalistes, ou lorsque les cotations de l'instrument financier sous-jacent s'effectuent elles-mêmes sur un marché organisé.

Pour **l'activité de transaction**, il est procédé à la réévaluation au prix de marché des opérations conclues "ferme" (tels les accords futurs de taux) et des opérations

conditionnelles (tels les accords de taux plafond ou plancher), négociées en francs et en devises.

Si ces instruments sont négociés sur des marchés organisés ou assimilés, les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. La valeur de marché s'applique également aux opérations d'échange de taux ou de devises (swaps) traitées dans le cadre de cette activité ; la valeur de marché est alors fondée sur l'actualisation au taux de marché des flux de trésorerie futurs et prend en compte un ajustement pour risques de contrepartie et pour charges futures liées à la gestion des contrats.

Dans le cas des autres opérations traitées de gré à gré sur des marchés non liquides, les gains potentiels sont portés en compte d'attente et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour pertes et charges ; lors du dénouement, les gains et pertes réels sont pris en résultat.

La gestion de trésorerie est généralement exercée au travers d'instruments de gré à gré dont les produits et les charges sont enregistrés *prorata temporis* au compte de résultat ; lorsque sont utilisés des instruments sur marché organisé, le résultat de la période correspond à la variation de la valeur de marché ; dans le cas d'instruments affectés à des opérations de couverture, la règle de prise en compte des résultats est symétrique à celle de l'élément couvert.

Tous les produits et charges dérivés de ces opérations figurent en compte de résultat pour leur montant net dans les "Produits nets sur opérations financières et diverses" sur la ligne "Solde des opérations sur instruments financiers à terme" à l'exception de ceux sur opérations de couverture affectée, contractées dans le cadre de la gestion de trésorerie qui sont inscrits dans les "Intérêts et produits ou charges assimilés" relatifs aux éléments couverts.

M- Charge d'impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt comprend :

- ► l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôt effectivement utilisés en règlement de l'impôt, ceux-ci étant par ailleurs comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent;
- ▶ l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'imposition ou de déductions existant dans les comptes sociaux ou dus à des ajustements de consolidation. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable sur la totalité des décalages temporaires. L'option permettant un calcul partiel sur la réserve financière des opérations de crédit-bail, autorisée par la Commission Bancaire depuis 1989, n'a pas été utilisée. Les actifs d'impôt différé ne sont constatés que si leur probabilité de réalisation est jugée élevée.

N-Engagements en matière de retraite

a- Régimes de retraite obligatoires

En France et dans la plupart des pays où les sociétés du Groupe exercent leur activité, les engagements au titre des régimes de retraite obligatoires sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Depuis le 1^{er} janvier 1994, en vertu d'un accord signé par l'ensemble des banques françaises, le 13 septembre 1993, la Banque Paribas n'est plus affiliée à des organismes de retraite professionnels mais à des caisses ARRCO-AGIRC du régime général. A la suite de cet accord, la Caisse de Retraite de la Banque Paribas garde à sa charge des engagements résiduels vis-à-vis des retraités actuels et, à terme, lorsqu'ils seront eux-mêmes en retraite, vis-à-vis des agents en activité au 31 décembre 1993 ; elle dispose de réserves suffisantes pour faire face à ses engagements.

b- Autres engagements

Le personnel bénéficie de plans de retraite supplémentaires à prestations définies, ainsi que d'indemnités de départ

et autres avantages liés à l'ancienneté. Jusqu'en 1993, lorsqu'ils n'étaient pas couverts par des contrats d'assurances, les engagements au titre des plans de retraite supplémentaires étaient provisionnés l'année où les salariés faisaient valoir leurs droits à la retraite, et les autres prestations prises en charge l'année de leur échéance. Depuis 1994, les engagements non couverts par des contrats d'assurances sont provisionnés selon une méthode actuarielle qui prend en compte les probabilités de mortalité et de maintien dans le Groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite, un taux d'actualisation de 6 % et une érosion monétaire de 3 %. Les écarts d'évaluation dus à la modification des hypothèses actuarielles sont étalés sur une période de quinze ans.

Le montant de ces engagements au 1^{er} janvier 1994, soit 348 millions de francs, a été prélevé sur les réserves consolidées.

Les charges liées aux plans de cessations anticipées d'activité ou de restructuration sont provisionnées l'année au cours de laquelle ces mesures sont décidées.

3- INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

en millions de francs	Notes	1995	1994	1993
Opérations avec les établissements de crédit		20 498	21 552	20 664
Opérations avec la clientèle		13 446	12 330	14 330
Obligations et autres titres à revenu fixe		10 245	10 255	12 120
Revenu des titres à revenu variable				
Titres de placement		82	55	93
• Participations et autres titres de l'activité de portefeuille		229	446	206
Opérations de crédit-bail et assimilées		474	484	216
Autres intérêts et produits assimilés		126	469	133
TOTAL	39 b)	45 100	45 591	47 762
The second secon				

4- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

12.0		
1995	1994	1993
- 28 934	- 28 843	- 30 176
- 9 227	- 7 876	- 8 214
- 5 296	- 5 342	- 8 244
- 531	- 550	- 447
- 271	- 263	- 130
- 44 259	- 42 874	- 47 211
	- 9 227 - 5 296 - 531 - 271	- 28 934 - 28 843 - 9 227 - 7 876 - 5 296 - 5 342 - 531 - 550 - 271 - 263



31

5- COMMISSIONS

en millions de francs	Notes	1995	1994	1993
Commissions (produits)	iat i ja mala ayata ese i		la vine agridas	Tight of
Opérations avec les établissements de crédit	ng Ladas en 188	8	18	93
Opérations avec la clientèle		1 045	1 107	1 069
Opérations sur titres		909	891	773
Opérations de change		33	51	100
Engagements sur titres		335	540	404
Opérations sur instruments financiers à terme	. 200 E	149	377	317
Prestations de services pour compte de tiers	riar cal crisq 2001	1 230	1 607	1 225
Sous-total	Paradornia e	3 709	4 591	3 981
Commissions (Charges)	as as a section of	activi na mento	example and a filter	pout a
Opérations avec les établissements de crédit		- 67	- 74	- 167
Opérations avec la clientèle		- 81	- 78	- 94
Opérations sur titres		- 535	- 884	- 520
Opérations de change	ne or comments	- 71	- 165	- 141
Engagements sur titres	\$ 40 YEAR WATER	- 476	- 686	- 129
Opérations sur instruments financiers à terme	W. James L. Sarras	- 209	- 206	- 667
Prestations de services pour compte de tiers	Policy of the	- 273	- 377	- 174
Sous-total		- 1 712	- 2 470	- 1 892
TOTAL	39 b)	1 997	2 121	2 089

6- Produits nets sur opérations financières et divers

en millions de francs	Notes	1995	1994	1993
Gains ou pertes sur opérations financières	No.	Surger Service Con	ental enter in tan	etergrafi
Solde des opérations sur titres de transaction		8 885	4 204	10 814
Solde des opérations sur titres de placement	No Called Co.	562	-161	1 526
Mouvements nets de provisions sur titres de placement		528	-580	308
• Plus-values nettes de cession sur titres de placement		34	419	1 218
Solde des opérations de change	Access the	929	615	2 075
Solde des opérations sur instruments financiers	7	- 2 449	1 828	- 2 044
Sous-total		7 927	6 486	12 371
Autres charges d'exploitation bancaire	- Company	- 443	- 540	- 330
Autres produits d'exploitation bancaire	signs no it	875	1 105	622
TOTAL	A L INTENDED	8 359	7 051	12 663
			The state of the s	the same and

7- IMPACT SUR LE RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

en millions de francs	Notes	1995	1994	1993
Solde net sur instruments financiers de couverture inclus dans les intérêts et produits ou charges assimilés		- 99	610	- 561
Solde net des autres opérations sur instruments financiers inclus dans les produits nets sur opérations financières et divers	es 6	- 2 449	1 828	- 2 044
TOTAL		- 2 548	2 438	- 2 605
				4.0

La ventilation de ces résultats en fonction de la nature des instruments et de la nature des interventions (activités de transaction et de gestion de trésorerie) est présentée ci-après, étant entendu que la partie du résultat de ces activités liée aux opérations sur les marchés physiques est comprise, soit dans les gains nets sur titres de transactions ou opérations de change, soit dans les produits ou charges d'intérêts.

en millions de francs	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	1995	1994	1993
Opérations fermes					
Opérations sur marchés organisés					
 Contrats à terme (taux, change, actifs financiers 	2433	25	2458	- 312	- 4
Opérations de gré à gré	is				
Accords de taux futurs	- 96	- 25	- 121	- 84	- 110
• Swaps	- 4 019	956	- 3 063	2 793	- 483
Autres	203	- 72	131	119	40
Opérations conditionnelles					
Opérations sur marchés organisés					
Options de taux	- 464	4	- 460	1 122	- 383
Options de change	- 299		- 299	- 317	- 943
Autres	- 231	- 35	- 266	1 577	- 124
Opérations de gré à gré					
Contrats de taux plafond et plancher	132	15	147	771	826
• Swaptions et options (taux, change et autres)	- 1 074	<i>-</i> 1	- 1 075	- 3 231	- 1 424
TOTAL	- 3 415	867	- 2 548	2 438	- 2 605

8- CESSIONS D'IMMEUBLES ET DE TITRES DE PARTICIPATION

en millions de francs	1995	1994	1993
Résultat sur cessions de titres de participation et de filiales consolidées	- 59	518	443
Résultat sur cessions d'immeubles	28	1	15
TOTAL	- 31	519	458

En 1994, les résultats de cessions s'expliquent pour les montants les plus significatifs par les cessions de Finance One et de Cita pour un montant total de 423 millions de francs.

En 1993, ceux-ci correspondent, pour les montants les plus significatifs, aux cessions de Finance One et Métropole SA pour un montant total de 395 millions de francs.

9- PART DANS LE RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

111 J. france 2001	1995	1994	1993
en millions de francs Banques et sociétés financières	- 890	739	421
Sociétés industrielles et commerciales	12	12	13
TOTAL	- 878	751	434
TOTAL			

La contribution négative des sociétés mises en équivalence, banques et sociétés financières, s'explique en 1995 par l'impact de la Compagnie de Navigation Mixte (-1 308 millions de francs), partiellement compensé par l'impact positif, comme en 1994 et 1993, du Groupe Finaxa et de Osmanli Bankasi.

10- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

1995	1994	1993
- 4 268	- 3 907	- 3 762
-1 034	- 981	- 955
- 513	- 299	- 654
- 13	- 94	- 263
- 5 828	- 5 281	- 5 634
- 258	- 275	- 296
- 2 818	- 2 749	- 2 582
- 8 904	- 8 305	- 8 512
	- 4 268 -1 034 - 513 - 13 - 5 828 - 258 - 2 818	- 4 268 - 3 907 - 1 034 - 981 - 513 - 299 - 13 - 94 - 5 828 - 5 281 - 258 - 275 - 2 818 - 2 749

11- AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION

en millions de francs	Note	1995	1994	1993
Écarts d'acquisition positifs	27	- 131	- 113	- 129
Écarts d'acquisition négatifs		172	33	33
TOTAL	3.415 887	41	- 80	- 96

La forte augmentation des amortissements d'écarts d'acquisition négatifs s'explique par la reprise de la totalité de l'écart résiduel sur la Compagnie de Navigation Mixte, soit 156 millions de francs.

12-EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DE PROVISIONS D'EXPLOITATION

en millions de francs	Notes	1995	1994	1993
Dotations aux provisions d'exploitation			garden partiĝ	
Clientèle et établissements de crédit		- 1 473	- 2 292	- 3 259
Hors-bilan		- 99	- 255	- 113
Risques pays et autres provisions		- 361	- 649	- 1 253
Total dotations		- 1 933	- 3 196	- 4 625
Reprises de provisions d'exploitation				
· Clientèle et établissements de crédit		725	864	928
· Hors-bilan		45	65	42
Risques pays et autres provisions		421	863	1 009
Total reprises		1 191	1 792	1 979
Dotations nettes aux provisions d'exploitation	17	- 742	- 1 404	- 2 646
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		- 70	- 274	- 388
Récupérations sur créances amorties		123	110	477
TOTAL		- 689	- 1 568	- 2 557

13- Analyse de la charge fiscale

La charge d'impôt du Groupe s'analyse de la façon suivante par rapport au résultat avant impôt des sociétés intégrées globalement :

giodalement.			
en millions de francs	1995	1994	1993
Résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	- 322	1 662	3 789
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises	33,33 %	33,33 %	33,33 %
Charge (produit) théorique d'impôt	- 107	554	1 263
Impact des revenus exonérés et des dividendes distribués déductibles	- 39	- 42	- 40
Effet de l'écart de taux entre sociétés françaises et sociétés étrangères	59	- 43	46
Différentiel sur éléments imposés à taux réduit	- 2	- 96	- 99
Effet de la non-utilisation des pertes fiscales de l'exercice et de l'utilisation de pertes fiscales d'exercices antérieurs	1 267	902	- 49
Divers	157	- 79	- 27
Charge réelle d'impôt du Groupe	1 335	1 196	1 094
Taux effectif d'imposition	NA	71,90%	28,87 %

La charge d'impôt représentée par la non-utilisation des pertes fiscales de l'exercice résulte de la non-reconnaissance d'actifs d'impôts différés sur la majeure partie des pertes de la période encourues par certaines sociétés du Groupe. Elle est partiellement compensée par l'économie fiscale dont ont bénéficié d'autres sociétés du Groupe en raison de l'imputation de déficits fiscaux d'exercices antérieurs. La majoration de 10 % de l'impôt sur les sociétés instaurée par la loi de finance rectificative pour 1995 pour les sociétés françaises, n'a pas d'incidence sur le montant de l'impôt, compte tenu de la situation fiscalement déficitaire des sociétés concernées.

14- OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES

en millions de francs	Notes	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Comptes à vue et au jour le jour		39 739	28 549	32 001
Comptes à terme		151 767	162 753	161 617
Pensions reçues au jour le jour		546	839	1 940
Pensions reçues à terme		3 957	2 406	7 334
Intérêts à recevoir	Barbar St. May	3 802	4 102	3 349
Créances douteuses, montant brut		1 271	1 852	1 854
Créances douteuses, provisions	17	- 169	- 168	- 368
TOTAL		200 913	200 333	207 727

L'échéancier des créances à terme sur établissements de crédit (comptes à terme et pensions reçues à terme) est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.95
Échéance	198 566	35 413	30 492	4 609	- 113 356	155 724

15- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

en millions de francs	Notes	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Créances commerciales		4 080	3 656	4 069
Créances à terme	surde	139 931	131 537	136 042
Comptes ordinaires débiteurs	Salara	17 589	30 309	28 232
Intérêts à recevoir		1 619	2 008	1 928
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses, montant brut		15 648	17 217	18 871
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses, provisions	17	- 10 832	- 12 069	- 12 265
TOTAL		168 035	172 658	176 877

L'échéancier des créances à terme sur la clientèle (créances commerciales et créances à terme) est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.95
Échéance	57 485	24 377	46 688	23 523	- 8 062	144 011

16- OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

31.12.95	31.12.94	31.12.93
3 839	3 569	1 657
- 1 023	- 941	- 402
119	70	6
- 95	- 62	- 2
2 840	2 636	1 259
	3 839 -1 023 119 -95	3 839 3 569 -1 023 -941 119 70 -95 -62

L'échéancier des créances de crédit-bail nettes est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	l an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.95
Échéance	193	287	1 071	1 331	-	2 882

17- Provisions d'exploitation

en millions de francs	Notes	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Solde au 1 ^{er} janvier		16 300	17 007	15 967
Dotation nette aux provisions de l'exercice	12	742	1 404	2 646
Amortissement de créances irrécupérables antérieurement provisionnées		- 1 554	- 1 603	- 1 946
Différences de change		- 532	- 504	497
Variations de périmètre et divers		- 234	- 4	- 157
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE		14 722	16 300	17 007
Les soldes de fin d'exercice se décomposent comme suit :				
Établissements de crédit	14	169	168	368
• Clientèle	15	10 832	12 069	12 265
Crédit-bail		161	106	2
Autres provisions		7	94	22
Provisions déduites de l'actif	*	11 169	12 437	12 657
• Engagements hors-bilan		386	404	218
Risques pays	35	2 420	2 760	3 303
Autres provisions		747	699	829
Provisions inscrites au passif		3 553	3 863	4 350
PROVISIONS D'EXPLOITATION BANCAIRE		14 722	16 300	17 007

Les risques pays comprennent un portefeuille de créances d'une contre-valeur de 4,46 milliards de francs français, pour lesquelles il a été souscrit une police d'assurance qui, compte tenu des remboursements et cessions, garantit à son terme en mars 2010, le remboursement de 67 % des encours actuels en valeur nominale, et d'autres créances se montant à 2 milliards de francs. Les provisions de 2,4 milliards de francs s'appliquent à la partie non garantie des créances incluses dans le contrat d'assurance ainsi qu'aux autres risques et représentent un taux de couverture global de 70 %. En 1995, cette provision a été reprise en résultat à hauteur de 129 millions de francs (à comparer avec une reprise de 126 millions de francs en 1994 et une dotation de 73 millions de francs en 1993).

Les provisions sur les crédits aux professionnels de l'immobilier (promoteurs et marchands de biens) sont incluses dans les provisions sur la clientèle et les autres provisions. Elles se montent à 1,9 milliard de francs et s'appliquent à un encours de crédit clientèle de 4,1 milliards de francs, dont 2,9 milliards de francs classés en créances douteuses. Les encours Cogedim, qui totalisent 2,9 milliards de francs, ne sont pas pris en compte pour la détermination des provisions sur crédits, puisque les effets de la valorisation des actifs qu'elle détient sont inclus dans la provision sur titres et pour risques sur participations. Les encours de crédits ci-dessus n'incluent pas non plus 0,4 milliard de francs de crédits à des grands groupes. Les gages exercés dans le cadre de mise en jeu de garanties et les opérations directes de promotion immobilière pris en compte dans l'évaluation des encours sur les professionnels de l'immobilier pour un montant brut de 1,4 milliard de francs et un montant de provision de 0,9 milliard de francs sont classés dans les immobilisations. L'ensemble de ces crédits et de ces opérations forme un total d'encours de 5,5 milliards de francs et un total de provisions de 2,8 milliards de francs et est évalué sur la base de la valeur à l'achèvement de chaque projet sous-jacent en appréciant, à l'arrêté des comptes, la situation de crise que connaissent la plupart des marchés immobiliers et pour les bureaux les capitalisations observées à Paris.

18- Titres reçus en pension livrée

en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Établissements de crédit - Comptes au jour le jour	9 839	6 373	14 873
Établissements de crédit - Comptes à terme	145 118	156 555	205 682
Clientèle-Comptes à terme	8 934	12 090	2 614
TOTAL	163 891	175 018	223 169

L'échéancier des titres reçus en pension livrée à terme est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans		Éliminations intra-groupe	Total 31.12.95
Échéance	146 103	42 227	1 542	4 893	- 40 713	154 052

19- TITRES DE TRANSACTION

	Titres	Titres	Total	Total	Total
en millions de francs	cotés	non cotés	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Effets publics et assimilés	27 932		27 932	16 602	16 773
Obligations et autres titres à revenu fixe	114 551	4 230	118 781	109 306	97 480
Actions et autres titres à revenu variable	34 242	1 231	35 473	11 542	26 625
Sous-total	176 725	5 461	182 186	137 450	140 878
Instruments conditionnels	11		19 958	27 391	16 679
TOTAL		ventereislerer	202 144	164 841	157 557

Les titres d'OPCVM inclus dans les « Autres titres à revenu variable » s'élèvent à 1 502 millions de francs au 31 décembre 1995, contre 1 371 millions de francs au 31 décembre 1994 et 993 millions de francs au 31 décembre 1993. Le montant des titres de transaction prêtés s'élève à 20 886 millions de francs au 31 décembre 1995, contre 10 187 millions de francs au 31 décembre 1994 et 144 millions de francs au 31 décembre 1993.

20- TITRES DE PLACEMENT

Tariff Land Land	Titres cotés	Titres non cotés	Total 31.12.95	Total 31.12.94	Total 31.12.93
en millions de francs Effets publics et assimilés	31 336	Hoff cotes	31 336	15 894	16 047
Obligations et autres titres à revenu fixe	66 903	5 878	72 781	66 063	68 708
Actions et autres titres à revenu variable	706	1 482	2 188	2 103	4 802
TOTAL	98 945	7 360	106 305	84 060	89 557

Les titres d'OPCVM inclus dans les "Autres titres à revenu variable" représentent un montant net de 1 241 millions de francs au 31 décembre 1995, contre 787 millions de francs au 31 décembre 1994 et 3 466 millions de francs au 31 décembre 1993. Le montant des titres de placement prêtés s'élève à 235 millions de francs au 31 décembre 1995, contre 1 059 millions de francs au 31 décembre 1994 et 5 073 millions de francs au 31 décembre 1993.

Les plus et moins-values latentes sur titres de placement s'élèvent, au 31 décembre 1995, à :

	Titres à	lotal titres
Actions	revenu fixe	de placement
2 380	104 254	106 634
- 192	- 137	- 329
2 188	104 117	106 305
96	850	946
	- 1045	- 1045
2 284	103 922	106 206
	2 380 - 192 2 188 96	Actions revenu fixe 2 380 104 254 - 192 - 137 2 188 104 117 96 850 - 1045

L'échéancier des titres de placement à revenu fixe (effets publics et obligations) est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure	3 mois à	l an à	Supérieure	Éliminations	Total
	à 3 mois	1 an	5 ans	à 5 ans	intra-groupe	31.12.95
Échéance	20 402	23 203	42 583	19 074	- 1 145	104 117

21- TITRES D'INVESTISSEMENT

en millions de francs	Titres cotés	Titres non cotés	Total 31.12.95	Total 31.12.94	Total 31.12.93
Effets publics et assimilés	4 452		4 452	4 213	1 424
Obligations et autres titres à revenu fixe	34 905	7 669	42 574	47 033	42 687
TOTAL	39 357	7 669	47 026	51 246	44 111

Le montant des titres d'investissement prêtés s'élève à 809 millions de francs au 31 décembre 1995, contre 977 millions de francs au 31 décembre 1994 et 860 millions de francs au 31 décembre 1993.

L'échéancier des titres d'investissement est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans		Éliminations intra-groupe	Total 31.12.95
Échéance	5 770	5 969	20 820	14 490	- 23	47 026

22- VALEURS DE REMBOURSEMENT

Au 31 décembre 1995 en millions de francs	Valeur brute au bilan	Valeur de remboursement	Décote restant à amortir
Titres de placement à revenu fixe	104 254	104 881	627
Titres d'investissement	47 026	48 231	1 205

23- AUTRES COMPTES D'OPÉRATIONS SUR TITRES

en millions de francs		31.12.95	31.12.94	31.12.93
Intérêts à recevoir	405 PS	COALOC		
• Titres reçus en pension livrée		2 033	719	471
• Titres de placement à revenu fixe		2 750	2 728	3 505
• Titres de placement à revenu variable		216	25	20
Titres d'investissement		1 071	1 813	1 768
Sous-total intérêts à recevoir		6 070	5 285	5 764
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		15 132	10 366	18 721
Créances douteuses nettes		7	129	13
TOTAL		21 209	15 780	24 498

24- TITRES DE PARTICIPATION

		31.12.95		31.12.94	31.12.93
en millions de francs	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation	6 696	- 1 712	4 984	4 902	4 156
Avances d'actionnaires, titres partic créances rattachées aux titres de pa	ipatifs et rticipation 533	- 91	442	655	440
TOTAL	7 229	- 1 803	5 426	5 557	4 596

La variation de la valeur nette comptable des titres de participation s'analyse comme suit :

	1995	1994	1993
VALEUR NETTE AU 1er JANVIER	4 902	4 156	4 155
Acquisitions de l'exercice	1 927	2 059	3 371
Cessions de l'exercice			1
Prix de cession	- 1 153	- 1 298	- 3 811
Plus et moins-values	- 59	92	391
Prix de revient des titres cédés	- 1 212	- 1 206	- 3 420
• Reprise de provisions sur titres cédés	210	426	51
Mouvement net dû aux cessions	- 1 002	- 780	- 3 369
Variation de la provision pour dépréciation	- 681	- 263	- 82
Mouvements du périmètre de consolidation	- 109	- 128	16-1
Autres mouvements	- 53	- 142	81
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE	4 984	4 902	4 156

La valeur estimative au 31 décembre 1995 des titres de participation se compare avec les valeurs comptables de la façon suivante :

	Valeur comptable	Valeur estimative	
en millions de francs	nette		
Fractions du portefeuille évaluées			
• À la valeur nette comptable	2 666	2 666	
• Au cours de Bourse	1 874	3 195	
· Autres méthodes (actif net réévalué, valeur de négociation)	444	936	
TOTAL	4 984	6 797	

25- PART DANS L'ACTIF NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

31.12.95	31.12.94	31.12.93
8 525	10 229	11 177
92	86	81
8 617	10 315	11 258
	8 525 92	8 525 10 229 92 86

La baisse de quote-part d'actif net des sociétés financières en 1995 provient principalement de la réduction de valeur de la Compagnie de Navigation Mixte dans les comptes du Groupe pour un montant total de 1 308 millions de francs, ce montant ne comprenant pas les amortissements de survaleur (note 11). Par rapport aux montants publiés par la Compagnie de Navigation Mixte, cette contribution intègre des provisions complémentaires sur les titres Paribas détenus par la Compagnie de Navigation Mixte et ses filiales, ainsi qu'une provision sur Allianz Via Holding, en fonction de la valeur estimée par Paribas, permettant de prendre en compte l'incertitude soulignée par le Conseil d'Administration de la Compagnie de Navigation Mixte sur la valeur d'utilité de cette participation, liée à la situation d'Allianz Via Holding dans le contexte général de l'assurance en France, et aux relations entre ses actionnaires, conditionnées pour partie par le litige qui les oppose, pendant devant la Cour d'Appel de Paris.

26- IMMOBILISATIONS

		31.12.95			31.12.93
en millions de francs	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	6 201	- 1 059	5 142	4 112	3 712
Autres immobilisations	4 837	- 2 338	2 499	1 975	2 303
TOTAL	11 038	- 3 397	7 641	6 087	6 015

Le montant des immobilisations hors exploitation et en remploi de créances incluses dans les autres immobilisations s'élève à 664 millions de francs au 31 décembre 1995 (316 millions de francs au 31 décembre 1994, 334 millions de francs en 1993). L'augmentation des "Autres immobilisations" résulte notamment de l'acquisition de l'activité clearing et conservation de J.-P. Morgan au mois de novembre 1995.

27- ÉCARTS D'ACQUISITION

en millions de francs	Notes	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Valeur nette au 1er janvier		1 528	1 199	1 329
Écart d'acquisition de l'exercice		15	432	- 3
Dotations aux amortissements	11	- 131	- 113	- 128
Différence de conversion		- 14	10	1
Valeur nette au 31 décembre		1 398	1 528	1 199

La décomposition des écarts d'acquisition par secteur d'activité des filiales concernées est la suivante au 31 décembre :

en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Banques et sociétés financières et de portefeuille	1 311	1 436	1 101
Sociétés industrielles et commerciales	87	92	98
TOTAL	1 398	1 528	1 199

28- COMPTES DE RÉGULARISATION ET DIVERS (ACTIF)

en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Valeurs reçues à l'encaissement	8 601	8 813	8 569
Autres comptes de régularisation et divers	35 687	40 766	32 863
TOTAL	44 288	49 579	41 432

29- OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES (PASSIF)

en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Comptes à vue et au jour le jour	48 468	45 147	34 554
Comptes à terme	242 493	249 662	239 249
Valeurs données en pension au jour le jour	22 225	14 116	30 327
Valeurs données en pension à terme	21 746	24 550	25 956
Intérêts à payer	5 621	5 755	4 509
TOTAL	340 553	339 230	334 595

Au 31 décembre 1995, les valeurs données en pension sont constituées pour 24 377 millions de francs d'effets privés, pour 19 005 millions de francs d'effets publics et pour 589 millions de francs d'obligations et de titres à revenu fixe.

L'échéancier des dettes à terme envers les établissements de crédit (comptes à terme et valeurs données en pension à terme) est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.95
Échéance	235 931	91 284	46 032	6 145	-115 153	264 239

30- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (PASSIF)

en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Comptes à vue et au jour le jour	31 757	31 281	31 950
Comptes à terme	103 833	114 782	114 868
Comptes à terme	3 010	2 373	1 956
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	1 911	886	739
Intérêts à payer	1 115	1 297	1 448
TOTAL	141 626	150 619	150 961
TUTAL			

Au 31 décembre 1995, les valeurs données en pension ne concernent que des effets publics.

L'échéancier des dettes à terme envers la clientèle (comptes ordinaires et comptes d'épargne à régime spécial) est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	l an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.95
Échéance	90 799	8 365	4 651	2 622	- 693	105 744

31- TITRES DONNÉS EN PENSION LIVRÉE

en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Établissements de crédit - Comptes au jour le jour	20 328	22 837	15 188
Établissements de crédit - Comptes à terme	186 075	154 587	239 648
Clientèle - Comptes au jour le jour	1 325	786	isterior 7
Clientèle - Comptes à terme	8 127	18 210	5 659
TOTAL	215 855	196 420	260 495

Au 31 décembre 1995, les titres donnés en pension livrée concernant les établissements de crédit sont constitués pour 171 174 millions de francs d'effets publics, pour 35 224 millions de francs d'obligations et de titres à revenu fixe et pour 5 millions de francs de titres à revenu variable.

Les titres donnés en pension livrée clients sont constitués pour 3 599 millions de francs d'effets publics et pour 5 853 millions de francs d'obligations et de titres à revenu fixe.

L'échéancier des titres donnés en pension livrée à terme est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	l an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.95
Échéance	187 344	36 225	3 134	5 113	- 37 614	194 202

32- TITRES DE TRANSACTION (PASSIF)

en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Instruments conditionnels vendus	20 724	30 486	16 963
Ventes de titres à découvert et dettes sur titres et créances empruntées	91 898	51 679	53 202
TOTAL	112 622	82 165	70 165

33- EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Emprunts obligataires	11 990	11 881	15 631
Certificats de dépôt et valeurs assimilées	51 782	61 755	67 839
TOTAL	63 772	73 636	83 470

Au 31 décembre 1995, l'échéancier des emprunts obligataires du Groupe par devise et par nature de taux selon les clauses des contrats d'émission est le suivant :

en millions de francs Devises d'émission	Taux moyen	Encours	1996	1997	1998	1999	2000	2001 à 2006
Franc français	Variable	2 005	2 005					
DVF IA	6,95 %	5 553	26	27	4 000	1 500		
Dollar USA	Variable	2 781	98	1 213	1 470			
PANA	7,50 %	490	490					
Écu	9,50 %	126			126			
Franc luxembourgeois	7,07 %	877	145	83	333	250		66
Franc suisse	6,00 %	468	468					
Franc belge	8,00 %	416			416			
Sous-total	375.02	12 716	3 232	1 323	6 345	1 750		66
Détenus par des sociétes intégrées		- 726						
ENCOURS NET	Contract o	11 990						

L'échéancier des titres du marché interbancaire et des titres de créances négociables est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure	3 mois à	l an à	Supérieure	Éliminations	Total
	à 3 mois	1 an	5 ans	à 5 ans	intra-groupe	31.12.95
Échéance	43 812	6 923	1 160	1 086	- 1 199	51 782

34- AUTRES COMPTES D'OPÉRATIONS SUR TITRES (PASSIF)

en millions de francs	31.12.95	31.12.95 31.12.94 31.			
Intérêts à payer sur					
• Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	251	275	521		
Obligations	286	298	479		
Titres donnés en pension livrée	988	655	474		
Sous-total intérêts à payer	1 525	1 228	1 474		
Bons de caisse et bons d'épargne	11 400	9 494	7 087		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	13 235	10 593	16 599		
TOTAL	26 160	21 315	25 160		

L'échéancier des bons de caisse et des bons d'épargne est le suivant au 31 décembre 1995 :

en millions de francs	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	l an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.95
Échéance	4 003	1 542	5 784	71	Daniel Market	11 400

35- COMPTES DE RÉGULARISATION, PROVISIONS ET DIVERS

en millions de francs	Notes	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Comptes de régularisation et créditeurs divers		47 366	41 179	29 747
Impôts différés	LTI L	241	32	22
Écarts d'acquisition négatifs	UKI.	365	608	709
Provisions pour engagements hors-bilan, risques d'exploitation bancaire et risques sur titres de participation	714)	1 996	1 291	1 118
Provisions pour risques pays	17	2 420	2 760	3 303
Provisions pour retraites et avantages assimilés	- Ar	863	855	580
TOTAL		53 251	46 725	35 479

Les provisions pour retraites couvrent les indemnités de départ, les autres avantages liés à l'ancienneté, les engagements au titre des régimes supplémentaires ainsi que ceux liés aux cessations anticipées d'activité.

Elles avaient été augmentées de 348 millions de francs en 1994 par prélèvement sur les réserves ainsi qu'il est expliqué dans la note 2N.

36- DETTES SUBORDONNÉES

Au 31 décembre 1995, l'échéancier de ces dettes par devise, selon les clauses des contrats d'émission, est le suivant :

en millions de francs Devises d'émission	Encours	1996	1997	1998	1999	2000	2001 à 2005	Au-delà de 2005	Indéterminée
Dettes subordonnées et	titres remb	oursables		19.2.1					
Dollar USA	3 936	1800					222	2 695	1 019
Franc luxembourgeois	2 080	al o	166	416	333	166	999		an one and
Autres devises	1 069	61	245	100	287	333	43	10.20	ar si ciji
Sous-total	7 085	61	411	516	620	499	1 264	2 695	1 019
Intérêts à payer	97							Li levi, pe s	11 12 12 10 10 1
TOTAL	7 182			4.5				a construit	Justine Age
	Editoria de la companya del companya del companya de la companya d								

Au 31 décembre 1995, deux émissions effectuées par le Groupe représentent individuellement plus de 10 % du total des dettes subordonnées : 250 millions de dollars (1 225 millions de francs) émis en juin 1992 au taux de 8,35 %, à échéance juin 2007, et 300 millions de dollars (1 470 millions de francs) émis en janvier 1994 au taux de 6,87 %, à échéance mars 2009.

37- CAPITAL SOCIAL DE LA BANQUE PARIBAS

a) Répartition du capital

Le capital social de la Banque Paribas est composé de 43 472 728 titres de 100 francs de valeur nominale et entièrement libérés

Les titres sont divisés en 40 172 728 actions ordinaires, 996 967 actions privilégiées et 2 303 033 certificats d'investissement privilégiés.

b) Options de souscription et d'achat d'actions

Il existait, au 31 décembre 1995, 864 500 options de souscription d'actions, d'une durée de huit ans et exerçables au prix de 417 francs par action accordées aux mandataires sociaux et aux salariés au cours de l'exercice 1994, en application de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 1994.

38- OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Au 31 décembre 1995, le montant des créances, dettes et engagements hors-bilan concernant des sociétés liées ou avec un lien de participation, s'élève à :

liées	de participation	
saldani@larer to	enter es de l'escochambe	
0.200	4.02%	
	4 935	
6 120	3 108	
960 Test 193 542	195	
48	15	
17	22	
- IBE	35	
4 846	573	
415	2 960	
EX BANQUE PAREAS	NO TATAL SOCIAL DE	
87	1 503	
	and of the same of	
1 046	1 424	
2 114	6 826	
	liées 8 388 6 120 48 17 4 846 415	

39- Informations sectorielles

a) Contributions par sous-groupes et zones d'implantation géographique

en millions de francs au 31 décembre 1995	Zone d'implantation	Banque Paribas	Paribas Belgique I	Paribas Luxembourg	Paribas Nederland	Paribas Suisse	Autres filiales	Total
Produit net bancaire	France Étranger	1 966 2 626	1 812	720	341	773	583 2 376	2 549 8 648
TOTAL		4 592	1 812	720	341	773	2 959	11 197
Crédits à la clientèle	France Étranger	56 070 61 532	- 19 618	3 758	- 5 557	6 425	1 617 13 458	57 687 110 348
TOTAL		117 602	19 618	3 758	5 557	6 425	15 075	168 035
Dépôts à la clientèle	France Étranger	30 587 26 629	28 407	- 17 155	8 276	17 534	1 526 11 512	32 113 109 513
TOTAL		57 216	28 407	17 155	8 276	17 534	13 038	141 626
Total du bilan	France Étranger	349 930 269 208	103 163	39 119	21 096	- 24 253	11 002 161 962	360 932 618 801
TOTAL		619 138	103 163	39 119	21 096	24 253	172 964	979 733
Effectif des sociétés intégrées globalement	France Étranger	3 484 2 480	1 417	388	- 254	- 553	379 1 071	3 863 6 163
TOTAL		5 964	1 417	388	254	553	1 450	10 026

b) Produits d'exploitation bancaire selon les principaux pays d'implantation

group the make the second second second	Intérêts et	Commissions	Gains ou pertes nets sur opérations
en millions de francs Exercice 1995 No	tes produits assimilés	Notes nettes	
France	16 619	983	3 725
Belgique	6 274	162	386
Espagne	1 545	8	- 179
Italie	2 031	30	- 214
Luxembourg	3 258	98	388
Pays-Bas	2 025	67	- 15
Royaume-Uni	2 794	141	2 702
Suisse	973	132	441
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	553	87	- 3
Amérique du Nord	6 146	234	757
Asie	2 432	35	344
Autres	450	20	27
TOTAL	3 45 100	5 1 997	6 8 359

c) Répartition géographique des encours de trésorerie et interbancaires, des crédits à la clientèle, du crédit-bail et des titres reçus en pension livrée

La décomposition par origine géographique des débiteurs (ou le cas échéant de l'organisme garantissant l'engagement) fait apparaître la répartition suivante :

			31.12.95			31.12.94	31.12.93
en pourcentage	Opérations de trésorerie et interbancaires	Opérations avec la clientèle	Opérations de crédit-bail	Titres reçus en pension livrée	Total	Total	Total
France	24,3	26,7	21,0	86,0	24,3	22,3	21,6
Allemagne	1,4	1,5	1,4	-	1,4	0,8	2,1
Belgique	5,0	12,6	4,6	4,8	7,3	9,0	6,2
Espagne	4,8	1,8	2,5	-	3,1	2,9	3,0
Italie	4,2	2,2	2,0		2,9	2,8	1,3
Royaume-Uni	20,2	6,5	25,6	0,2	17,5	24,0	18,5
Autres pays de l'Europe de	l'Ouest 9,6	10,6	1,1	8,1	7,0	6,2	8,3
Amérique du Nord	12,4	20,4	40,4	-	23,5	20,5	24,5
Amérique Centrale et du S	ud 0,2	2,3	1,0	-	1,0	1,5	2,6
Asie	16,5	8,8	0,2	-	9,0	7,2	9,1
Autres	1,4	6,6	0,2	0,9	3,0	2,8	2,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

40- DÉCOMPOSITION DES ENCOURS PAR DEVISE AU 31 DÉCEMBRE 1995

en millions de francs	Franc français	Mark allemand	Livre sterling	Écu	Dollar USA	Franc suisse	Franc belge et luxemb.	Yen	Autres devises	TOTAL
Actifs	238 412	67 338	33 206	45 789	253 105	26 885	80 567	92 775	141 656	979 733
Passifs	- 255 907	- 84 013	- 36 540	- 29 106	- 253 071	- 23 391	-78 569	- 83 323	- 135 813	- 979 733
Hors-bilan ferme	1 420	11 734	2 006	7 057	2 913	707	- 4 831	- 10 215	- 12 155	- 1 364
Différentiel	- 16 075	- 4 941	- 1 329	23 740	2 947	4 202	-2 833	- 763	- 6 312	- 1 364
Positions conditionnelles	- 1 311	1 612	- 361	291	2 636	-201	74	1 367	- 3 923	184
Crédits à la clientèle	42 976	4 612	8 761	1 465	66 719	4 299	17 930	2 684	18 589	168 035
Dépôts de la clientèle	- 20 511	- 10 453	- 6 538	- 1 394	- 41 871	- 4 570	- 32 197	- 5 662	- 18 430	- 141 626

La ligne « Différentiel » regroupe à la fois les positions structurelles (fonds propres des filiales et succursales étrangères), dont les variations n'affectent pas en tout état de cause le résultat, et les positions opérationnelles. Compte tenu de la gestion dynamique de ces dernières, la situation présentée ci-dessus est susceptible de variations substantielles en cours d'exercice.

41- Engagements hors-bilan et passifs éventuels

2)	Engagements de	financement	de	garantie sur	titres et	t opérations de change
d	Eligagements de	IIIIanicement.	uc	garantic sur	unics ci	t operations de change

en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Engagements donnés			
Engagements de financement	168pm	cus en pension	5T 29Y
• Engagements en faveur d'établissements de crédit	16 240	11 156	7 248
• Engagements en faveur de la clientèle	136 507	118 494	126 828
Engagements de garantie			
• Engagements d'ordre d'établissements de crédit	7 796	3 830	6 048
• Engagements d'ordre de la clientèle	61 836	53 368	45 095
Engagements sur titres	14.75 L. B. M. (1985)	Carrier 10	(E)
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise	181		
Autres titres à livrer	25 048	41 593	33 285
Engagements reçus		200 - 25	E.G. Tolland
Engagements de financement			
Engagements reçus d'établissements de crédit	12 853	16 048	3 260
Engagements de garantie			Para Taran
Engagements reçus d'établissements de crédit	14 867	13 535	5 319
Engagements sur titres			
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	655		
Autres titres à recevoir	25 523	17 900	35 770
Opérations de change fermes		3-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-	M4-91-
À recevoir	1 130 759	1 577 001	1 151 595
À livrer	1 138 456	1 576 059	1 158 157

b) Instruments	financiers à	terme
----------------	--------------	-------

en millions de francs	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	Total 31.12.95	Total 31.12.94	Total 31.12.93
OPÉRATIONS FERMES		地學	The Page 190		II MARTHEN
Opérations sur marchés organisés					
Contrats à terme (Taux, change, actifs financiers)	469 282	68 281	537 563	300 546	705 843
Opérations de gré à gré					
Accords de taux futurs	413 489	33 027	446 516	399 319	193 506
Swaps de taux	3 611 719	444 858	4 056 577	3 077 850	2 188 342
Swaps de devises	395 012	60 624	455 636	448 277	507 392
• Autres	13 905	-	13 905	16 996	3 051
OPÉRATIONS CONDITIONNELLES				1000	
Opérations sur marchés organisés	Always of 1-1				
Achat d'options de taux	481 489	10	481 499	266 732	150 539
· Vente d'options de taux	100 039	2 896	102 935	73 128	178 410
Achat d'options de change	22 884	99	22 983	231	99
Vente d'options de change	21 623	-	21 623	214	83
Achat d'autres options	13 320	23	13 343	14 388	11 130
Vente d'autres options	16 285	23	16 308	14 993	9 771
Opérations de gré à gré					
· Achat de contrats de taux plafond et plancher	286 346	68	286 414	246 507	204 652
· Vente de contrats de taux plafond et plancher	447 122	683	447 805	374 767	243 908
Achat de swaptions de taux	213 233	1 196	214 429	93 727	44 995
• Vente de swaptions de taux	219 741	152	219 893	86 233	82 808
Achat de swaptions de devises	3 713	-	3 713	4 097	4 912
· Vente de swaptions de devises	1 378	-	1 378	341	376
Achat d'options de taux	23 260	490	23 750	31 743	51 609
• Vente d'options de taux	24 274	-	24 274	31 729	46 181
Achat d'options de change	139 409	4 688	144 097	220 637	12 077
Vente d'options de change	156 647	6 428	163 075	256 717	129 823
Achat d'autres contrats	58 645	123	58 768	42 460	30 058
Vente d'autres contrats	64 088	112	64 200	33 987	32 668



Les montants ci-dessus ne reflètent que le seul volume d'intervention du Groupe dans chacun des types d'instruments distingués et ne donnent pas d'indications sur les risques de marché qui y sont attachés, certains instruments étant utilisés en couverture d'autres. Les sociétés du Groupe contrôlent leurs risques de contrepartie, de taux et de change sur ces instruments au moyen de procédures internes limitant le montant des engagements par type de contrepartie ainsi que le montant des positions résiduelles de taux et de change.

Pour les opérations fermes, les engagements représentent l'addition des montants notionnels d'achats et de ventes d'instruments (toutefois, pour les swaps, seule la contre-valeur du montant prêté est prise en compte). Pour les opérations conditionnelles, les engagements correspondent aux montants notionnels d'achats ou de ventes d'instruments. Les opérations sur marchés organisés sont présentées après compensation entre achats et ventes de contrats de même nature et de même échéance. La rubrique "Autres" comprend les instruments du type options sur matières premières et métaux précieux et options sur indices boursiers et actions.

c) Litiges fiscaux

Au sein des sociétés intégrées globalement, la Banque Paribas et ses succursales de Milan et Madrid notamment ont fait l'objet de vérifications fiscales ayant abouti à des notifications de redressement. Celles-ci ont fait l'objet de discussions avec les administrations fiscales respectives, qui ont permis de déterminer les provisions à constituer. Certains points de ces notifications sont par ailleurs contestés par la Banque Paribas et font donc l'objet de contentieux.

42- RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations de toutes natures, perçues au cours de l'exercice par les membres du Conseil de Surveillance au titre des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, s'élèvent à 4,7 millions de francs ; celles du Directoire s'établissent à 16,4 millions de francs, dont 1 million de francs de jetons de présence.

43- Opérations intervenues depuis la clôture des comptes au 31 décembre 1995

Le 27 février 1996, la Banque Paribas a conclu avec le groupe Pinault-Printemps-Redoute un accord portant sur la cession de la totalité de sa participation dans Scoa, soit 16,7 % du capital. Les effets de cette cession ont été intégrés dans les comptes consolidés de la Banque Paribas.

44- COMPTES DE RÉSULTAT ET BILANS PUBLIÉS AU BALO

en millions de francs	1995	1994	1993
Intérêts et produits assimilés	44 789	45 090	47 463
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	20 498	21 552	20 664
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	13 446	12 330	14 330
Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	10 245	10 255	12 120
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	474	484	216
Autres intérêts et produits assimilés	126	469	133
Intérêts et charges assimilées	- 44 259	- 42 874	- 47 211
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	- 28 934	- 28 843	- 30 176
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	- 9 227	- 7 876	- 8 214
Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 5 296	- 5 342	- 8 691
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	- 531	- 550	- 130
Autres intérêts et charges assimilés	- 271	- 263	0
Revenus des titres à revenu variable	311	501	299
Commissions (produits)	3 709	4 591	3 981
Commissions (charges)	- 1 712	- 2 470	- 1 892
Gains sur opérations financières	7 927	6 486	12 371
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	8 885	4 204	10 814
Solde en bénéfice ou en perte des opérations sur titres de placement	562	- 161	1 526
Solde en bénéfice des opérations de change	929	615	2 075
Solde en bénéfice ou en perte des opérations sur instruments financiers	- 2 449	1 828	- 2 044
Autres produits d'exploitation	1 234	1 348	873
Autres produits d'exploitation bancaire	1 040	1 166	690
Autres produits d'exploitation non bancaire	194	182	183
Charges générales d'exploitation	- 8 904	- 8 305	- 8 512
Frais de personnel	- 5 828	- 5 281	- 5 634
Autres frais administratifs	- 3 076	- 3 024	- 2 878
Dotations aux amortissements et aux provisions			
sur immobilisations corporelles et incorporelles	- 501	- 579	- 741
Autres charges d'exploitation	- 752	- 721	- 440
Autres charges d'exploitation bancaire	- 752	- 718	- 418
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	- 3	- 22
Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors-bilan	- 689	- 1 568	- 2 557
Solde en bénéfice ou en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières	- 1 434	82	59
Résultat ordinaire avant impôt	- 281	1 581	3 693
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL AVANT IMPÔT	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	- 1 335	- 1 196	- 1 094
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	- 878	751	434
Non financières	12	12	13
• Financières	- 890	739	421
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 2 494	1 136	3 033
Part du groupe	- 2 872	844	2 735
Part des intérêts minoritaires	378	292	298



en millions de francs	31.12.95	31.12.94	31.12.93
ACTIF	990	1 914	1 774
Caisse, Banques centrales et CCP	64 650	38 002	35 764
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	49 228	33 926	47 230
• A vue	307 649	328 088	379 748
• A terme	307 017	320 000	317110
Créances sur la clientèle		4.710	6.460
Créances commerciales	5 161	4 718	6 468
Autres concours à la clientèle	153 075	148 608	144 358
Comptes ordinaires débiteurs	18 770	31 473	28 665
Opérations de crédit-bail et assimilées	2 840	2 636	1 259
Obligations et autres titres à revenu fixe	237 033	225 658	212 630
Actions et autres titres à revenu variable	37 878	13 700	31 449
Participations, activités de portefeuille et parts dans les entreprises liées	5 513	5 672	4 713
Participations et parts dans les entreprises liées			
mises en équivalence			
Non financières	92	86	81
• Financières	8 525	10 229	11 177
Immobilisations incorporelles	618	59	55
Immobilisations corporelles	6 936	5 913	5 843
Autres actifs	40 228	44 413	41 247
Comptes de régularisation	39 149	43 015	35 595
Écarts d'acquisition	1 398	1 528	1 199
TOTAL DE L'ACTIF	979 733	939 638	989 255

n millions de francs PASSIF	Notes	31.12.95	31.12.94	31.12.93
Banques centrales, CCP		3 097	1 468	1 887
Dettes envers les établissements de crédit		or J		
· A vue		88 029	80 712	78 275
· A terme		456 648	434 966	509 716
Comptes créditeurs de la clientèle		William III		Halla Halland
Comptes d'épargne à régime spécial				
· A vue		3 019	2 384	1 970
• A terme	The state of the s	1 931	902	753
Autres dettes				
• A vue		31 854	31 615	31 722
• A terme		114 136	134 541	121 879
Dettes représentées par un titre				
Bons de caisse		11 708	9 827	7 409
· Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		52 033	61 991	68 260
Emprunts obligataires		12 276	12 179	16 109
Autres dettes représentées par un titre			39	100
Autres passifs		131 916	99 508	92 203
Comptes de régularisation		41 516	34 384	24 188
Écarts d'acquisition		365	608	709
Provisions pour risques et charges		5 311	4 987	5 145
Dettes subordonnées		7 182	7 356	6 529
Capital souscrit		4 347	4 267	4 26
Primes d'émission, d'apport et de fusion		9 384	9 116	9 429
Part du groupe				
• Réserves		4 348	4 697	2 472
• Résultat		- 2 872	844	2 73
Part des minoritaires				2.20
• Réserves		3 127	2 955	3 20
• Résultat		378	292	29
TOTAL DU PASSIF		979 733	939 638	989 25
ENGAGEMENTS HORS-BILAN	41			



45- Sociétés consolidées du Groupe Banque Paribas

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT			10	995	1994	1993
NOV	PAYS	Activité		% contrôle	% intérêt	% intérêt
NOM Banque Paribas	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Antin Bail	France	2	100,0	100,0	100,0	
Antin Contrepartie	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Antin Gérance	France	2	95,1	95,1	95,1	95,1
Banpar Leasing SA	Luxembourg	1			100,0	100,0
Banque Continentale du Luxembourg	Luxembourg	1	87,0	100,0	87,0	33,8
Banque Paribas Belgique SA	Belgique	1	63,2	63,2	63,1	65,9
Banque Paribas Canada	Canada	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque Paribas Capital Markets GmbH		1				100,0
Banque Paribas Côte-d'Ivoire	Côte-d'Ivoire	1	84,4	84,4	84,4	84,4
•	néerlandaises	1	63,2	100,0	63,1	65,9
Banque Paribas Deutschland O.H.G.	Allemagne	1	99,9	100,0	100,0	100,0
Banque Paribas Luxembourg	Luxembourg	1	87,0	100,0	87,0	68,0
Banque Paribas Nederland NV	Pays-Bas	1	89,0	100,0	88,9	96,6
Banque Paribas Pacifique	Polynésie	1	66,0	85,0	66,0	66,0
Banque Paribas Polynésie	Polynésie	1	45,9	70,0	45,9	45,9
Banque Paribas Suisse	Suisse	1	99,3	99,3	99,3	99,3
Banque Parisienne Internationale	France	1	58,9		58,9	58,8
Bracehold LTD	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	30,2	in the same of the
Bureau d'Études & de Transactions	Royaume-Om	1	100,0	100,0		
Immobilières "BETI"	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Bureau Immobilier de Négociations						
Commerciales et Financières	France	2	99,2	99,0	99,2	99,2
Capefi - SA	France	2	100,0	100,0		line -
Compagnie Financière Ottomane	Luxembourg	1	35,1	38,3	35,0	31,2
Compagnie Financière Paribas Nederland	d BV Pays-Bas	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Compagnie Foncière	France	2	54,8	55,0	54,9	55,4
Conseil Investissement	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Courcoux - Bouvet	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Eural Unispar	Belgique	1	61,9	97,9	61,8	64,5
Financière Gabonaise de Développeme Immobilier "FIGADIM"	nt Gabon	1	46,8	64,8	46,8	46,8
Finecofi	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Fipalux SA	Luxembourg	2	87,0	100,0	87,0	68,0
Gamba Azzoni	Italie	1	100,0	100,0	100,0	
Great Central Railway Land SA	France	2	99,8	99,8		

Activité : 1 : Banques et sociétés financières 2 : Sociétés de portefeuille 3 : Sociétés industrielles et commerciales

			19	995	1994	1993
NOM	PAYS	Activité	% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Immo-Paribas	Belgique	2	63,2	100,0	63,1	65,9
Kanghwa Investment LTD	Hong Kong	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Luxpar RE	Luxembourg	2	87,0	100,0	87,0	49人或有罪
Novolease NV	Belgique	1	63,2	100,0	63,1	65,9
Parbel Finance NV	Pays-Bas	2	63,2	100,0	63,1	65,9
Parbelux Finance	Luxembourg	2	63,2	100,0	63,1	65,9
Parfipar	Luxembourg	2	63,2	100	63,1	65,9
Paribas Asia LTD	Hong Kong	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Asset Management Asia LTD	Singapour	1	100,0	100,0	100,0	man palingi
Paribas Asset Management INC	USA	1	99,5	100,0	99,4	99,4
Paribas Asset Management SA	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Asset Management (Japan)	Japon	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Asset Management (Luxembourg	g) Luxembourg	2	93,5	100,0	93,5	84,0
Paribas Asset Management LTD (Bahama		2	100,0	100,0	100,0	99,7
Paribas Asset Management UK LTD	Royaume-Uni	2	100,0	100,0	100,0	12 12 151
Paribas Capital Investments LTD	Royaume-Uni	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Capital Markets LTD	Hong Kong	1	84,0	50,0	84,0	84,0
Paribas Capital Markets Group Limited		1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Corporation	USA	1	99,5	100,0	99,4	99,4
Paribas Deutschland BV	Pays Bas	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Finance INC	USA	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Finance (Texas) INC	USA	1				100,0
Paribas Finanziaria	Italie	1	90,2	90,2	90,2	92,4
Paribas Futures Incorporated	USA	1	99,6	100,0	99,5	99,5
Paribas Futures LTD	Royaume-Uni	1	99,8	100,0	99,8	99,8
Paribas Gold Mortgages LTD	Royaume-Uni	1	100,0	100,0		
Paribas Group (Australia) PTY. LTD	Australie	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Home Funding LTD	Royaume-Uni	1	100,0	100,0		
Paribas Home Loans LTD	Royaume-Uni	1	100,0	100,0		
Paribas International	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Investissement	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Investment Asia	Hong Kong	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Investment Management Gmb		2	100,0	100,0		
Paribas Japan LTD	Japon	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Limited	Royaume-Uni		100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Lombard Mortgages LTD	Royaume-Uni		100,0	100,0		
Paribas Management Services LTD	Royaume-Uni		100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Merchant Banking Asia	Singapour		100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Mortgages LTD	Royaume-Uni			100,0		

Activité : 1 : Banques et sociétés financières 2 : Sociétés de portefeuille 3 : Sociétés industrielles et commerciales



		1995			1994	1993
IOM	PAYS	Activité	% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
aribas Mortgages Loans LTD	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	and the same of th	desel
aribas Mortgages Services LTD	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	GLIMBAN	al es
aribas Net	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas North America	USA	1	99,5	99,5	99,4	99,4
Paribas Participation BV	Pays Bas	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Platinum Mortgages LTD	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	The same	95
Paribas Principal INC	USA	1	99,5	100,0	100,0	
Paribas Privatbank AG	· Suisse	1	Hans Rone			99,3
Paribas Properties INC	USA	1	89,5	90,0	89,5	89,5
Paribas SPHF LTD	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	ns on the late.	999
Paribas SPT LTD	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	tramaginate)	Hara C
Paribas Trust	Luxembourg	2	87,0	100,0	87,0	68,0
Paribas UK Holding LTD	Royaume-Uni	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas USA	France	2	and the state of t	(uprefelf)(CT	Languagenel	100,0
Paribas (Suisse) Bahamas LTD	Bahamas	1	99,3	100,0	99,3	99,3
Paribas (Suisse) Guernesey	Guernesey	1	99,3	100,0	99,3	99,3
Paricomi	France	2	100,0	100,0	100,0	figra.
Parifergie	France	2	100,0	100,0	onDictional land	ille ja
Parilease	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Pasta Investment LTD	Hong Kong	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Polynésie Développement	France	2	65,4	71,0	65,4	65,4
Prominco Holding	Suisse	2	99,3	100,0	99,3	99,3
Sas Cerenicim	France	2	54,8	100,0	- Lande	ed liv
Sireg	France	2	ARUSANET.	YOU als	100,0	98,
Smurfit Paribas Bank LTD	Irlande	1	50,0	50,0	50,0	50,
Société Anonyme de Gestion d'Investissements et de Participations	Belgique	2	99,8	100,0	99,8	99,
Société de Crédit Paribas Monaco	France	1	100,0	100,0	100,0	100,
Société d'Études Immobilières et de Constructions	France	2	99,0	98,8	100,0	100,
Société Financière Paribas Suisse BV	Pays-Bas	2	100,0	100,0	100,0	100
Société Foncière Mulhouse-Nord	France	2	54,8	100,0	54,9	55
Société Gabonaise de Participations "SOGAPAR"	Gabon	2	. 64,1	64,2	64,1	64
Société Néo-calédonienne de Dévelop et de Participations "CALDEV"	ppement Polynésie	2	71,9	71,9	71,9	71
Société 36 Avenue de l'Opéra	France	. 2	70,0	70,0	esting that	ndote.
SNC Marché Saint-Honoré	France	: 2	100,0	100,0	100,0	99
Wigmore Loan Finance LTD	Royaume-Uni		100,0	100,0	100,0	100

 $Activit\'e: 1: Banques \ et \ soci\'et\'es \ financi\`eres \quad 2: Soci\'et\'es \ de \ porte feuille \quad 3: Soci\'et\'es \ industrielles \ et \ commerciales$

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Societes Mises 2.4 2			1995		1994	1993
IOM	PAYS	Activité	% intérêt	% de mise en équivalence	% intérêt	% intérêt
Banca Internazionale Lombarda	Italie	1			20,0	20,0
Banque Paribas Gabon	Gabon	1	40,6	47,6	40,6	40,6
Compagnie Nationale à Porteseuille (Groupe)	Belgique	1	8,9	9,2	10,4	11,2
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises & de Chemin de Fer	France	2	20,0	20,0	20,0	20,0
Compagnie Belge de Participations Paribas (Groupe)	Belgique	2				22,6
Compagnie de Navigation Mixte (Groupe)	France	2	30,5	30,5	30,1	29,7
Erbe (Groupe)	Belgique	2	35,7	36,6	37,0	37,3
Finaxa (Groupe)	France	2	25,5	25,5	26,5	26,7
Osmali Bankasi AS	Turquie	1	35,1	100,0	35,0	31,2
Paribas Deelnemingen NV	Pays-Bas	2	121		1, 21	31,1
Paribas European Leveraged Investment	France	2			20,0	22,7
Régie Immobilière de la Ville de Paris "R.I.V.P."	France	3	30,8		30,8	31,2
Sogimo	France	2	20,0	20,0	20,0	20,0

Activité : 1 : Banques et sociétés financières 2 : Sociétés de portefeuille 3 : Sociétés industrielles et commerciales

% d'intérêt : pourcentage de détention indirecte par la Banque Paribas.

% de contrôle : cumul des pourcentages détenus directement ou indirectement par des sociétés contrôlées à plus de 50%.

% de mise en équivalence : pourcentage utilisé pour déterminer la "part dans l'actif net des sociétés mises en équivalence" qui apparaît à l'actif du bilan et dans le compte de résultat.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 1995

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1995, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Paribas, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

– les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation

d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle ainsi qu'à l'identité des détenteurs du capital et des droits de votre vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu Ernst & Young Audit
BDA

Jacques Manardo Antoine Bracchi

Le 20 mars 1996

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 1995

En application de l'article 145 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article 143 de cette loi.

I- Conventions conclues au cours de l'exercice Avec la Société Gogedim

Personnes concernées :

MM. Philippe Dulac et Christian Manset, membres du Directoire de la Banque Paribas.

a. Nature et objet :

Ouverture d'une ligne de crédit de 1 000 000 000 F accordée à la Société Cogedim en date du 12 décembre 1995, destinée à amortir les différents concours mis en place par la Banque Paribas au profit de Cogedim en substitution de l'ouverture de crédit de 2 000 000 000 F consentie en date du 28 juillet 1994 et venue à échéance le 31 mars 1995.

Modalités:

Crédit utilisé à hauteur de 900 000 000 F sur l'exercice 1995 et à échéance du 31 mars 1997 renouvelable

Ce crédit porte intérêt au taux de 1 % après abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune pour la fraction des intérêts correspondant à la différence entre le taux T4M + 1.5 % et le taux de 1 %. Cette clause ne peut jouer qu'après mise en jeu respectivement de celle dont est assorti le prêt de 1 000 000 000 F consenti le 30 décembre 1993, celle dont est assortie la convention de crédit du 28 juillet 1994, ainsi que celle dont est assorti l'abandon d'intérêts sur les concours mis en place entre le 1^{et} avril et le 1^{et} décembre 1995 et cités ci-dessous. Cette clause n'a pas trouvé application au 31 décembre 1995.

Les intérêts perçus au titre de l'exercice 1995 s'élèvent à 775 000 F.

b. Nature et objet :

Concours accordés à Cogedim du 1^{er} avril au 1^{er} décembre 1995, dans l'attente de la mise en place de la nouvelle

ouverture de crédit de 1 000 000 000 F accordée à cette société en date du 12 décembre 1995.

Modalités :

Le montant global de ces concours s'élevait à leur échéance à 900 000 000 F. Ces concours ont porté intérêt au taux de 1 % après abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune pour la fraction des intérêts correspondant à la différence entre le taux des découverts accordés à Cogedim et le taux de 1 %. Cette clause ne peut jouer qu'après mise en jeu respectivement de celle dont est assorti le prêt de 1 000 000 000 F consenti le 30 décembre 1993, et celle dont est assortie la convention de crédit du 28 juillet 1994. Cette clause n'a pas trouvé application au 31 décembre 1995.

Les intérêts perçus au titre de l'exercice 1995 s'élèvent à 8 652 778 F.

c. Nature, objet et modalités : Abandon de créance. En raison des pertes enregistrées en 1995 par Cogedim et dans le cadre de la restructuration financière de sa filiale, la Banque Paribas a informé Cogedim le 28 février 1996 qu'elle s'engageait à consentir un abandon de créance de 800 000 000 F qui a été inscrit dans les livres de chacune des sociétés au 31 décembre 1995.

Les modalités juridiques, en particulier celles de la mise en jeu des clauses de retour à meilleure fortune, sont en cours de finalisation.

II- Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Avec la Société Cogedim

Personnes concernées :

MM. Philippe Dulac et Christian Manset, membres du Directoire de la Banque Paribas.

a. Nature et objet :

Ouverture d'une ligne de crédit de 2 000 000 000 F



accordée à Cogedim en date du 28 juillet 1994, dont la mise en place a été ramenée rétroactivement au 1^{er} janvier 1994.

Modalités :

Crédit utilisé à hauteur de 1 700 000 000 F sur l'exercice 1995 et échu depuis le 31 mars 1995. Ce crédit a porté intérêt au taux de 1 % après abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour la fraction des intérêts correspondant à la différence entre le taux T4M + 1,5 % et le taux de 1 %, qui ne peut jouer qu'après mise en jeu de celle dont est assorti le prêt de 1 000 000 000 F consenti le 30 décembre 1993. Cette clause n'a pas trouvé application au 31 décembre 1995.

Les intérêts perçus au titre de l'exercice 1995 s'élèvent à 4 194 444 F.

 b. Nature, objet et modalités :
 Réduction avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 1994 de la marge de la Banque Paribas sur l'ensemble des concours consentis aux société de programme du groupe Cogedim, de 1,50 à 0.9 %.

c. Nature et objet :

Prêt subordonné de 1 000 000 000 F accordé à Cogedim en date du 30 décembre 1993, dont la mise en place a été ramenée réotroactivement au 1^{er} juillet 1993, dans le cadre d'un plan de soutien.

Modalités :

Prêt subordonné accordé au taux de 1 % après abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour la fraction des intérêts correspondant à la différence entre le taux T4M + 2 % et le taux de 1 %. Cette clause n'a pas trouvé application au 31 décembre 1995.

Ce prêt est subordonné au remboursement des obligations émises en 1994 dans le cadre du plan de soutien précité. Son échéance a été fixée au 10 juin 1999 par avenant en date du 24 mars 1994.

Les intérêts perçus au titre de l'exercice 1995 s'élèvent à 10 138 889 F.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu BDA

Jacques Manardo

Antoine Bracchi

Ernst & Young Audit

Le 20 mars 1996

Rapport du Directoire de la Banque Paribas

sur les comptes sociaux de l'exercice 1995

Rapport de gestion

Les comptes sociaux de la Banque sont présentés conformément au règlement CRB 91-01, modifié par le règlement CRB 92-05 du 17 juillet 1992.

Le total bilan au 31 décembre 1995 a été arrêté au montant de 675 529 millions de francs contre 690 145 millions de francs au 31 décembre 1994, soit une baisse de 2,16 %.

Bien que le différentiel de parité du dollar contre le franc explique globalement la quasi-totalité de la baisse du pied de bilan, nous constatons des variations dans sa composition :

- en métropole où l'actif reste stable, l'augmentation massive des titres de placement est compensée par la baisse cumulée des titres en pension livrée et des titres de transaction; au passif, la baisse des ressources de trésorerie et interbancaires constitue l'essentiel de la variation.

-dans le réseau des succursales à l'étranger, la baisse des actifs résulte essentiellement du nouveau traitement de compensation appliqué aux comptes d'ajustement sur instruments financiers qui explique 8 081 millions de francs sur 11 617 millions de francs. Si cette méthode avait été appliquée en 1994, l'impact aurait été de 7 556 millions de francs. Au passif, ce nouveau traitement est compensé par la hausse des opérations de pensions.

Dans ces conditions, la contribution de la métropole dans le total des actifs progresse de 51,7 % en 1994 à 52,4 % cette année.

Actif

Le poste "Opérations de trésorerie et interbancaires" qui regroupe les soldes débiteurs des opérations effectuées avec les établissements de crédit (comptes à vue, à terme, prêts en blanc ou prises d'effets en pension), marque globalement une stabilité (163 146 millions de francs contre 162 689 millions de francs) qui recouvre une évolution en sens inverse des opérations effectuées par la métropole, en hausse de 4 333 millions de francs compensés par une baisse de 3 878 millions de francs dans le réseau des succursales à l'étranger. En métropole, ce sont

les comptes ordinaires débiteurs (+ 2 653 millions de francs) et les valeurs reçues en pension à terme (+ 2 200 millions de francs) qui enregistrent les variations les plus importantes.

Les "Opérations avec la clientèle et de crédit-bail" continuent leur tassement en France comme à l'étranger; elles passent de 128 615 millions de francs à 127 943 millions de francs à fin 1995, (soit - 0,52 %).

Les "Créances immobilisées, douteuses et litigieuses", qui sont comprises dans les opérations avec la clientèle, ont vu leur montant brut diminuer de 11,11 % (de 9 287 millions de francs à 8 358 millions de francs) ainsi, leur taux de provisionnement moyen est passé de 69,4 % à 71,3 %.

Les "Titres reçus en pension livrée" et les "Titres de transaction" représentent 38 % des actifs (259 283 millions de francs) contre 40 % (276 388 millions de francs) au 31 décembre 1994. L'activité en métropole sur ces deux postes baisse de 14 651 millions de francs (- 5 %). Dans les succursales à l'étranger, on observe une baisse de ce poste de 11 168 millions de francs due notamment à une moindre activité sur le marché des instruments conditionnels.

Les principaux mouvements sur les "Titres de placement" qui passent de 15 937 millions de francs à 36 420 millions de francs sont localisés en métropole où ce poste a plus que doublé, à 25 943 millions de francs, suite au développement d'une activité "BTF" pour 13 950 millions de francs.

Les "Titres d'investissement" sont en baisse de 3 103 millions de francs (24 358 millions de francs à fin 1995 contre 27 461 millions de francs à fin 1994). La baisse, en métropole, s'explique principalement par le remboursement à l'échéance de bons sur les institutions financières spécialisées (2 580 millions de francs dont 500 millions de deutchemark sur la Deutsche Bundesbank). Les bons du trésor enregistrent une hausse de 1 620 millions de francs. La baisse sur ces deux catégories de bons dans les succursales à l'étranger s'établit à 1 320 millions de francs.



63

Le "Portefeuille des titres de participation" enregistre une baisse de 1 200 millions de francs, qui s'explique en grande partie par le provisionnement des titres de la Compagnie de Navigation Mixte. En revanche, le poste est en hausse dans les succursales à l'étranger (+ 416 millions de francs), notamment grâce à l'acquisition par la succursale de Milan de titres COMIT.

Le poste "Immobilisations nettes d'amortissements" a augmenté globalement de 518 millions de Francs. L'acquisition de l'activité conservation de titres de JP Morgan localisée notamment en France et dans les succursales de Milan et de Madrid représente l'essentiel des mouvements du poste et plus précisément des immobilisations incorporelles.

Passif

Le poste "Opérations de trésorerie et interbancaires" qui reprend les soldes créditeurs des opérations effectuées avec les établissements de crédit (comptes de dépôts à vue, à terme, emprunts en blanc ou cessions d'effets en pension) a baissé de 6 % s'établissant ainsi à 267 321 millions de francs. La diminution de ce poste en métropole provient essentiellement des comptes et emprunts au jour le jour qui ont baissé de 17 775 millions de francs. Les succursales à l'étranger enregistrent une hausse négligeable de ce poste.

Les "Opérations avec la clientèle" qui regroupent les ressources à vue et à terme collectées auprès de la clientèle, non matérialisées par l'émission d'un titre (les certificats de dépôt figurent sous le poste "Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre"), passent de 60 680 millions de francs au 31 décembre 1994 à 58 859 millions de francs au 31 décembre 1995. En métropole, la variation concerne les comptes créditeurs à terme (-1 338 millions de francs).

Les "Titres donnés en pension livrée" accusent une hausse de 9 448 millions de francs (de 146 210 millions de francs à 155 658 millions de francs à fin 1995). Cette hausse se répartit pour un tiers sur la France et deux tiers dans le réseau des succursales à l'étranger.

Les "Titres de transaction" sont en hausse de 9,09 % pour atteindre 73 340 millions de francs. L'évolution positive est entièrement due à la France (+ 6 979 millions de francs) et porte sur l'activité bons du trésor et obligations. Les succursales à l'étranger enregistrent peu de variations sur la globalité de ce poste car si les ventes de titres à découvert sur Londres Capital Market augmentent de 12 080 millions de francs, leurs instruments conditionnels baissent de 12 960 millions de francs (effet de la règle de compensation).

L'évolution à la baisse (- 8 162 millions de francs) du poste des "Obligations et autres dettes représentées par un titre" est due aux titres de créances négociables, qui chutent de 8 043 millions de francs, notamment en métropole (- 6 668 millions de francs). En revanche, le solde de la nouvelle émission obligataire

En revanche, le solde de la nouvelle émission obligataire (300 millions de dollars américains, taux variable à échéance 1998 émis par Hong Kong) et des remboursements intervenus durant l'exercice (en particulier le remboursement anticipé d'un emprunt émis par Hong Kong pour 150 millions de dollars en 1994) présente un solde positif de 548,8 millions de francs.

Dans le poste "Comptes de régularisation provisions et divers" figurent les provisions pour risques et charges (sur engagements de hors bilan, risques-pays ou risques non individualisés). Les provisions pour créances douteuses ou sur le portefeuille-titres sont portées en déduction des actifs correspondants.

La hausse en France de ce poste (7 027 millions de francs) provenant du compte ajustement devises est compensée à l'étranger par la baisse des comptes de régularisation des succursales à l'étranger, suite au nouveau traitement de

compensation des comptes d'ajustement sur instruments

La baisse de 362 millions de francs des "emprunts subordonnés" résulte uniquement de la baisse du dollar américain.

La hausse des fonds propres est principalement due au réinvestissement du dividende 1994 par souscription de 800 614 actions de 344 francs.

Compte de résultat

financiers.

La perte de l'exercice 1995 s'établit à 3 431 millions de francs contre un bénéfice de 738 millions de francs en 1994.

Les plus-values non récurrentes de 1994 conjuguées aux provisions exceptionnelles en 1995 sur l'immobilier et sur les titres de participation de la Compagnie de Navigation Mixte expliquent l'essentiel de la dégradation entre les deux années.

Le "Produit net bancaire" qui regroupe l'ensemble des intérêts, commissions et résultats sur opérations bancaires et financières (y compris les revenus sur portefeuilles-titres et les résultats sur instruments financiers de couverture) baisse de 12 % (de 7 088 millions de francs à 6 216 millions de francs).

La baisse du produit net bancaire résulte essentiellement de l'effondrement de la marge sur intérêts et produits assimilés qui passe d'un solde positif de 718 millions de francs à une contribution négative de 679 millions de francs Cette dégration est imputable aux opérations réalisées en francs avec les établissements de crédit. Dans le même temps, en France comme à l'étranger, les opérations sur les marchés boursiers et des changes se sont légèrement redressées.

Le "Produit global d'exploitation" qui est obtenu en ajoutant au "Produit net bancaire" les résultats de cessions sur immobilisations et titres de participation ainsi que les corrections de valeur sur le portefeuille-titres de participation, ressort à 4 207 millions de francs contre 7 448 millions de francs, soit - 43,5 %.

La forte baisse du poste "Cessions d'immobilisations et de titres de participation" s'explique par le caractère exceptionnel de la plus-value réalisée en 1994 sur la cession des titres Paribas North America.Le solde net négatif des dotations sur les reprises de provisions sur titres de participation se justifie essentiellement par la dotation aux provisions sur les titres de la Compagnie de Navigation Mixte (1,8 millions de francs) d'une part, et sur les titres Cogedim (0,2 millions de francs) d'autre part.

Les "Charges générales d'exploitation" passent de 4 909 millions de francs à 5 239 millions de francs, soit une hausse de 6,7 %. Cette évolution à la hausse concerne essentiellement les charges de personnel (salaires et bonus, charges sociales et fiscales, charges de retraite), qui s'élèvent à 3 461 millions de francs contre 3 134 millions de francs en 1994.

Dans ces conditions, le "Résultat brut d'exploitation" constitue une perte de - 1 322 millions de francs contre

L'"Excédent des dotations sur les reprises de provisions d'exploitation" passe de 859 millions de francs à 1 460 millions de francs.

un bénéfice de 2 325 millions de francs en 1994.

Le niveau des dotations brutes et pertes sur créances irrécouvrables est passé de 2 753 millions de francs à 3 099 millions de francs. En France, les dotations les plus fortes portent sur les encours de la Cogedim (755 millions de Francs) et de Bincofi (229 millions de francs).

La charge d'"Impôt sur les sociétés" est en baisse (649 millions de francs contre 728 millions de francs en 1994). Le niveau de charge d'impôt s'explique par le fait que les principales entités bénéficiaires ont des taux d'imposition élevés.

Présentation des résolutions soumises à l'Assemblée

1 - Affectation des résultats (résolutions 1 à 3)

Préalable :

Nous vous proposons de prélever sur le report à nouveau : - 412 639 517 F ayant le caractère de réserve spéciale de plus-value à long terme pour doter le poste de réserve spéciale de plus-value à long terme,

- 3 848 156 F correspondant au précompte versé au titre de la distribution de dividende de l'exercice 1994.

Résultat :

La perte de l'exercice s'élève à 3 430 843 493,45 F. Le report à nouveau bénéficiaire est de 896 632 116,86 F Soit un total débiteur de 2 534 211 376,59 F.

Sur proposition du Directoire, il vous est proposé d'imputer cette somme de la façon suivante :

- 2 866 902,93 F sur le poste réserve facultative qui se trouve ainsi soldé,

- 74 938 741,72 F sur le poste primes de fusion qui se trouve ainsi soldé,

- 2 456 405 731,94 F sur le poste primes d'apport qui est ainsi ramené à 5 693 332 388,77 F.

D'autre part, après avoir constaté que le poste primes d'apport s'élève à 5 693 332 388,77 F, il vous est proposé d'approuver le versement du dividende prioritaire prévu à l'article 32 des statuts à chaque action privilégiée «B» et à chaque certificat d'investissement privilégié, soit un montant global de 41 250 000 F prélevé sur le poste primes d'apport qui se trouve ainsi ramené à 5 652 082 388,77 F et d'affecter cette somme de 41 250 000 F de la manière suivante :



Si cette répartition est approuvée, le dividende versé à chaque action privilégiée «B» et à chaque certificat d'investissement privilégié sera de 12,50 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 6.25 F)

correspond à un revenu global de 18,75 F. Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global au titre des trois derniers exercices s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Montant total distribué	Revenu global	Dividende distribué	Impôt payé au Trésor
An parent links	39 312 591 act. «A»	271 256 877,90	10,35	6,90	3,45
1992	996 967 act.«B»	12 462 087,50	18,75	12,50	6,25
	2 303 033 CIP	28 787 912,50	18,75	12,50	6,25
	39 312 591 act.»A»	338 088 282,60	12,90	8,60	4,30
1993	996 967 act. «B»	12 462 087,50	18,75	12,50	6,25
	2 303 033 CIP	28 787 912,50	18,75	12,50	6,25
	39 372 114 act. «A»	669 325 938,-	25,50	17,-	8,50
1994	996 967 act. «B»	16 948 439,-	25,50	17,-	8,50
	2 303 033 CIP	39 151 561,-	25,50	17,-	8,50

La quatrième résolution vous propose l'approbation du rapport des Commissaires aux Comptes prévu par l'article 145 de la loi sur les sociétés commerciales.

2 - Membres du conseil de surveillance (résolutions 5 à 10 et 16)

Le mandat de quatre des membres du Conseil de Surveillance élus par l'Assemblée Générale des actionnaires s'achève avec la présente Assemblée.

Saisi de propositions émanant de l'actionnaire principal, le Directoire a décidé :

- dans sa séance du 26 février 1996, de vous proposer le renouvellement pour une durée de trois ans du mandat de MM. Gilles COSSON, Didier PINEAU-VALENCIENNE et Pierre SCOHIER et la nomination au Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans de MM. Jean-Pierre CAPRON et Henri LACHMANN.
- dans sa séance du 18 mars 1996, de vous proposer la nomination au Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans de M. Christian MANSET.

D'autre part, il vous est proposé de modifier les premier et dernier alinéas de l'article 10 et le dernier alinéa de l'article 23 des statuts dans les termes suivants :

- Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze au plus représentant les actionnaires et les propriétaires de certificats de droits de vote et nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire.
- L'âge limite pour les fonctions des membres du Conseil de Surveillance nommés par l'Assemblée est de 75 ans.

Les fonctions d'un membre du Conseil de Surveillance nommé par l'Assemblée prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire suivant la date à laquelle ledit membre aura atteint l'âge de 75 ans.

- L'âge limite pour les fonctions de Censeur est de 75 ans. Les fonctions d'un Censeur prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire suivant la date à laquelle ledit Censeur aura atteint l'âge de 75 ans.

3 - Objet social et pouvoirs du conseil de surveillance

Par la quatorzième résolution, nous vous proposons d'ajouter le courtage d'assurance à l'objet social de la Banque et de modifier, en conséquence, l'alinéa 1 de l'article 2 des statuts.

Par la quinzième résolution, nous vous proposons de modifier les pouvoirs du Conseil de Surveillance en soumettant à son autorisation préalable les décisions du Directoire d'émettre des valeurs mobilières quelle qu'en soit la nature et qui sont susceptibles d'entraîner une modification du capital social.

Le paragraphe 3 de l'article 15 des statuts serait modifié en conséquence.

4 - Autorisations d'émission

Par les résolutions 11à 13, nous vous demandons de donner au Directoire l'autorisation :

- d'émettre et de créer des bons et obligations, en toutes monnaies ou en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de 40 milliards de francs.

- de garantir l'émission de bons ou d'obligations, en toutes monnaies ou en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de 20 milliards de francs,
- d'émettre et de créer, sur toute place ou la réglementation le permet, des certificats de dépôt autres que ceux visés par le règlement n° 92-03 du 17 février 1992 du Comité de la Réglementation Bancaire, en toutes monnaies ou en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises, dans la limite d'un encours maximum de 50 milliards de francs,
- de garantir l'émission, en toutes monnaies ou en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises de certificats de dépôt autres que ceux visés par

- le règlement n° 92-03 du 17 février 1992 du Comité de la Réglementation Bancaire dans la limite d'un encours maximum de 20 milliards de francs,
- d'émettre et de créer des titres d'emprunt à durée non déterminée, subordonnés ou non, en toutes monnaies ou en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de 10 milliards de francs.
- de garantir l'émission de titres d'emprunt à durée non déterminée, subordonnés ou non, en toutes monnaies ou en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de 10 milliards de francs.

COMPTES DE RÉSULTAT

en millions de francs	Note	1995	1994
Intérêts et produits assimilés	3	32 787	34 428
Intérêts et charges assimilées	4	- 33 466	- 33 710
Commissions nettes	5	560	437
Produits nets sur opérations financières et divers	6	6 335	5 933
Produit net bancaire	de Miredhards ab	6 216	7 088
Autres revenus nets	o un kalkaptum es	worth watering	Trien -
Cessions d'immobilisations et de titres de participation	8	256	1 080
Dotations et reprises de provisions sur titres de participation	18.79	- 2 265	- 720
Produit global d'exploitation	18.75	4 207	7 448
Charges générales d'exploitation	9	- 5 239	- 4 909
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	25.50	- 290	- 214
Résultat brut d'exploitation	25,30	- 1 322	2 325
Excédent des dotations sur les reprises de provisions d'exploitation	10	- 1 460	- 859
Résultat courant avant impôt		- 2 782	1 466
Impôt sur les sociétés	11	- 649	- 728
RÉSULTAT NET	Vegrahia Géssi	- 3 431	738

BILANS AU 31 DÉCEMBRE

en millions de francs			
ACTIF	Note	1995	1994
Opérations de trésorerie et interbancaires	12	163 146	162 689
Opérations avec la clientèle et de crédit-bail	13	127 954	128 615
Titres reçus en pension livrée	15	112 265	132 686
Titres de transaction	16	147 017	143 702
Titres de placement	17	36 419	15 937
Titres d'investissement	18	24 358	27 461
Autres comptes d'opérations sur titres	20	8 201	7 523
Titres de participation	21	23 646	24 847
Immobilisations	22	1 954	1 436
Comptes de régularisation et divers	23	30 569	45 250
TOTAL DE L'ACTIF		675 529	690 146
and the second fraction days in the second of			
en millions de francs			
PASSIF	Note	1995	1994
Opérations de trésorerie et interbancaires	24	267 321	283 277
Opérations avec la clientèle	25	58 859	60 680
Titres donnés en pension livrée	26	155 658	146 210
Titres de transaction	27	73 340	67 228
Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre	28	59 982	68 145
Autres comptes d'opérations sur titres	29	6 214	6 589
Comptes de régularisation, provisions et divers	30	37 816	37 434
Dettes subordonnées	31	3 978	4 340
Fonds propres	32	15 792	15 505
Résultat		- 3 431	738
TOTAL DU PASSIF		675 529	690 146



Annexe aux comptes sociaux

1- Présentation des comptes

Les comptes de la Banque Paribas sont établis Conformément aux dispositions du Règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB) entré en vigueur le 1^{er} janvier 1993 en application de la Directive européenne sur les comptes des établissements de crédit avec des particularités pour la présentation des comptes décrits ci-après.

Le compte de résultat est présenté sous une forme simplifiée avec les soldes intermédiaires suivants :

- ▶ le produit global d'exploitation qui, outre le produit net bancaire, inclut les produits accessoires, les résultats de cession et les provisions sur titres de participation et immeubles ;
- ► le résultat brut d'exploitation obtenu après prise en compte des charges générales d'exploitation, des

amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ;

- ► le résultat courant avant impôt obtenu après déduction des dotations nettes de reprises aux provisions d'exploitation :
- ► le résultat net global obtenu après prise en compte de la charge d'impôt et, lorsqu'il y a lieu, des résultats exceptionnels.

Au bilan, les valeurs mobilières détenues (titres, bons du Trésor et valeurs assimilées) sont classées par type de portefeuille correspondant à la finalité de leur détention ; les titres reçus ou classés en pension livrée apparaissent comme une catégorie distincte des opérations sur titres. Les bilans et comptes de résultat dans la forme détaillée qui résulte de la stricte application des textes réglementaires sont présentés en note 40.

2- PRINCIPES COMPTABLES

A- Conversion des comptes et états financiers en devises

Conformément au Règlement 89-01 du CRB relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change au comptant déterminé par la Banque de France à la clôture de l'exercice. Les opérations de change à terme non couvertes sont converties au cours du terme restant à courir de la devise concernée.

Les produits et charges courus en devises, relatifs à des prêts, des emprunts et assimilés, des titres ou des opérations de hors bilan, sont convertis au cours du comptant lors de leur passation au compte de résultat.

Les comptes de bilan des succursales à l'étranger sont convertis en francs français en utilisant le taux de change en vigueur à Paris à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens constatés sur l'exercice.

B- Titres donnés ou reçus en pension livrée

Conformément au Règlement 89-07 relatif à la comptabilisation des opérations de cession d'éléments d'actifs, les titres reçus en pension livrée sont portés dans un compte d'actif représentatif de la créance sur le cédant. De façon similaire, les titres donnés en pension livrée sont enregistrés dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire.

Les produits et charges relatifs aux titres donnés et reçus en pension livrée sont rapportés au résultat de l'exercice *prorata temporis*.

Pour leur évaluation, les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie des portefeuilles-titres dont ils sont issus (transaction, placement ou investissement).

C- Titres de transaction

Les titres de transaction, au sens du Règlement 90-01, regroupent l'ensemble des titres à revenu variable ou à revenu fixe qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance ; il s'agit des titres pour lesquels il existe des marchés liquides permettant une évaluation au prix de marché. En outre, les titres à revenu fixe qui participent à la gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction comprenant des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises, ainsi que d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt figurent également parmi les titres de transaction. Au terme d'une période de détention de six mois, les titres de transaction sont reclassés dans le portefeuille de placement au cours du jour du transfert, sauf exception prévue par les textes.

Les titres de transaction acquis, de même que ceux vendus à découvert et classés au passif du bilan, sont évalués au prix de marché à la clôture de l'exercice. Le solde global des différences résultant des variations des prix de marché, ainsi que les dividendes et le solde net des résultats de cession, sont inscrits en compte de résultat au poste « Produits nets sur opérations financières et divers ».

D- Titres de placement

Le porteseuille de placement regroupe les titres à revenu fixe ou variable acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Sont également considérés comme titres de placement :

- les titres à revenu fixe non placés à l'issue des opérations d'émission,
- les titres de transaction reclassés au terme d'une durée de détention de six mois en titres de transaction,
- les titres le plus souvent à taux variables qui, bien que devant être conservés jusqu'à l'échéance, ne bénéficient que d'une couverture en risque de taux par période de financement.

► Actions

Les actions sont enregistrées au prix d'acquisition, les frais d'acquisition des titres étant portés en charges.
Les actions non cotées sont retenues à leur dernière estimation connue. Les actions cotées à Paris ou à l'étranger sont évaluées sur la base des cours de clôture.
Le principe de prudence conduit à ne pas prendre en compte les plus-values latentes mais à enregistrer, dès leur constatation, les moins-values latentes calculées valeur par valeur par la constitution d'une provision pour dépréciation.

Les frais de cession sont imputés sur le résultat de cession.

► Obligations

Les obligations sont enregistrées au prix d'acquisition hors coupon couru. La différence entre le prix d'achat ou d'émission et le prix de remboursement est enregistrée au compte de résultat par application soit d'une méthode actuarielle pour les obligations à coupon zéro ainsi que pour les titres de créances négociables, soit d'une méthode linéaire dans les autres cas.

À la clôture de l'exercice, les obligations françaises et étrangères cotées sont évaluées sur la base du cours de fin d'année et les moins-values latentes, calculées valeur par valeur, sont provisionnées.

E- Titres d'investissement

Le portefeuille d'investissement regroupe les titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance, et pour lesquels des ressources globalement adossées sont affectées à leur financement, ou qui sont protégés de façon permanente contre le risque de taux par des instruments financiers à terme de taux d'intérêt.

Il n'est pas constitué de provision pour dépréciation de ces titres, liée à l'évolution défavorable des taux.

Enfin, lorsque le prix d'acquisition des titres d'investissement est différent de leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle de ces titres.

F- Titres de participation

Les titres de participation acquis dans un objectif durable, et dont leur détention est estimée utile à l'activité de la Banque, sont comptabilisés au prix de revient. A la clôture de l'exercice, afin de déterminer les provisions éventuelles à constituer, il est procédé à une évaluation des titres de participation en fonction de la valeur d'utilité qui tient compte principalement de l'actif net de la société, corrigé des plus ou moins-values latentes et de sa capacité bénéficiaire. Les titres de participation sont évalués en fin d'exercice au plus bas prix de revient ou de cette valeur.

G- Opérations de crédit-bail

Les immobilisations acquises dans le cadre d'opérations de crédit-bail sont regroupées à l'actif du bilan avec les opérations clientèle et sont amorties sur leur durée de vie probable. Les revenus qui en découlent sont enregistrés suivant les termes du contrat liant la Banque avec les clients bénéficiaires de ces opérations.

H- Immobilisations

► Les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976 sont inscrites au bilan à leur valeur d'utilité estimée selon les règles de la réévaluation légale réalisée en 1978, et celles acquises postérieurement à cette date le sont à leur coût d'acquisition.

L'écart de réévaluation, dégagé sur les éléments d'actif non amortissables lors des opérations de réévaluation de l'exercice 1978, est enregistré au passif dans la rubrique "Réserve de réévaluation" et constitue un élément des fonds propres.

En ce qui concerne les éléments d'actif amortissables, pour lesquels une provision réglementée avait été constituée, il est repris chaque année en compte de résultat le montant correspondant au surplus d'amortissement lié à la réévaluation.

- ► Les immobilisations incorporelles sont constituées de droits au bail (amortis dans l'année de la signature), de logiciels acquis (amortis sur 12 mois *prorata temporis*) et de fonds de commerce achetés (amortis sur 10 ans).
- ► Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire (les immeubles sont amortis, en règle générale, sur 30 ans, les installations, agencements, matériel et mobilier





sur 5 ou 10 ans, le matériel informatique sur 3 ans). Par exception, en particulier dans le cadre des opérations de crédit-bail, il peut être recouru au mode d'amortissements dégressifs.

- ► Les frais accessoires d'acquisition sur les ensembles immobiliers d'exploitation sont immobilisés et amortis linéairement sur une période de 5 ans *prorata temporis*.
- ► Les primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires ainsi que les frais occasionnés par les émissions sont immobilisés et amortis de manière linéaire sur la durée des emprunts.

I- Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *prorata temporis*. Les commissions sont en revanche enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts. Les commissions de garantie sur émissions d'emprunts obligataires sur le marché français ou international sont enregistrées au compte de résultat dès la clôture de l'émission.

J- Résultats sur opérations de change

Conformément au Règlement 89-01 du 22 juin 1989, les gains et les pertes de change résultant de la réévaluation des comptes de position sont portés en résultat à chaque fin de période.

Les contrats de change au comptant et à terme couverts sont réévalués au cours du comptant à la clôture de l'exercice. Les reports et déports constatés lors de la conclusion de contrats de change à terme de couverture sont pris en résultat prorata temporis.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participation et de filiales en devises financés en francs et de l'intégration des succursales à l'étranger dans la comptabilité du Siège sont inscrits en compte de régularisation.

K- Résultats sur instruments financiers à terme

La Banque Paribas intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme ; ces interventions peuvent être classées selon les deux catégories suivantes :

- ➤ celles, dites d'"Activité de transaction", dont l'objectif est d'arbitrer des cours acheteur/vendeur vis-à-vis de la clientèle ou des contreparties de marché, ce qui implique une rotation rapide des opérations et un volume limité de positions résiduelles ;
- ► celles, dites de "Gestion de trésorerie", effectuées dans le cadre de la gestion et de la couverture des positions de taux et de change liées aux actifs, passifs et engagements hors bilan de la Banque.

La détermination des résultats sur les instruments financiers à terme est fonction de la nature des interventions et de la nature des marchés. Ces instruments se négocient sur des marchés organisés ou assimilés et sur des marchés de gré à gré. Sur les marchés organisés, les instruments bénéficient d'une cotation permanente et d'une liquidité suffisante pour justifier leur valorisation au prix de marché. Les marchés de gré à gré peuvent être assimilés à des marchés organisés lorsque les établissements qui jouent le rôle de mainteneurs de marchés garantissent des cotations permanentes dans des fourchettes réalistes, ou lorsque les cotations de l'instrument financier sous-jacent s'effectuent elles-mêmes sur un marché organisé. La gestion de trésorerie est généralement exercée au travers d'instruments de gré à gré dont les produits et les charges sont enregistrés prorata temporis au compte de résultat Lorsque sont utilisés des instruments sur marchés organisés le résultat de la période correspond à la variation de la valeur de marché; dans le cas d'instruments affectés à des opérations de couverture, la règle de prise en compte des résultats est symétrique à celle appliquée à l'élément couvert.

Pour les activités de transaction, il est procédé à la réévaluation à la valeur de marché des opérations conclues "ferme" (tels les accords futurs de taux) et des opérations conditionnelles (tels les accords de taux plafond ou plancher), négociées en francs et en devises. Si ces instruments sont négociés sur des marchés organisés ou assimilés, les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. La valeur de marché s'applique également aux opérations d'échange de taux ou de devises (swaps) traitées dans le cadre de ces activités ; la valeur de marché est alors fondée sur l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie futurs et prend en compte un ajustement au titre du risque de contrepartie et de valeur actuelle des charges de gestion afférentes aux contrats. Dans le cas des autres opérations traitées de gré à gré sur des marchés non liquides, les gains potentiels sont portés en compte d'attente et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour pertes et charges ; lors du dénouement, les gains et pertes réalisés sont pris en résultat.

Tous les produits et charges de ces opérations figurent en compte de résultat pour leur montant net dans les "Produits nets sur opérations financières et diverses" sur la ligne "Solde des opérations sur instruments financiers à terme", à l'exception de ceux sur opérations de couverture affectée, contractées dans le cadre de la gestion de trésorerie, qui sont inscrits dans les postes "Intérêts et produits ou charges assimilés".

L- Revenus du portefeuille-titres (participation et placement)

Les revenus d'actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur mise en paiement. Les revenus d'obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus à la date de clôture de l'exercice ou jusqu'à la date de cession de ces obligations.

M- Dotations aux comptes de provisions

▶ Des provisions affectées sont constituées pour couvrir les pertes probables pouvant résulter soit du non-recouvrement total ou partiel de créances douteuses, soit de la mise en jeu d'engagements hors-bilan. Elles sont évaluées en fonction des risques réels connus lors de l'arrêté des comptes.

En ce qui concerne les risques immobiliers, les provisions ont été évaluées sur la base de la valeur raisonnable de l'achèvement de chaque projet immobilier sous-jacent en appréciant, à l'arrêté de comptes, la situation de crise que connaissent actuellement la plupart des marchés immobiliers et sans anticipation de reprise significative au cours des prochains exercices, notamment pour le marché des bureaux à Paris.

Conformément aux recommandations de la Commission Bancaire, sont également constituées des provisions pour risques pays qui s'appliquent à l'ensemble des risques situés dans les pays ayant obtenu ou sollicité un rééchelonnement de leurs dettes ou ayant interrompu tout paiement au titre de leur endettement. Ces risques comprennent à la fois les encours de crédit, les titres, les garanties de remboursement données.

Les provisions pour risque-pays, sur engagements hors bilan et les provisions nécessaires à l'exploitation mais non individualisées sont classées au passif du bilan au poste "Comptes de régularisation, provisions et divers". Toutes les provisions individualisées sont classées en déduction des postes d'actif.

► Les échéances d'intérêts impayés comptabilisés en produits bancaires sont entièrement provisionnées lorsque leur antériorité est supérieure à neuf mois pour les crédits accordés aux collectivités locales, six mois pour les crédits immobiliers et trois mois dans les autres cas.

N- Engagements en matière de retraite

a) Régimes de retraite obligatoires
En France et dans la plupart des pays où la Banque exerce
son activité, les engagements au titre des régimes de retraite
obligatoires sont couverts par des cotisations prises en
charge au fur et à mesure de leur versement à des
organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite
le paiement des pensions. Depuis le 1er janvier 1994, en
vertu d'un accord signé le 13 septembre 1993 par
l'ensemble des banques françaises, ces dernières dont
la Banque Paribas ne sont plus affiliées à des organismes de
retraite professionnels mais à des caisses ARRCO-AGIRC
du régime général.

A la suite de cet accord, la Caisse de retraite de la Banque Paribas garde à sa charge des engagements résiduels vis-à-vis des retraités actuels et, à terme, lorsqu'ils seront eux-mêmes en retraite, vis-à-vis des agents en activité au 31 décembre 1993 ; elle dispose de réserves suffisantes pour faire face à ses engagements.

b) Autres engagements

Le personnel de la Banque bénéficie de plans de retraite supplémentaires à prestations définies ainsi que d'indemnités de départ et autres avantages liés à l'ancienneté. Jusqu'en 1993, lorsqu'ils n'étaient pas couverts par des contrats d'assurance, les engagements au titre des plans de retraite supplémentaires étaient provisionnés l'année où les salariés faisaient valoir leurs droits à la retraite, et les autres prestations prises en charge, l'année de leur échéance. Depuis 1994, les engagements non couverts par des contrats d'assurance sont provisionnés selon une méthode actuarielle qui prend en compte les probabilités de mortalité et de maintien dans la société jusqu'à l'âge de départ en retraite, un taux d'actualisation de 6 % et une érosion monétaire de 3 %. Les écarts d'évaluation dus à la modification des hypothèses actuarielles sont étalés sur 15 ans. Le montant de ces engagements au 1er janvier 1994, soit 348 millions de francs, a été prélevé sur les primes d'émission, les dotations suivantes figurent dans le compte de résultat. Les charges liées aux plans de cessations anticipées d'activité ou de restructuration sont provisionnées l'année au cours de laquelle ces mesures sont décidées.

O- Charges fiscales

a) Impôts et taxes

Dans ce poste sont provisionnées la contribution sociale de solidarité ainsi que la contribution des institutions financières à verser après la clôture, au titre de l'exercice de référence.

b) Impôt sur les sociétés Sous ce poste, sont compris :

- ▶ l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôt pouvant être utilisés en règlement de l'impôt, ceux-ci étant par ailleurs comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent ;
- ▶ l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'imposition. L'impôt différé calculé implantation par implantation est déterminé suivant la méthode du report variable sur la totalité des décalages temporaires. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsque leur probabilité de réalisation est jugée élevée.

La Banque appartient au groupe fiscal de la Compagnie Financière de Paribas créé le 1^{er} janvier 1994, qui comprend certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins.



73

3- Intérêts et produits assimilés

en millions de francs	Exercice 1995	Exercice 1994
Opérations avec les établissements de crédit	17 578	20 731
Opérations avec la clientèle	9 494	8 570
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 055	3 539
Revenu des titres à revenu variable	1 586	1 523
Actions et autres titres à revenu variable	106	31
• Participations et autres titres de l'activité de portefeuille	1 480	1 492
Opérations de crédit-bail et assimilées	10	14
Autres intérêts et produits assimilés	64	51
TOTAL	32 787	34 428

4- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

en millions de francs	Exercice 1995	Exercice 1994
Opérations avec les établissements de crédit	- 25 307	- 26 091
Opérations avec la clientèle	- 3 615	- 3 004
Obligations et autres titres à revenu fixe	- 4 253	- 4 320
Dettes subordonnées	- 284	- 288
Opérations de crédit-bail et assimilées	na iz compan de neobles. Le 7 dense de	-7
TOTAL	- 33 466	- 33 710

5- COMMISSIONS NETTE

en millions de francs	Exercice 1995	Exercice 1994
Commissions (produits)	CONTRACTOR OF THE STATE OF THE	
Opérations avec les établissements de crédit	8	16
Opérations avec la clientèle	514	505
Opérations sur titres	477	467
Opérations de change	15	17
Engagements sur titres	328	521
Opérations sur instruments financiers à terme	. 161	381
Prestations de service pour compte de tiers	928	1 137
Sous-total	2 431	3 044
Commissions (charges)		
Opérations avec les établissements de crédit	- 51	- 86
Opérations avec la clientèle	- 121	- 48
Opérations sur titres	- 659	- 860
Opérations de change	105	- 144
Engagements sur titres	- 273	- 377
Opérations sur instruments financiers à terme	- 603	- 1 027
Prestations de service pour compte de tiers	- 59	- 65
Sous-total Sous-total	- 1 871	- 2 607
TOTAL	560	437

6- Produits nets sur opérations financières et divers

en millions de francs	Exercice 1995	Exercice 1994
Gains ou pertes sur opérations financières		
Solde des opérations sur titres de transaction	7 663	4 801
Solde des opérations sur titres de placement	55	- 53
· Dotations ou reprises de provisions nettes sur titres de placement	143	- 199
· Plus ou moins-values nettes de cession sur titres de placement	- 88	146
Solde des opérations de change	493	- 302
Solde des opérations sur instruments financiers	- 2 012	1 951
Sous-total	6 199	6 397
Autres charges d'exploitation bancaire	- 350	- 889
Autres produits d'exploitation bancaire	486	425
TOTAL	6335	5 933

7- Impact sur le résultat des opérations sur instruments financiers à terme

en millions de francs	Exercice 1995	Exercice 1994
Résultat net sur instruments financiers de couverture inclus dans les intérêts et produits ou charges assimilés	-3	1 379
Solde net des autres opérations sur instruments financiers inclus dans les produits nets sur opérations financières et diverses	- 2 012	1 951
TOTAL	- 2 015	3 330

La ventilation de ces résultats en fonction de la nature des instruments et de la nature des interventions (activité de transaction et de gestion de trésorerie) est présentée ci-après, étant entendu que la partie du résultat de ces activités liée aux opérations sur les marchés physiques est comprise, soit dans les gains nets sur titres de transaction ou opérations de change, soit dans les produits ou charges d'intérêts.

	I	Exercice 1995		Exercice 1994
en millions de francs	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	Total	
Opérations fermes				
Opérations sur marchés organisés		No. of the last		
Contrats à terme (taux, change, actifs financiers)	2 879	28	2 907	- 216
Opérations de gré à gré				
Accords de taux	- 104	- 22	- 126	- 31
Swaps de taux	- 4 134	981	- 3 153	3 465
Swaps de devises	0	77	77	61
• Autres	203	0	203	114
Opérations conditionnelles				
Opérations sur marchés organisés				a liquir
Options de taux	- 464	3	- 461	1 109
Options de change	- 299	0	- 299	- 317
Autres options	- 232	0	- 232	1 555
Opérations de gré à gré		a december of	and the same and	
Contrats de taux plafond et plancher	132	17	149	772
Swaptions et options (taux, change et autres)	- 1 075	- 5	- 1 080	- 3 182
TOTAL	- 3 094	1 079	- 2 015	3 330

8- CESSIONS D'IMMOBILISATIONS ET DE TITRES DE PARTICIPATION

en millions de francs	Exercice 1995	Exercice 1994
Résultat sur cessions de titres de participation et de titres de filiales	252	1 088
Résultat sur cessions d'immobilisations	4	- 8
TOTAL	256	1 080

Les résultats sur cessions d'immobilisations et de titres de participation sont présentés nets de reprises de provisions sur titres cédés.

9. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en millions de francs		Exercice 1995	Exercice 1994
Frais de Personnel	ASK - Contract service	The second secon	indian March 1888
Salaires et traitements	10	- 2 430	- 2 222
Charges sociales	PP8	- 677	- 630
Charges de retraite		- 354	- 205
Intéressement et participation	INTERPREDICAL STREET STREET	0	- 77
Sous-total		- 3 461	- 3 134
Impôts et taxes		- 167	- 155
Autres charges d'exploitation		-1611	- 1 620
TOTAL		- 5 239	- 4 909

Les charges de retraite comprennent les cotisations aux régimes complémentaires obligatoires, les provisions pour plans de retraite supplémentaires et autres avantages liés à l'ancienneté ainsi que les provisions pour cessations anticipées d'activité.

10- Excédent des dotations sur les reprises de provisions d'exploitation

en millions de francs	Exercice 1995	Exercice 1994
Dotations aux provisions d'exploitation		171
Clientèle et établissements de crédit	- 1 849	- 2 289
Hors-bilan	- 12	- 54
Risque-pays et autres provisions	- 831	- 212
Sous-total	- 2 692	- 2 555
Reprises de provisions d'exploitation		
Clientèle et établissements de crédit	1 298	1 402
Hors-bilan	51	42
Risque-pays et autres provisions	219	345
Sous-total	1 568	1 789
Excédent net aux provisions d'exploitation	- 1 124	- 766
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	- 407	- 198
Récupérations sur créances amorties	71	105
TOTAL	- 1 460	- 859



11- IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

en millions de francs	Exercice 1995	Exercice 1994
Charge d'impôt courant	- 597	- 643
Reprise ou dotation nette d'impôt différé	- 52	- 85
TOTAL	- 649	- 728

La charge d'impôt courant comprend les crédits d'impôt et avoirs fiscaux imputables sur l'impôt à payer.

12- OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES

en millions de francs	31.12.1995	31.12.1994
Comptes à vue et prêts au jour le jour	33 769	35 722
Comptes à terme	122 773	121 476
Valeurs reçues en pension au jour le jour	547	1 089
Valeurs reçues en pension à terme	4 815	2 615
Intérêts à recevoir	1 178	1 147
Créances douteuses - Montant brut	105	678
Créances douteuses - Provisions	- 41	- 38
TOTAL	163 146	162 689

Échéancier des créances sur établissements de crédit à terme (comptes à terme et pensions reçues à terme) au 31 décembre 1995 :

en millions de francs

	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an		Supérieure à 5 ans	
Échéance	89 339	9 658	27 179	1 412	127 588

13- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET DE CRÉDIT-BAIL

en millions de francs	31.12.1995	31.12.1994
Créances commerciales	2 828	2 439
Créances à terme	111 392	111 952
Comptes ordinaires débiteurs	10 049	9 975
Intérêts à recevoir	1 273	1 394
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses - Montant brut	8 359	9 287
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses - Provisions	- 5 957	- 6 449
Crédit-bail et locations simples - Montant brut	190	206
Crédit-bail et locations simples - Amortissements	- 180	- 189
TOTAL	127 954	128 615

Échéancier des créances sur la clientèle à terme (créances commerciales et créances à terme) au 31 décembre 1995 :

en millions de francs

inol (mes)	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 31.12.1995
Échéance	38 646	18 222	38 366	18 986	114 220

14- Provisions d'exploitation

en millions de francs	1995	1994
Solde au 1 ^{er} janvier	8 645	9 059
Excédent net aux provisions de l'exercice	1 124	766
Amortissement de créances irrécupérables antérieurement provisionnées	- 813	- 853
Différences de change	- 359	- 349
Ajustement et divers	58	22
Solde au 31 décembre	8 655	8 645
Les soldes de fin d'exercice se décomposent comme suit :		
Établissements de crédit	41	38
• Clientèle	5 959	6 513
Crédit-bail		
Autres provisions		i december
Provisions déduites de l'actif	6 000	6 551
Engagements hors bilan	48	93
 Risques pays, autres risques d'exploitation bancaire 	2 506	1820
Provisions réglementées	101	181
Provisions inscrites au passif	2 655	2 094
Provisions d'exploitation bancaire	8 655	8 645

L'excédent net de provisions de l'exercice 1995 comprend 755 millions de provisions pour risques sur Cogedim (146 millions en 1994).

15- Titres reçus en pension livrée

en millions de francs	31.12.1995	31.12.1994
Établissements de crédit	107 610	124 876
Clientèle	4 655	7 810
TOTAL	112 265	132 686

Échéancier des titres reçus en pension livrée au 31 décembre 1995 :

en millions de francs

4 52.7 - 1.27 A	Inférieure	De 3 mois à	De 1 an à	Supérieure	Total
	à 3 mois	1 an	5 ans	à 5 ans	31.12.1995
Échéance	85 000	20 842	1 531	4 892	112 265





16- TITRES DE TRANSACTION

Titres cotés	Titres non cotés	Total 31.12.1995	Total 31.12.1994
0	21 336	21 336	16 039
75 243	3 917	79 160	90 303
25 243	1 141	26 384	10 157
100 486	26 394	126 880	116 499
		20 137	27 203
		147 017	143 702
	cotés 0 75 243 25 243	cotés non cotés 0 21 336 75 243 3 917 25 243 1 141	cotés non cotés 31.12.1995 0 21 336 21 336 75 243 3 917 79 160 25 243 1 141 26 384 100 486 26 394 126 880 20 137

Les titres d'OPCVM inclus dans "Autres titres à revenu variable" s'élèvent à 1 502 millions de francs au 31 décembre 1995 contre 1 371 millions de francs au 31 décembre 1994.

17- TITRES DE PLACEMENT

en millions de francs	Titres cotés	Titres non cotés	Total 31.12.1995	Total 31.12.1994
Effets publics et assimilés	0	17 622	17 622	239
Obligations et autres titres à revenu fixe	14 594	3 444	18 038	14 881
Actions et autres titres à revenu variable	87	672	759	817
TOTAL - VALEUR NETTE	14 681	21 738	36 419	15 937

Les titres d'OPCVM inclus dans "Autres titres à revenu variable" représentent un montant net de 385 millions de francs au 31 décembre 1995 contre 752 millions de francs au 31 décembre 1994.

en millions de francs	Actions	Titres à revenu fixe	Total titres de placement
Valeur brute des titres	940	35 744	36 684
Moins-values provisionnées	- 180	- 85	- 265
Valeur nette au bilan	760	35 659	36 419
Plus-values latentes	63	11	74
VALEUR ESTIMATIVE AU 31 DÉCEMBRE 1995	823	35 670	36 493

Échéancier des titres de placement à revenu fixe (effets publics et obligations) au 31 décembre 1995 :

en millions de francs

	Inférieure	De 3 mois à	De 1 an à	Supérieure	Total
	à 3 mois	1 an	5 ans	à 5 ans	31.12.1995
Échéance	9 424	10 992	10 722	4 522	35 660

18- TITRES D'INVESTISSEMENT

en millions de francs	Titres cotés	Titres non cotés	Total 31.12.1995	Total 31.12.1994
Effets publics et assimilés	0	3 959	3 959	2 396
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 818	4 581	20 399	25 065
TOTAL	15 818	8 540	24 358	27 461

Pas de titres d'investissement prêtés au 31 décembre 1995.

Échéancier des titres d'investissement au 31 décembre 1995 :

en millions de francs

751	Inférieure	De 3 mois à	De 1 an à	Supérieure	Total
	à 3 mois	1 an	5 ans	à 5 ans	31.12.1995
Échéance	4 473	3 214	9 371	7 300	24 358

19- VALEURS DE REMBOURSEMENT DES TITRES D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT

en millions de francs

Au 31 décembre 1995	Valeur d'acquisition nette des primes amorties	Valeur de remboursement	Décotes nettes restant à amortir
Titres de placement à revenu fixe	35 745	35 770	25
Titres d'investissement	24 358	25 146	788

20- AUTRES COMPTES D'OPÉRATIONS SUR TITRES

31.12.1995	31.12.1994
E ·	
1 742	887
440	275
215	
498	1 130
2 895	2 292
5 222	5 094
84	137
8 201	7 523
	1 742 440 215 498 2 895 5 222 84



81

21- TITRES DE PARTICIPATION

	31.12.1995			
en millions de francs	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation	27 414	4 225	23 189	24 384
Créances rattachées	457	0	457	463
TOTAL	27 871	4 225	23 646	24 847
. 0	2. 0.1	1223	25 0 10	

La variation de la valeur nette comptable des titres de participation s'analyse comme suit :

en millions de francs		1005	100
		1995	1994
Valeur nette au 1er janvier		24 384	24 051
Acquisitions de l'exercice		1 752	1 243
- Prix de revient des titres cédés	and the	- 801	- 771
Prix de cessions		- 809	- 1 510
• Plus et moins-values de cessions		8	739
Reprise de provisions sur titres cédés		244	349
Mouvement net dû aux cessions		- 557	- 422
Variation de la provision pour dépréciation		- 2 265	- 720
Autres mouvements	1	- 125	232
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE		23 189	24 384

22- IMMOBILISATIONS

		31.12.1994		
en millions de francs	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	911	240	671	622
Autres immobilisations	2 873	1 590	1 283	814
TOTAL	3 784	1 830	1 954	1 436

La variation du poste "Autres immobilisations" est principalement due à l'acquisition de l'activité conservation de titres de la Banque JP Morgan.

23- COMPTES DE RÉGULARISATION ET DIVERS

en millions de francs	31.12.995	31.12.1994
Valeurs reçues à l'encaissement	4 134	4 696
Autres comptes de régularisation et divers	26 435	40 554
TOTAL	30 569	45 250

24- OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES

en millions de francs	31.12.1995	31.12.1994
Comptes à vue et emprunts au jour le jour	50 026	48 213
Comptes à terme	190 117	210 034
Valeurs données en pension au jour le jour	13 757	14 116
Valeurs données en pension à terme	10 482	8 701
Intérêts à payer	2 939	2 213
TOTAL	267 321	283 277

Échéancier des dettes envers les établissements de crédit à terme (comptes à terme et valeurs données en pension à terme) au 31 décembre 1995 :

en millions de francs

A CONTROL OF THE STATE OF THE S	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 31.12.1995
Échéance	100 619	55 842	43 512	626	200 599

25- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

31.12.1995	31.12.1994
14 152	13 464
44 103	46 565
117	138
23	24
464	489
58 859	60 680
	14 152 44 103 117 23 464

Échéancier des dettes envers la clientèle (comptes à terme et comptes d'épargne à régime spécial à terme) au 31 décembre 1995 :

en millions de francs

1-03 (2.5 (p. 4574)) - 1-04 (1.5 (p. 4574)) - 1-04 (1.5 (p. 4574))	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 31.12.1995
Échéance	36 336	3 642	2 283	1 865	44 126

26- Titres donnés en pension livrée

en millions de francs	31.12.1995	31.12.1994
Établissements de crédit	152 698	139 276
Clientèle	2 960	6 934
TOTAL	155 658	146 210



83

Échéancier des titres donnés en pension livrée au 31 décembre 1995 :

en	mil	lions	de	francs

	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 31.12.1995
Échéance	126 341	21 100	3 107	5 110	155 658

27- TITRES DE TRANSACTION

en millions de francs	31.12.1995	31.12.1994
Instruments conditionnels vendus	21 130	29 291
Opérations sur titres et créances empruntées	52 210	37 937
TOTAL	73 340	67 228

28- Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre

en millions de francs	31.12.1995	31.12.1994	
Emprunts obligataires	11 364	11 049	
Certificats de dépôt et valeurs assimilées	48 618	57 096	
TOTAL	59 982	68 145	

Échéancier des emprunts obligataires de la Banque Paribas par devise et par nature de taux selon les clauses des contrats d'émission au 31 décembre 1995 :

Devise d'origine	Taux (%)	Montant en millions de francs	1996	1997	1998	1999
Franc français	Taux variable	2 000	2 000	and it into the off		31-2
	9,5	1 000	11.12	Liber L		1 000
1000000	9,5	500	Avantuse	from Vele		500
	6,0	4 000		mules I	4 000	
Dollar US	7,5	490	490			
	Taux variable	98	98		100	
	Taux variable	1 212		1 212	1.24	No.
fact a	Taux variable	1 470	munitabil -		1470	
ECU	9,5	126	AMBRE & TAX	UEDLAN BOOK	126	
Franc suisse	6,0	468	468			D. 10
TOTAL		11 364	3 056	1 212	5 596	1 500

Echéancier des autres dettes représentées par un titre au 31 décembre 1995 :

en millions de francs

	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 31.12.1995
Échéance	39 742	6 630	1 160	1 086	48 618

29- AUTRES COMPTES D'OPÉRATIONS SUR TITRES

en millions de francs	31.12.1995	31.12.1994
Comptes de règlement sur titres	4 703	5 238
Bons de caisse	214	234
Dettes rattachées sur titres donnés en pension	834	573
Dettes rattachées sur titres du marché interbancaire	7	34
Dettes rattachées sur TCN	231	276
Dettes rattachées sur obligations	221	230
Dettes rattachées sur bons de caisse	4	4
TOTAL	6 214	6 589

30- COMPTES DE RÉGULARISATION, PROVISIONS ET DIVERS

en millions de francs	31.12.1995	31.12.1994
Provisions pour retraites	791	793
Provisions pour risques pays et autres risques d'exploitation bancaire	2 554	1 913
Comptes de régularisation	34 471	34 728
TOTAL	37 816	37 434

Les provisions pour retraites couvrent les indemnités de départ, les autres avantages liés à l'ancienneté, les engagements au titre des régimes supplémentaires ainsi que ceux liés aux cessations anticipées d'activité.

31- DETTES SUBORDONNÉES

Date d'émission	Solde émission en millions de dollars US	Taux (%)	Montant en millions de francs	Au-delà de 2003	Indéterminé
1984	26	Taux variable	126		126
1986	182	Taux variable	893		893
1992	250	8,35	1 225	1 225	
1993	45	Taux variable	222	222	
1994	300	6,875	1 470	1 470	
Sous-total			3 936	2 917	1 019
Dettes rattachées	Marine -		42		
TOTAL			3 978		

32- FONDS PROPRES

A- Le capital est composé de certificats d'investissement et d'actions privilégiés (3 300 000 titres) et d'actions ordinaires (40 172 728 actions), de montant nominal de 100 francs, entièrement libérés.

		Primes			
		d'émission	Réserves et		
en millions de francs	Capital émis	d'apport ou de fusion	bénéfice non distribués	Provisions réglementées	Total
Solde au 31 décembre 1994	4 267	9 116	1 941	181	15 505
Augmentation de capital de la Bar	ique :				
- Réinvestissement de dividende	80	275			355
- Dotation réserve légale		- 8	8		-
Dotations/reprises réglementées				- 80	- 80
Solde/affectation du résultat 1994		ZESTATO TO 230	12	PURA TUTO SEE THE	12
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 199	5 4 347	9 383	1 961	101	15 792

B- Autorisations de rachat d'actions et options de souscription d'actions

Il existait, au 31 décembre 1994, 584 000 options de souscription d'actions, d'une durée de 8 ans et exerçables au prix de 417 francs par action, accordées aux mandataires sociaux et aux salariés au cours de l'exercice 1994, en application d'autorisations données par les Assemblées Générales Mixtes des 29 avril 1987 et 27 mai 1992.

33- OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Sociétés liées	Sociétés avec lien de participation
Swinging also 2	
44 555	4 195
14 223	1 515
731	205
29 446	1 141
2 019	472
0	0
0	0
222	1 215
13 441	2 515
	44 555 14 223 731 29 446 2 019 0

34- RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENCOURS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES, DES CRÉDITS À LA CLIENTÈLE, DU CRÉDIT-BAIL ET DES TITRES REÇUS EN PENSION LIVRÉE

La décomposition par origine géographique des débiteurs (ou, le cas échéant, de l'organisme garantissant l'engagement) fait apparaître la répartition suivante :

			31.12.1995	participant of the same of the		2010123	31.12.1994
en pourcentage	Opérations de trésorerie et interbancaires	Opérations avec la clientèle	avec Opérations		Titres reçus en pension livrée clientèle	Global	Global
France	34,8	48,6	53,2	39,4	50,7	40,7	33,0
Europe de l'Ouest (hors France)	35,4	23,4	46,8	42,3	16,4	32,5	41,7
Europe de l'Est	0,3	0,1	0	0	0	0,1	0,2
Amérique du Nord	8,7	3,7	0	18,3	14,0	9,3	13,8
Amérique Centrale et du Sud	0,3	2,2	0	0	18,9	1,4	1,3
Afrique	0,3	2,3	0	0	0	0,9	0,8
Moyen-Orient	0,3	3,0	0	0	0	1,1	1,0
Asie	19,8	16,5	0	0	0	13,9	8,1
Océanie	0,1	0,2	0	0	0	0,1	0,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

35- ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

A- Engagements donnés ou reçus

31.12.1995	31.12.1994	
10 263	14 098	
89 595	97 881	
9 918	6 652	
57 577	53 652	
5 994	6 292	
16 224	13 793	
	10 263 89 595 9 918 57 577	

B-Opérations sur titres et opérations de change

	31.12.	1995	31.12.1994		
en millions de francs	A recevoir	A livrer	A recevoir	A livrer	
Opérations sur titres	28 175	36 093	20 282	28 439	
Opérations de change fermes	740 532	739 626	1 035 989	1 039 310	

C- Instruments financiers à terme

en millions de francs	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	Total	31.12.1994
Opérations fermes	PART STARS			
Opérations sur marchés organisés	Biology	gl F - 55 emoticasy	0	
Contrats à terme (taux, change, actifs financiers)	465 030	65 763	530 793	303 586
Opérations de gré à gré				
Accords futurs de taux	331 372	28 538	359 910	331 968
Swaps de taux	3 564 655	184 499	3 749 154	3 128 973
Swaps de devises	403 635	14 669	418 304	808 854
Autres instruments	14 041	0	14 041	17 037
Opérations conditionnelles				(May 12)
Opérations sur marchés organisés		4.04	LERCHED IN ORD	
Options de taux : achat	481 489	0	481 489	209 602
Options de taux : vente	100 039	2 718	102 757	127 802
Options de change : achat	0	0	0	156
Options de change : vente	0	0	0	156
Autres options : achat	13 320	0	13 320	17 415
Autres options : vente	16 285	0	16 285	15 851
Opérations de gré à gré	Automorphism as	INDEREST TO MAKE		ETT.
Contrats de taux plafond et plancher : achat	287 006	8 072	295 078	249 534
Contrats de taux plafond et plancher : vente	447 885	0	447 885	376 905
Swaptions de taux : achat	213 333	0	213 333	93 786
Swaptions de taux : vente	221 124	152	221 276	86 038
Swaptions de change : achat	3 713	0	3 713	4 097
Swaptions de change : vente	1 378	0	1 378	341
Options de taux : achat	23 259	490	23 749	30 925
Options de taux : vente	24 274	0	24 274	30 582
Options de change : achat	141 472	0	141 472	201 567
Options de change : vente	157 596	0	157 596	231 987
Autres : achat	58 640	11	58 651	42 459
Autres : vente	63 618	0	63 618	33 986

Les montants ci-avant ne reflètent que le seul volume d'intervention de la Banque dans chacun des types d'instructions distingués et ne donnent pas d'indication sur les risques de marché qui y sont attachés, certains instruments étant utilisés en couverture d'autres. La Banque contrôle son risque de contrepartie, de taux et de change sur ces instruments au moyen de procédures internes limitant le montant des engagements par type de contrepartie ainsi que le montant des positions résiduelles de taux et de change.

Pour les opérations fermes, les engagements représentent l'addition des montants notionnels d'achats et de ventes d'instruments (toutefois, pour les swaps, seule la contre-valeur du montant prêté est prise en compte). Pour les opérations constitutionnelles, les engagements correspondent aux montants notionnels des instruments sous-jacents achetés ou vendus. La rubrique "Autres" comprend les instruments du type options sur matières premières et métaux précieux et options sur indices boursiers et actions. Les opérations sur marchés organisés sont présentées après compensation entre achat et vente de contrats de même nature et de même échéance.

D-Litiges fiscaux

Au sein des sociétés intégrées globalement, la Banque Paribas et ses succursales de Milan et Madrid notamment ont fait l'objet de vérifications fiscales ayant abouti à des notifications de redressement. Celles-ci ont fait l'objet de discussions avec les administrations fiscales respectives, qui ont permis de déterminer les provisions à constituer. Certains points de ces notifications sont par ailleurs contestés par la Banque Paribas et font l'objet de contentieux.

36- DÉCOMPOSITION DES ENCOURS PAR DEVISE AU 31 DÉCEMBRE 1995

en millions de francs	Franc français	Mark allemand	Livre sterling	Ecu	Dollar US	Lire italienne	Pesetas espagnol		Autres devises	TOTAL
Actifs	229 890	55 894	30 911	23 805	164 485	27 233	35 974	49 514	57 823	675 529
Passifs	- 237 223	- 59 830	- 32 012	- 18 120	- 174 239	- 17 990	- 39 399	- 41 707	- 55 009	- 675 529
Position nette bilan	- 7 333	- 3 936	- 1 101	5 685	- 9 754	9 243	- 3 425	7 807	2 814	0
Hors-bilan ferme	- 667	2 988	2 455	- 5 194	11 231	- 8 598	3 795	- 8 541	626	- 1 905
Différentiel	- 8 000	- 948	1 354	491	1 477	645	370	- 734	3 440	- 1 905
Positions conditionnelles	- 1 313	1 643	- 361	291	2 665	- 1 155	- 236	1 367	- 2 717	184
Crédits à la clientèle	41 455	1 145	8 717	1 373	60 508	921	2 405	3 076	6 437	126 037
Dépôts à la clientèle	15 927	2 966	4 346	565	23 050	721	480	6 235	4 545	58 835
Certificats de dépôt et valeurs assimilées	39 594	51	4 618	502	14 029	23	0	809	570	60 196

La ligne "Différentiel" regroupe, à la fois, les positions structurelles (fonds propres des filiales et succursales à l'étranger) dont les variations n'affectent pas en tout état de cause le résultat, et les positions opérationnelles. Compte tenu de la gestion dynamique de ces dernières, la situation présentée ci-dessus est susceptible de variations substantielles en cours d'exercice.

37- RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations de toute nature, perçues au cours de l'exercice par les Membres du Conseil de Surveillance au titre des fonctions qu'ils exercent au sein de la Banque s'élèvent à 4,7 millions de francs ; celles du Directoire s'établissent à 16,4 millions de francs, dont 1 million de francs de jetons de présence.

38- CONSOLIDATION DES COMPTES

La Banque Paribas établit des comptes consolidés et est intégrée globalement dans les comptes consolidés de la Compagnie Financière de Paribas.

39- Opération intervenue depuis la clôture des comptes au 31 décembre 1995

La Banque a cédé, fin février 1996, la totalité de sa participation sur Scoa.

40- BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT PUBLIÉS AU BALO

BILAN PUBLIÉ AU BALO

en milliers de francs		
ACTIF	31.12.95	31.12.94
Caisse, Banques centrales et CCP	233 205	461 259
Effets publics et valeurs assimilées	43 235 940	19 057 912
Créances sur les établissements de crédit	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Mills Committee
• A vue	36 842 190	38 387 615
• A terme	235 529 352	249 711 779
Créances sur la clientèle		
Créances commerciales	2 832 697	2 441 216
Autres concours à la clientèle	117 946 522	122 415 123
Comptes ordinaires débiteurs	11 715 514	11 446 608
Obligations et autres titres à revenu fixe	118 321 163	131 396 197
Actions et autres titres à revenu variable	27 337 314	10 903 136
Participations, activités de portefeuille	10 347 934	12 135 399
Parts dans les entreprises liées	13 295 950	12 791 732
Crédit-bail et location avec option d'achat	9 560	16 794
Immobilisations incorporelles	369 697	27 588
Immobilisations corporelles	1 584 652	1 408 252
Autres actifs	29 526 166	37 039 342
Comptes de régularisation	26 401 254	40 505 638
TOTAL DE L'ACTIF	675 529 110	690 145 590

en milliers de francs		
PASSIF	31.12.95	31.12.94
Banques centrales, CCP	889 198	285 432
Dettes envers les établissements de crédit		
• A vue	69 620 957	69 217 323
• A terme	350 313 938	353 523 938
Comptes créditeurs de la clientèle	Notati dave Minima e e	
Comptes d'épargne à régime spécial	Man estima mancingles on a	
• A vue	117 274	138 067
• A terme	22 354	23 980
Autres dettes	Election	remark Kirdus Com Stabbart
• A vue	15 074 585	13 944 577
• A terme	46 634 167	53 606 652
Dettes représentées par un titre	Topic series Car of the	
Bons de caisse	217 628	238 155
• Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	48 837 637	57 355 196
Emprunts obligataires	11 603 377	11 326 486
Autres passifs	79 750 091	75 407 895
Comptes de régularisation	32 763 026	31 831 156
Provisions pour risques et charges	3 345 519	2 663 140
Provisions réglementées	100 512	181 612
Dettes subordonnées	3 977 795	4 340 133
Capital souscrit	4 347 273	4 267 211
Réserves	9 982 029	9 706 023
Ecart de réévaluation	49 473	49 473
Report à nouveau	1 313 120	1 301 468
Résultat de l'exercice	- 3 430 843	737 673
TOTAL DU PASSIF	675 529 110	690 145 590



COMPTES DE RÉSULTAT PUBLIÉS AU BALO

Intérêts et produits assimilés 31 100 606 32 891 802	en milliers de francs	1995	1994
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle 9 493 422 8 770 136 Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle 9 493 422 8 770 138 Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe 4 055 442 3 538 720 Autres intérêts et produits assimilés 63 432 50 787 Intérêts et charges assimilées 63 432 50 787 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit -3 34 59 086 -33 70 1992 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit -3 615 372 -3 003 808 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle -3 615 372 -3 003 808 Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe -4 536 222 -4 607 340 Produits sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat 10 326 13 784 Revenus des titres à revenu variable 1 585 648 1 522 959 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (charges) -1 871 459 -2 606 251 Gains sur opérations financières 8 210 825 6 752 016 525 Gains sur opérations sur titres de transaction 7 663 344 4 800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 0 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 0 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 0 697 Solde en bénéfice des opérations de change 492 796 0 0 4 595 700 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -50 191 940 Charges genérales d'exploitation hon bancaire 10 440 11 Gain sur produits d'exploitation bancaire	Intérêts et produits assimilés	31 190 696	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle 9.493.422 3.538.720 Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe 4.055.442 3.538.720 Intérêts et charges assimilées -33.459.086 -33.701.992 Intérêts et charges assimilées -33.459.086 -33.701.992 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit -25.307.492 -26.090.844 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle -3.31.5372 -3.003.808 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle -4.536.222 -4.607.340 Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe -4.536.222 -4.607.340 Produits sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat -6.471 -7.427 Revenus des titres à revenu variable 1.585.648 1.522.959 Commissions (produits) 2.546.857 3.148.919 Commissions (produits) 2.546.857 3.148.919 Commissions (produits) 2.546.857 3.148.919 Commissions (produits) 2.546.857 3.148.919 Commissions (charges) -1.871.459 -2.606.251 Gains sur opérations financières 8.210.825 6.752.016 Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction 7.663.344 4.800.697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54.685 0.000 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54.685 0.000 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 0.191.319 Pertes sur opérations financières -2.011.934 0.000 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0.191.319 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0.191.319 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0.191.319 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0.191.319 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0.191.319 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0.191.319 Soldes en pertes des opérat	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	17 578 400	
Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe 4 055 442 3 538 720 Autres intérêts et produits assimilés 63 432 50 787 Autres intérêts et produits assimilées -33 459 086 -33 701 992 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit -25 307 492 -26 090 844 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle -3 615 372 -3 003 808 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle -3 615 372 -3 003 808 Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe -4 536 222 -4 607 340 Produits sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat -6 471 -7 427 Revenus des titres à revenu variable 1 585 648 1522 959 Commissions (produits) -1 871 459 -2 606 251 Commissions (produits) -1 871 459 -2 606 251 Commissions (produits) -1 871 459 -2 606 251 Gains sur opérations sur titres de transaction 7 663 344 4 800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 0 Solde en bénéfice des opérations sur itires de placement 54 685 0 0 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -357 656 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -357 656 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 0 0 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 42 4856 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 42 4856 Autres produits d'exploitation bancaire -3 654 282 -3 193 204 Autres produits d'exploitation bancaire -3 654 282 -3 193 204 Autres charges d'exploitation bancaire -1 449 595 -1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire -1 449 595 -1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire -1 449 646 -889 221 Autres charges d'exploitation bancaire -1 449 646 -889 221 Autres charges d'exploitation bancaire -1 449 646 -8	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 493 422	
Autres intérêts et produits assimilés 63 432 50 787 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit 25 307 492 -26 009 844 intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit -25 307 492 -26 009 844 intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle -3 615 372 -3 003 808 intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe -4 536 222 -4 607 340 Produits sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat 10 326 13 784 Charges sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat -6 471 -7 427 Revenus des titres à revenu variable 1585 648 1522 959 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (parges) -1 871 459 -2 600 251 Gains sur opérations financières 8 210 825 6752 016 Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction 7 663 344 4800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 0 1 360 en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 0 1 360 en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 0 1 360 en bénéfice des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -3 57 656 Soldes en bénéfice des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -3 57 656 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -3 57 656 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -3 57 656 Soldes en pertes des opérations de change -3 654 282 -3 193 204 Autres produits d'exploitation hon bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation hon bancaire -3 654 282 -3 193 204 Autres produits d'exploitation hon bancaire -3 654 282 -3 193 204 Autres frais administratifs -1 950 865 -1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles -2 013 202 0	Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	4 055 442	
Intérêts et charges assimilées -33 701 992 100	Autres intérêts et produits assimilés	63 432	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit -25 307 492 -26 090 844 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle -3 615 372 -3 003 808 Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle -4 536 222 -4 607 340 Produits sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat 10 326 13 784 Charges sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat -6 471 -7 427 Revenus des titres à revenu variable 1 585 648 1 522 959 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (charges) -1 871 459 -2 606 251 Gains sur opérations sur titres de transaction 7 663 344 4 800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations sur itires de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations sur itires de placement 50 1951 319 Pertes sur opérations financières -2 011 934 -357 656 Soldes en pertes des opérations sur itires de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur itires de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur itires de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur itires de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur itires de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur itires de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur itires de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 0 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation bancaire -2 011 934 0 Charges générales d'exploitation non bancaire -5 605 147 -4 979 989 Fais de personnel -3 654 282 -3 193 204 Autres charges d'exploitation bancaire -1 950 865 -1 786 785 Dotations aux amortissements et a	Intérêts et charges assimilées	- 33 459 086	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle -3 615 372 -3 003 808 Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe -4 536 222 -4 607 340 Produits sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat 10 326 13 784 Charges sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat -6 471 -7 427 Revenus des titres à revenu variable 1 585 648 1522 959 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 -2 606 251 Commissions (charges) -1 871 459 -2 606 251 Commissions (produits) -1 871 459 -2 606 251 Commissions (produits des opérations sur titres de placement 54 685 -0 606 251 Commissions (produits des opérations sur titres de placement 54 685 -0 606 251 Commissions (produits des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -0 607 457 605 -0 606 251 -0 607 606 -0 607 607 606 -0 607 607 607 607 607 607 607 607 607 60	Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	- 25 307 492	
Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe -4 536 222 -4 607 340 Produits sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat 10 326 13 784 Charges sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat -6 471 -7 427 Revenus des titres à revenu variable 1 585 648 1522 959 Commissions (produits) 2 546 857 3 1489 919 Commissions (charges) -1 871 459 -2 606 251 Gains sur opérations financières 8 210 825 6 752 016 Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction 7 663 344 4800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 00 Solde en bénéfice des opérations sur itires de placement 54 685 00 Solde en bénéfice des opérations sur itires de placement 0	Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	- 3 615 372	
Produits sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat 10 326 13 784	Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 4 536 222	
Charges sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat -6 471 -7 4277 Revenus des itires à revenu variable 1 585 648 1 522 959 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (charges) -1 871 459 -2 606 251 Gains sur opérations financières 8 210 825 6 752 016 Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction 7 663 344 4 800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 1 951 319 Pertes sur opérations financières -2 011 934 -357 656 Soldes en bénéfice des opérations sur titres de placement 0 -557 00 Soldes en bénéfice des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -357 656 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 -557 00 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -557 00 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -557 00 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -50 109	Produits sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat	10 326	
Revenus des titres à revenu variable 1 585 648 1 522 959 Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (charges) -1 871 459 -2 606 251 Gains sur opérations financières 8 210 825 6 752 016 Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction 7 663 344 4 800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 1 951 319 Pertes sur opérations financières -2 011 934 -357 656 Soldes en bénéfice des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -357 656 Soldes en pertes des opérations sur ittres de placement 0 -557 700 Soldes en pertes des opérations sur ittres de placement 0 -557 700 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 0 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 0 Autres produits d'exploitation bancaire 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 1 044 011 616 263 Frais de personnel	Charges sur opérations de Crédit Bail et de location avec option d'achat	- 6 471	
Commissions (produits) 2 546 857 3 148 919 Commissions (charges) -1 871 459 -2 606 251 Gains sur opérations financières 8 210 825 6 752 016 Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction 7 663 344 4 800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 1 951 319 Pertes sur opérations financières -2 011 934 -357 656 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -357 656 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -0 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -0 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -0 Autres produits et charges ordinaires 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation -5 605 147 -4 979 980 Frais de personnel -			
Commissions (charges) - 1 871 459 - 2 606 251 Gains sur opérations financières 8 210 825 6 752 016 Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction 7 663 344 4 800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations de change 492 796 0 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 1 951 319 Pertes sur opérations financières -2 011 934 -357 656 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -0 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 -0 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 0 Autres produits et charges ordinaires 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation -5 605 147 -4 979 989 Frais de personnel -3 654	Commissions (produits)		
Gains sur opérations financières 8 210 825 6 752 016 Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction 7 663 344 4 800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations de change 492 796 0 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 1951 319 Pertes sur opérations financières -2 011 934 -357 656 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 0 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire -5 605 147 -4 979 989 Frais de personnel -3 654 282 -3 193 204 Autres frais administratifs -1 950 865 -1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobil	Commissions (charges)		
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction 7 663 344 4 800 697 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 492 796 0 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 1 951 319 Pertes sur opérations financières -2 011 934 -357 656 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations de change 0 -301 956 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 0 Autres produits et charges ordinaires 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation -5 605 147 -4 979 989 Frais de personnel -3 654 282 -3 193 204 Autres frais administratifs -1 950 865 -1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles -296 148 -224 719 Autres charg	Gains sur opérations financières		
Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement 54 685 0 Solde en bénéfice des opérations de change 492 796 0 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 1 951 319 Pertes sur opérations financières - 2 011 934 - 357 656 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 - 55 700 Soldes en pertes des opérations de change 0 - 301 956 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers - 2 011 934 0 Autres produits et charges ordinaires 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation - 5 605 147 - 4 979 989 Frais de personnel - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311 - 446 595 - 1 145 311 <	Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction		
Solde en bénéfice des opérations de change 492 796 0 Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 1 951 319 Pertes sur opérations financières - 2 011 934 - 357 656 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 - 55 700 Soldes en pertes des opérations de change 0 - 301 956 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers - 2 011 934 0 Autres produits des opérations sur instruments financiers - 2 011 934 0 Autres produits des opérations sur instruments financiers - 2 011 934 0 Autres produits d'exploitation sur instruments financiers - 2 011 934 0 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation non bancaire - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311			
Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers 0 1 951 319 Pertes sur opérations financières - 2 011 934 - 357 656 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 - 55 700 Soldes en pertes des opérations de change 0 - 301 956 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers - 2 011 934 0 Autres produits d'exploitation sur instruments financiers 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation - 5 605 147 - 4 979 989 Frais de personnel - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire - 349 664 - 889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire - 1 612 361 - 824 668 Solde en perte	Solde en bénéfice des opérations de change		
Pertes sur opérations financières - 2 011 934 - 357 656 Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 - 55 700 Soldes en pertes des opérations de change 0 - 301 956 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers - 2 011 934 0 Autres produits et charges ordinaires 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation - 5 605 147 - 4 979 989 Frais de personnel - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire - 144 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan - 1 612 361 - 824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670	Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers		
Soldes en pertes des opérations sur titres de placement 0 -55 700 Soldes en pertes des opérations de change 0 -301 956 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 0 Autres produits de charges ordinaires 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation -5 605 147 -4 979 989 Frais de personnel -3 654 282 -3 193 204 Autres frais administratifs -1 950 865 -1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles -296 148 -224 719 Autres charges d'exploitation -494 595 -1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire -3 49 664 -889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire -1 44 931 -256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan -1 612 361 -824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 RÉSULT		- 2 011 934	
Soldes en pertes des opérations de change 0 - 301 956 Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers - 2 011 934 0 Autres produits et charges ordinaires 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation - 5 605 147 - 4 979 989 Frais de personnel - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire - 349 664 - 889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire - 1 44 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan - 1 612 361 - 824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 </td <td>Soldes en pertes des opérations sur titres de placement</td> <td></td> <td></td>	Soldes en pertes des opérations sur titres de placement		
Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers -2 011 934 0 Autres produits et charges ordinaires 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation - 5 605 147 - 4 979 989 Frais de personnel - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire - 3 49 664 - 889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire - 1 44 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan - 1 612 361 - 824 668 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT - 2 782 040 1 465 400 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727	Soldes en pertes des opérations de change	0	
Autres produits et charges ordinaires 1 044 011 616 263 Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation -5 605 147 -4 979 989 Frais de personnel -3 654 282 -3 193 204 Autres frais administratifs -1 950 865 -1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles -296 148 -224 719 Autres charges d'exploitation -494 595 -1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire -349 664 -889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire -1 44 931 -256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan -1 612 361 -824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières -2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT -2 782 040 1 465 400 Impôt sur les bénéfices -648 803 -727 727	Soldes en pertes des opérations sur instruments financiers	- 2 011 934	
Autres produits d'exploitation bancaire 486 486 424 856 Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation - 5 605 147 - 4 979 989 Frais de personnel - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire - 349 664 - 889 221 Autres charges d'exploitation no bancaire - 1 44 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan - 1 612 361 - 824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT - 2 782 040 1 465 400 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727	Autres produits et charges ordinaires		The second secon
Autres produits d'exploitation non bancaire 557 525 191 407 Charges générales d'exploitation - 5 605 147 - 4 979 989 Frais de personnel - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire - 349 664 - 889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire - 144 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan - 1 612 361 - 824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT - 2 782 040 1 465 400 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727		The second secon	The state of the s
Charges générales d'exploitation - 5 605 147 - 4 979 989 Frais de personnel - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire - 349 664 - 889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire - 144 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan - 1 612 361 - 824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT - 2 782 040 1 465 400 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727	Autres produits d'exploitation non bancaire		
Frais de personnel - 3 654 282 - 3 193 204 Autres frais administratifs - 1 950 865 - 1 786 785 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles - 296 148 - 224 719 Autres charges d'exploitation - 494 595 - 1 145 311 Autres charges d'exploitation bancaire - 349 664 - 889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire - 144 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan - 1 612 361 - 824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT - 2 782 040 1 465 400 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727	Charges générales d'exploitation		
Autres frais administratifs Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles Autres charges d'exploitation Autres charges d'exploitation bancaire Autres charges d'exploitation bancaire Autres charges d'exploitation non bancaire Autres charges d'exploitation non bancaire - 144 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 782 040 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727	Frais de personnel		
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles Autres charges d'exploitation Autres charges d'exploitation bancaire Autres charges d'exploitation bancaire Autres charges d'exploitation non bancaire - 349 664 - 889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire - 144 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan - 1 612 361 - 824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 782 040 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727	Autres frais administratifs		
Autres charges d'exploitation- 494 595- 1 145 311Autres charges d'exploitation bancaire- 349 664- 889 221Autres charges d'exploitation non bancaire- 144 931- 256 090Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan- 1 612 361- 824 668Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières- 2 013 2020Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières0367 670RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT- 2 782 0401 465 400Impôt sur les bénéfices- 648 803- 727 727	Dotations aux amortissements et aux provisions		2100103
Autres charges d'exploitation bancaire Autres charges d'exploitation non bancaire - 349 664 - 889 221 Autres charges d'exploitation non bancaire - 144 931 - 256 090 Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan - 1 612 361 - 824 668 Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 782 040 1 465 400 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727		- 296 148	- 224 719
Autres charges d'exploitation non bancaire Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières O 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT -2 782 040 Impôt sur les bénéfices -648 803 -727 727		- 494 595	- 1 145 311
Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors bilan Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières - 2 013 202 0 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT - 2 782 040 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727		- 349 664	- 889 221
de valeur des créances et du hors bilan Solde en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières O 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT DE LEVERD GLOSS PESSILTAT DE LEVERD GLOSS - 648 803 - 727 727		- 144 931	- 256 090
de valeur sur immobilisations financières Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières 0 367 670 RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT -2 782 040 1 465 400 Impôt sur les bénéfices -648 803 -727 727	de valeur des créances et du hors bilan	- 1 612 361	- 824 668
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT -2 782 040 Impôt sur les bénéfices -648 803 -727 727	de valeur sur immobilisations financières	- 2 013 202	
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT - 2 782 040 1 465 400 Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727	Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières		367 670
Impôt sur les bénéfices - 648 803 - 727 727	RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT		
DECLITAT DE DEVENCION			
	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 3 430 843	737 673

Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices (article 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

		1991	1992	1993	1994	1995
1- SITUATION FINANCIÈRE EN	FIN D'I	EXERCICE				
a- Capital social	2 22	22 507 400	4 261 259 100	4 261 259 100	4 267 211 400	4 347 272 800
b- Nombre d'actions émises		22 225 074	42 612 591	42 612 591	42 672 114	43 472 728
2 - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉ	ERATIO	NS	penni!	-		
a- Produits d'exploitation bancaire	72 55	53 614 169	94 128 449 143	115 207 593 596	112 343 796 438	108 188 036 91
b- Résultat avant impôt, amortissements et provisions	2 29	94 810 010	2 495 744 692	3 819 986 523	3 108 443 989	924 218 10
c- Impôt sur les bénéfices	31	12 233 076	316 921 534	724 723 493	727 727 104	648 803 30
d- Résultat après impôt, amortissements et provisions	40	09 024 169	130 352 963	870 036 030	737 673 322	- 3 430 843 000
e- Montant distribué	29	97 815 992	312 506 878	379 338 283	725 425 938	41 250 000
a- Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions b- Résultat après impôt,		89,20	51,13	72,64	55,79	6,3
amortissements et provisions	70	18,40	3,06	20,42	17,29	- 78,9
c- Distribution par titre	(1) (2)	13,40 13,40	6,90 12,50	8,60 12,50	17,00 17,00	12,50
4- PERSONNEL (3)						
a- Nombre de salariés		3 534	3 392	3 268	3 389	3 559
b- Montant de la masse salariale et participation au bénéfices	1 02	27 608 429	1 090 603 165	1 318 870 969	1 175 911 762	1 179 355 559
c- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales,)	43	39 864 638	459 531 458	537 958 089	513 270 027	556 098 07

Actions ordinaires.
 Certifications d'investissement et actions privilégiées.
 Payé en France.

LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS (EN MILLIERS D'UNITÉS) au 31 décembre 1995

				Capitaux propres autres que	Quote-part du capital détenue		Valeur c	comptable es détenus	Prêts et avances consentis par la sté	Montant des cautions	Chiffres d'affaires hors taxes	Résultat du dernier exercice	Dividende encaissé	Date d'arrêté
Sociétés		Capital		le capital	en % (**)	Pourcentage	hrute	nette	et non encore remboursés	et avals donnés par la société	du dernier exercice écoulé	clos (bénéfice ou perte)	exercice 1995	des
1- RENSEIGNEMENTS DÉTA DONT LA VALEUR D'INVEN	ILLÉS CO TAIRE EX	ONCERNANT LES PA KCÈDE 1 % DU CAPI	RTICIPATIONS TAL DE LA BAN	NOUE		Situate		1000				ou perc)	1993	comptes
a- Filiales (1)							19							
Antin Bail	FRF	160 000	FRF	(65 605) (*)	100,00			84 304	472.072					
Banpar GPA Airbus	USD	1 832	USD	(03 003) ()	100,00	100,00	139 600	83 800	473 873	-		(33 124) (*)		31/12/95
BPI (Banq. Parisienne Inter.)	FRF	36 071 (*)		FRF	(80 031) (*)	100,00	89 817	209 371	-		1 (*)	-	1 -	
Banque Paribas Canada	CAD	35 000	CAD	(305) (*)	100,00	58,93	100,00	137 060	0	5 541	0.07.1.37.31.3	(78 960) (*)		31/12/95
Banque Paribas Deutschland OHG	DEM	144 483	DEM	(30 114) (*)	39,99	100,00	89 540	88 550	43 715	-		699 (*)	1 2015	31/12/95
Capefi	FRF	150 250	FRF	- (30111)()	100,00	4,01	150 249	150 249	1 056 763	-	-	10 813 (*)		31/12/95
Cogedim	FRF	512 180	FRF	998 200 (*)	21,22	100,00		0	331 520			-	72	
Compagnie foncière	FRF	64 754	FRF	621 717 (*)	32,60	100	217 829 499 479	401 065	1 940 759	4 373		111	I H	31/12/95
Equitypar Comp. de Part.	USD	427 (4)	USD	-	52,50	101	185 036	159 798	62 551			74 969 (*)	11 399	31/12/95
Finecofi	FRF	3 097 500	FRF	49 303	79,99	34,30	477 750	2 477 750	2015 10 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15		-	-	23 185	
Paribas Capital Markets Ltd	JPY	8 400 000	JPY	3 319 558 (*)	100,00	100,00	33 392	415 883				817 527	522 805	31/12/95
Paribas Do Brazil	USD	2 168 (3)	USD	42 170 (3)	95,76		99 254	99 254		-	-	(219 268) (*)	67 852	31/12/95
Paribas international	FRF	1 704 252	FRF	3 004 225	99,78	100,00	69 463	6 169 463	100 Tells (100 T	-	1 030 (3)	16 287 (3)		31/12/94
Paribas Privat Banking Asia	SGD	20 000	SGD	4 289 (3)	100,00		69 284		-	-	18	188 722	54 524	31/12/95
Paribas Suisse Bv	CHF	500 000	CHF	642 172 (*)				66 793	-			143 181 (3)	119 606	31/12/94
Paribas Uk Holding Ltd £	GBP	34 352	GBP	6 590 (*)	41,13		58 484	1 193 189	288 945	426		(48 432) (*)		31/12/95
Scoa	FRF	361 483	FRF	(598 917) (*)	100,00		82 168	471 216	I I A B O B	-	181	(1 909) (*)		31/12/95
Setic	FRF	10 212	FRF	72 512 (*)	16,66	00,00	50 991	0	131 734	74 940		(200 000) (*)		31/12/95
SNC Courcoux Bouvet	FRF	21 700	FRF	165 092 (*)	98,81	7.0.00	99 948	154 708	178 809	-		(6 887) (*)		31/12/95
Sté Immobilière 36 Avenue de l'Opéra	FRF	140 250	FRF	1 873 (*)	100,00		5 434	645 434	16 601	-		58 086 (*)	57 295	31/12/95
b- Participations (2)			TRI	10/3(*)	70,00	70,00	8 175	98 175	-	-		1 873 (*)		31/12/95
Erbe	BEF	4 000 000		100,700		_								
Finaxa	FRF	1 128 860	BEF	10 472 936 (*)	29,30		7 742	732 209		-			36 107	31/12/95
Paribas Participacoes LTDA	USD	1 128 860	FRF	5 738 087 (3)	25,52			2 457 126	L-Palling 1		-	252 863 (3)	57 620	31/12/94
Navigation Mixte	FRF		USD	30 412 (3)	10,00		8 000	0				(9 308) (3)		31/12/94
Paribaven Overseas Inv	USD	2 732 245 (*)	FRF	14 042 793 (*)	30,48			4 082 868	-	-			184 653	31/12/95
RIVP	FRF	391	USD		14,53		1354	19 365	-	-	-	-	23 173	-
		196 602 (*)	FRF	107 224 (*)	30,82	30,82	3 000	168 000	177 966	65 649		39 573 (*)	6 058	31/12/95
2- RENSEIGNEMENTS GLOBA a- Filiales	LUX CON	CERNANT LES AUT	RES FILIALES E	T PARTICIPATIO	NS		-1	700						9
											-			
* Françaises						174	956 22	23 828 270					202 446	
* Étrangères	o salkolos			443.443		516	260 7	70 302 294					9 827	
o- Participations							-348						, 021	
* Françaises						185	781 67	77 577 415					40.000	
* Étrangères						_		08 845 374					40 800 30 766	

 ^{(1) 50 %} au moins du capital détenu par le Groupe Paribas.
 (2) 10 à 50 % au moins du capital détenu par Paribas.
 (3) Chiffres 1994.
 (4) Chiffres 1993.



^(*) comptes consolidés (**) pourcentage de détention par la Banque Paribas seule

3- TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE 1995

a- Filiales à plus de 50 % (% acquis ou atteint au cours de l'exercice)						
* Capefi	1 502 494 actions					
b- Participations acquises ou portées à 5 %, 10 % ou 33 % :	No. Com.					
* AFCM Participations	300 000 actions					
* Cofiloisirs	28 330 actions					
* Titrisation Première	2 667 actions					

Inventaire des valeurs mobilières

Valeur d'inventaire
and the second s
29 880
30 555
25 189
48 579
216 841
18 420
57 304
6 054
50 000
7 200
751 666
751 600
15 950 000
56 268
THE RESERVE OF THE PROPERTY OF
20 410
24 183
125 823
10 870
4 828
90 729
102 220
1 780
16 281
38 516
346 003
31 192 8 905

CFF 12,10 % 85-00	13 596
CFF 13,70 % 84-96	5 692
CGIB 8,50% 86-96	400 000
CLF 7,30 % 86-01	23 194
CNA TRE 87-99	11 838
CNE 9,91 % 83-90	123 981
CNT TME 86-96	38 805
CNT TMO 86-96	34 311
CNT TMO 86-96	150 123
CRH 10,90 % 85-97	22 070
CRH TME 87-98	64 145
CERUS TAM 87-96	4 968
Charbonnages TMO 84-96	1 931
Compagnie Bancaire 10,5 % 91-96	52 338
Compagnie Bancaire 9,25 % 92-96	14 963
Compagnie Foncière 6,25 % 87-97	2 228
Ciments Français TSDI P6M + 0,75	330 000
CMB Packaging TSDI TV 90-2005	50 000
Coop Agricole La Brie	1 316
Crédit National 10,80 % 85-98	647
Crédit National 13,30 % 84-97	803
Dynaction 5 % 2002	25 393
EDF TMO 86-96	102 136
FDS int sidérurgie 13,80 % 84-96	4 855
Ficofrance TMO 86-96	162 456
finansder 10 % 87-99	79 740
Finansder 10,40 % 90-00	151 660
Finemep 12,30 % 85-99	179
Finemep 13,90 % 84-96	4 044
GITT TAM 87-96	9 978
GITT TAM 87-97	100 000
GITT TAM 87-98	100 000
GITT TAM 87-99	100 000
GITT TMO 86-01	15 806
GITT TMOP 86-99	12 210
GOBTP TAM 87-99	22 494
Hachette TSDI 92	104 000
Nersa P3R 89-97	15 000
OAT 8,50 % 90-00	734 219



Rémy-Martin TMO 86-98			18 81
SNCF 11 % 85-97			7 18
SNCF 13,80 % 84-96			11 66
SNCF TAM 87-99			153 72
Salon de Provence 9,95 % 79-97			52
SCOA 9,25 % 85-96			7 67
Sophia 7,90 % 86-98			12 45
Sophia TAM 88-97			140 00
Sovac P1C 89-98			20 00
SPF Paribas TMM 0,30 % 92-97			204 00
TSDI Groupe Origny			45 00
TSDI PSA Finance Holding			450 000
TSDI Merlin Gerin TV 91-2006		Jan-se Cisi	225 00
Tunnel Mont-Blanc 87-97	30.10	A LOS AND	68 24
UCB Pibor 88-96		1.31.25 to 2.00	31 770
UCB TIOP 88-2000	ters	£ 11.5 aris	10 000
Unibail 11,00 % 86-01		Med Real	40:
Via Banque 7,5 % 90-98	2005	OF UT THE	71 606
Worms P1C 89-97			50 000
	Nombre	%	Valeur
En milliers de francs	de titres	/0	d'inventaire
BANQUES ET SOCIÉTÉS FINANCIÈRES			
THE COURT OF THE C			The second secon
	300	24,88	3 000
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer	300 3 561 600	24,88	3 000 23 029
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer		A NO PART ASSESSMENT	
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine	3 561 600	20,00	23 029
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME	3 561 600 2 550	20,00	23 029 1 443
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs	3 561 600 2 550 9 990	20,00 2,55 0,06 6,85	23 029 1 443 999 505
AFCM Participation	3 561 600 2 550 9 990 4 180	20,00 2,55 0,06	23 029 1 443 999 505 7 898
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs Crédit Paribas Monaco	3 561 600 2 550 9 990 4 180 28 330	20,00 2,55 0,06 6,85 28,33	23 029 1 443 999 505 7 898 7 500
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs Crédit Paribas Monaco Finecofi	3 561 600 2 550 9 990 4 180 28 330 7 500	20,00 2,55 0,06 6,85 28,33 100,00 79,99	23 029 1 443 999 505 7 898 7 500 2 477 750
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs	3 561 600 2 550 9 990 4 180 28 330 7 500 24 777 500	20,00 2,55 0,06 6,85 28,33 100,00 79,99 2,06	23 029 1 443 999 505 7 898 7 500 2 477 750 2 737
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs Crédit Paribas Monaco Finecofi GOBTP TE	3 561 600 2 550 9 990 4 180 28 330 7 500 24 777 500 39 873 5 000	20,00 2,55 0,06 6,85 28,33 100,00 79,99 2,06 40,00	23 029 1 443 999 505 7 898 7 500 2 477 750 2 737 507
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs Crédit Paribas Monaco Finecofi GOBTP	3 561 600 2 550 9 990 4 180 28 330 7 500 24 777 500 39 873	20,00 2,55 0,06 6,85 28,33 100,00 79,99 2,06 40,00 0,19	23 029 1 443 999 505 7 898 7 500 2 477 750 2 737 507 381
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs Crédit Paribas Monaco Finecofi GOBTP TE Matif CI Merone Investissement Paribas Électronique	3 561 600 2 550 9 990 4 180 28 330 7 500 24 777 500 39 873 5 000 4 800	20,00 2,55 0,06 6,85 28,33 100,00 79,99 2,06 40,00 0,19 42,53	23 029 1 443 999 505 7 898 7 500 2 477 750 2 737 507 381 42 254
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs Crédit Paribas Monaco Finecofi GOBTP TE	3 561 600 2 550 9 990 4 180 28 330 7 500 24 777 500 39 873 5 000 4 800 2 607	20,00 2,55 0,06 6,85 28,33 100,00 79,99 2,06 40,00 0,19 42,53 14,45	23 029 1 443 999 505 7 898 7 500 2 477 750 2 737 507 381 42 254 34 405
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs Crédit Paribas Monaco Finecofi GOBTP TE Matif CI Merone Investissement Paribas Électronique	3 561 600 2 550 9 990 4 180 28 330 7 500 24 777 500 39 873 5 000 4 800 2 607 335 555	20,00 2,55 0,06 6,85 28,33 100,00 79,99 2,06 40,00 0,19 42,53 14,45 99,98	23 029 1 443 999 505 7 898 7 500 2 477 750 2 737 507 381 42 254 34 405 6 169 463
AFCM Participation Auxiliaire Entreprise Chemins de fer Banque Franco-Roumaine CEPME Cetip Cofiloisirs Crédit Paribas Monaco Finecofi GOBTP TE Matif CI Merone Investissement Paribas International	3 561 600 2 550 9 990 4 180 28 330 7 500 24 777 500 39 873 5 000 4 800 2 607 335 555 17 038 784	20,00 2,55 0,06 6,85 28,33 100,00 79,99 2,06 40,00 0,19 42,53 14,45	23 029 1 443 999 505 7 898 7 500 2 477 750 2 737 507 381 42 254 34 405

SNC Antin Gérance	9 510	95,10	1 058
SNC Conseil Investissement	49 995	99,99	6 994
SNC Courcoux Bouvet	217 000	100,00	645 434
SNC Paribas Asset Management	313 106	99,99	31 220
SNC Paribas Capital Développement	50	0,25	500
SNC Paribas Investissement	4 990	99,80	479
Titrisation Première	2 667	16,67	347
Sté des Bourses Françaises	147 394	Anagriseli (avir	14 910
Valeur Pierre Épargne Placement	230 591		262 502
HOLDINGS FINANCIERS			Apply of Pers
Actifs Bancaires Mobil.	1 500	10,00	150
Finogest	5 000	20,00	500
Gemofin	1 860	12,40	186
Great Central Railway	2 494	99,76	249
Navigation Mixte	4 831 796	30,48	4 082 868
Navigation Mixte TMM	125 000		125 000
Novafinance	220 195	33,87	23 539
Parifergie	99 994	99,99	9 999
Proparco	100 000	2,13	10 000
SNC Antin Gestion	2 000	80,00	289
Sofinergie 4	38	0,38	380
Sogesofica	1 125	38,14	128
Sopardev	25 104	10,07	2 270
ASSURANCES			11
AGF	2 208 126	1,62	533 40
Auria Vie SA	15 840	7,92	1 584
Finaxa	14 405 120	25,52	2 457 12
Sofaris	13 479	0,50	2 120
AUTRES TITRES DE PLACEMENT ET DE PARTICIPATION			JAM
Cegid	7 000	0,61.	2 53
CLS (Coll. Loca. Satel. A)	300	2,00	300
CMM Industries CV	572 760	-	5 72
Europerformance	1 120	4,99	113
FCP Munich Re Placement	5	-	50
Fonds Capinvest	1	-	10
Fonds Hippoval	1	-	10





TOTAL	48 180 439	11 428 530	59 608 969
Titres de Participation et filiales TOTAL	22 236 813	952 464	23 189 277
Titres de Participation et filiales	25 943 626	10 476 066	36 419 692
	Métropole	Succursales à l'étranger	Total
VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE - TITRES MÉTROP	OLE	(A Jak	48 180 439
Actions	4.442		710
Obligations	AT 30 (3.00e)	SDEPLACE.	20
E- Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 FRF	39 873		
D- Titres de sociétés immobilières non admises à la côte officielle d'une bourse des valeurs en France	7,800		1 557 470
C- Autres titres de sociétés étrangères non admises à la côte officielle d'une bourse des valeurs en France	20 330		4 279 267
B- Obligations étrangères			1 788 389
Autres titres			23 441 289 17 113 295
Obligations françaises			22 441 200
A - Titres énumérés précédemment :			
En milliers de francs			
SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE	Plenese	700	ise (8) m to
Vallourec 000 001	6 603	0,08	660
UGC Droits Audiovisuels	6 141	0,10	1 352
Thomson SA	22 395	0,08	6 698
Spot Image	204	0,60	608
Sometrar	18 000	3,60	1 800
Sofinergie 3	38	0,31	380
Siparex	1 750	0,03	151
Sicav Sécuri-Taux	100	-	100
Sicav Mone Tiop	1	2.630 3V20	500
Sicav Frasecur	1		160 200
Sicav Franterme	2	maragone a cara-	100
Sicav Frankopar	24 001	ESCHOOLS OF	20 233
Sicav Foncier Investissement	245 087		15 209
SCOA CV 9.%	1 245 488	105541657	54 284
Novespace SCOA CV 8.5 %	2 250	4,50	
	20	0,35	
Lyon Parc Auto	34 151	0.25	3 586
La Rochette CV 4,5 % La Rochette CV 7 %	200 000	Historia III.	10 000
ILP	1 560	0,12	-03
AUTRES TITRES DE PLACEMENT ET DE PARTICIPATION	2.9931040	With Zerrando	
ALITHEC TITLES DE DI ACCIACIT ET DE DADTICIDATION			

Observations du Conseil de Surveillance

Le Directoire vous a présenté son Trapport sur la situation de la Banque Paribas et son activité pendant l'exercice écoulé.

Au cours de l'exercice 1995, l'évolution défavorable des marchés de capitaux a entraîné un recul très sensible des activités de marché de la Banque Paribas, et a pesé sur les activités de gestion institutionnelle et privée.

De ce fait, et malgré les bonnes performances des métiers banque commerciale, conseil et titres, et de l'activité de gestion actif-passif, la Banque Paribas a enregistré un résultat des métiers en forte baisse. En outre, votre Directoire a choisi de tirer les conséquences de son analyse de la Compagnie de Navigation Mixte en passant une provision importante sur les titres de cette société détenus par la Banque Paribas, en particulier due à la situation de l'assurance et à la valorisation des titres Paribas dans cette société.

La Banque Paribas enregistre donc une perte importante pour l'exercice 1995. Cependant, la capacité bénéficiaire des métiers de la Banque est réelle. De plus, la nouvelle organisation du Département de l'Action Commerciale devrait renforcer le développement commercial et permettre une augmentation significative des recettes. Enfin, la création d'un Département des Risques entraînera une amélioration des procédures de contrôle.

C'est pourquoi le Conseil de Surveillance exprime sa confiance dans la capacité du Directoire à conduire les affaires de la Banque Paribas. Il approuve les projets de résolutions soumis par le Directoire à votre vote dans le cadre de l'Assemblée Générale, et vous invite à les adopter.

Le Conseil de Surveillance

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 1996

Première résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, approuve le prélèvement sur le report à nouveau :

- de 412 639 517 F ayant le caractère de réserve spéciale de plus-value à long terme, pour doter le poste de réserve spéciale de plus value à long terme,
- de 3 848 156 F correspondant au précompte versé au titre de la distribution de dividende de l'exercice 1994.

Le report à nouveau est ainsi ramené à 896 632 116,86 F.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu les rapports du Directoire, des Commissaires aux comptes et du Conseil de Surveillance, approuve les comptes de l'exercice 1995, tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir une perte de 3 430 843 493,45 F.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, constatant que la perte de l'exercice s'élève à 3 430 843 493,45 F et le report à nouveau bénéficiaire à 896 632 116,86, F soit un total débiteur de 2 534 211 376,59 F, approuve l'imputation de cette somme, telle qu'elle est proposée par le Directoire, de la façon suivante :

- sur le poste réserve facultative 2 866 902,93 F, qui se trouve ainsi soldé,
- sur le poste primes de fusion 74 938 741,72 F, qui se trouve ainsi soldé.
- sur le poste primes d'apport 2 456 405 731,94 F, qui est ainsi ramené à 5 693 332 388.77 F.

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le poste primes d'apport s'élève à 5 693 332 388,77 F, décide, en outre, le versement du dividende prioritaire prévu à l'article 32 des statuts, à chaque action privilégiée "B"

et à chaque certificat d'investissement privilégié, soit un montant global de 41 250 000 F, prélevé sur le poste primes d'apport qui se trouve ainsi ramené à 5 652 082 388,77 F, et d'affecter cette somme de 41 250 000 F de la manière suivante.

- dividende aux actions privilégiées "B" : 31 585 712,50 F,
- distribution aux certificats
 d'investissement privilégiés :
 9 664 287,50 F.

En conséquence, le dividende versé à chaque action privilégiée "B" et à chaque certificat d'investissement privilégié sera de 12,50 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 6,25 F), correspond à un revenu global de 18,75 F.

Le dividende, tant pour les certificats d'investissement privilégiés que pour les actions privilégiées "B", sera mis en paiement à partir du 10 juin 1996.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global au titre des trois derniers exercices s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Montant total distribué	Revenu global	Dividende distribué	Impôt payé au Trésor
1992	39 312 591 act."A"	271 256 877,90	10,35	6,90	3,45
	996 967 act."B" 2 303 033 CIP	12 462 087,50	18,75	12,50	6,25
		28 787 912,50	18,75	12,50	6,25
1993	39 312 591 act."A"	338 088 282,60	12,90	8,60	4,30
	2 222 222	12 462 087,50	18,75	12,50	6,25
		28 787 912,50	18,75	12,50	6,25
1994	994 39 372 114 act."A"	669 325 938,	25,50	17,	8,50
996 967 act."B"	16 948 439,	25,50	17,	8,50	
	2 303 033 CIP	39 151 561,	25,50	17,	8,50
	PARTICIPATE INCOMES A SANT CARROLL FOR THE PARTY OF THE P		The state of the s		5,50

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application de l'article 145 de la loi du 24 Juillet 1966.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, réélit M. Gilles Cosson membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, réélit M. Didier Pineau-Valencienne membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, réélit M. Pierre Scohier membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, nomme M. Henri Lachmann membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, nomme M. Jean-Pierre Capron membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, sous réserve de l'approbation par la présente assemblée de la seizième résolution, nomme M. Christian Manset membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, les autorisations données au Directoire le 18 Mai 1995 d'émettre, de créer et de garantir des bons et obligations.

L'Assemblée Générale autorise le Directoire à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques, conditions et selon les modalités qu'il jugera convenable, des bons et obligations, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de 40 000 000 000 F.

En outre, l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Directoire à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou d'obligations, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de 20 000 000 000 F.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Directoire le 18 Mai 1995 d'émettre, de créer et de garantir des certificats de dépôt.

L'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Directoire à émettre et à créer, sur toute place où la règlementation le permet, en une ou plusieurs fois, aux époques, conditions et selon les modalités qu'il jugera convenable, des certificats de dépôt autres que ceux visés par le règlement n° 92.03 du 17 Février 1992 du Comité de la règlementation bancaire, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises dans la limite d'un encours maximum de 50 000 000 000 E

En outre, l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Directoire à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises, de certificats de dépôt autres que ceux visés par le règlement n° 92.03 du 17 Février 1992 du Comité de la règlementation bancaire, dans la limite d'un encours maximum de 20 000 000 000 F.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Directoire le 18 Mai 1995 d'émettre, de créer et de garantir des titres d'emprunt à durée non déterminée.

L'Assemblée Générale autorise le Directoire à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques, conditions et selon les modalités qu'il jugera convenable, des titres d'emprunt à durée non déterminée, subordonnés ou non, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de 10 000 000 000 F.

En outre, l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Directoire à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de titres d'emprunt à durée non déterminée, subordonnés ou non, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de 10 000 000 000 F.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, décide de modifier ainsi qu'il suit le premier alinéa de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social :

Article 2 - alinéa 1 (nouvelle rédaction)

"La société a pour objet :

— d'effectuer toutes opérations
de banque, de crédit, d'escompte,
de prêt, d'avance, de commission,
de courtage, de change, d'arbitrage,
de commerce de métaux précieux,
de monnayage et de courtage
d'assurance et de donner sa garantie sous
forme de caution, aval ou autrement :"

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité

requises pour les assemblées extraordinaires, décide de modifier ainsi qu'il suit le troisième paragraphe de l'article 15 des statuts relatif aux pouvoirs du Conseil de surveillance:

Article 15 - paragraphe 3 (nouvelle rédaction)

- "3 Sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance les décisions suivantes du Directoire
- les opérations susceptibles
 d'affecter la stratégie de la société et
 de modifier sa structure financière
 ou son périmètre d'activité;
- les émissions de valeurs mobilières, qu'elle qu'en soit la nature, susceptibles d'entraîner une modification du capital social;
- la création et la suppression en France et à l'étranger, de toutes succursales et agences."

Seizième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, décide de modifier ainsi qu'il suit les premier et dernier alinéas de l'article 10 et le dernier alinéa de l'article 23 des statuts :

Article 10 - premier alinéa (nouvelle rédaction)

"Le Conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze au plus représentant les actionnaires et les propriétaires de certificats de droit de vote et nommés par l'assemblée générale ordinaire"

Article 10 - dernier alinéa (nouvelle rédaction)

"L'âge limite pour les fonctions des membres du Conseil de surveillance nommés par l'assemblée est de 75 ans. Les fonctions d'un membre du Conseil de surveillance nommé par l'assemblée prennent fin, au plus tard, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire suivant la date à laquelle ledit membre aura atteint l'âge de 75 ans."

Article 23 - dernier alinéa (nouvelle rédaction)

"L'âge limite pour les fonctions de Censeur est de 75 ans. Les fonctions d'un Censeur prennent fin, au plus tard, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire suivant la date à laquelle ledit Censeur aura atteint l'âge de 75 ans."

Dix-septième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Michel FRANCOIS-PONCET Président

Christian MANSET (1) (2)
Vice-Président
Bernard AUBERGER
Jean-Marc BRUEL
Jean-Pierre CAPRON (1)
Gilles COSSON (3)
Philippe DEGEILH (4)
François HENROT
Henri LACHMANN (1)
Raymond LEVY
Gérard de LA MARTINIERE
Virin MOULIN (4)
Pierre NOURRIT (4)

Didier PINEAU-VALENCIENNE (3)

Pierre SCOHIER (3)

Pierre VAILLAUD

COMITE DE DIRECTION

André LÉVY-LANG (2) (5)
Président du Directoire

Bernard ALLORENT Lugman ARNOLD Michel BARRET Philippe BLAVIER Anthony BOURNE Jean CLAMON François DEBIESSE Philippe DULAC (5) Véronique GUILLOT-PELPEL Jean-Benoît HENRIET Dominique HOENN (5) Hélène LECLERC Alec de LEZARDIERE Pierre MARTINAUD Arnaud de MENIBUS Robert de METZ Pierre-Edouard NOYELLE Amaury-Daniel de SEZE (5) Pierre VERNIMMEN Richard WOHANKA

SECRETAIRE DU CONSEIL

Olivier BUQUEN

SECRETAIRE GENERAL

Pierre-Edouard NOYELLE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte Touche Tohmatsu BDA Ernst & Young Audit

(1) Sous réserve de sa nomination par l'Assemblée Générale du 25 avril 1996.

(2) Sous réserve de sa nomination par le Conseil de Surveillance.

(3) Membre du Conseil de Surveillance dont la réélection est soumise à l'Assemblée Générale du 25 avril 1996.

(4) Membre du Conseil de Surveillance élu par les salariés dont le mandat débute à l'issue de l'Assemblée Générale du 25 avril 1996.

(5) Membre du Directoire, sous réserve du renouvellement du mandat du Directoire par le Conseil de Surveillance.

La Banque Paribas en 1995



Conception, réalisation : ECOCOM - Juin 1996

Banque Paribas

3 rue d'Antin - BP 141 - 75078 Paris cedex 02 Tél. : 33 (1) 42 98 12 34 - Fax : 33 (1) 42 98 11 42

Telex: PARB 210041